



Université Abderrahmane Mira de Béjaïa

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et sciences de Gestion

Département des Sciences Commerciales

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences commerciales

Option : Finance et Commerce International

Thème

La Globalisation Financière

L'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Réalisé par :

Mlle IDJOUADIENE Dihia

Mlle MERABTI Rebiha

Dirigé par :

Mr ZORELI Md Amokrane

Année universitaire 2016/2017

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier notre promoteur ZORELI MOHAMED-Amokrane pour ses conseils, ses orientations et son aide durant l'encadrement.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à réaliser ce modeste travail de près et de loin.

Aucun mot ne peut exprimer notre gratitude, nous vous souhaitons une longue vie pleine de succès et de bonheurs.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui m'ont toujours soutenu tout au long de mes études.

A mes sœurs Kahina, Tziri, Farida, Adida et Jiji, à mon petit frère Mohand, à mon oncle Saïd et toute sa famille, à mes tantes Maïssad et Wardia et ainsi qu'à toutes les personnes qui me sont chères.

IDJOUADIENE Dyhia

Je dédie ce modeste travail de mémoire de fin d'étude à mes très chers parents qui m'ont soutenu.

A toute ma famille, ma sœur, ainsi que tous mes amis.

MERABTI REBIHA

Sommaire

Introduction générale

Chapitre1 : La dynamique de la globalisation financière.....	7
Introduction.....	7
Section1 :Un aperçu historique et une vue d'ensemble de la globalisation financière.....	7
Section2 : Les intervenants de la globalisation.....	16
Section3 :L'impact de la globalisation financière.....	21
Conclusion.....	27
Chapitre2 : Insertion des pays en développement dans l'économie mondiale.....	29
Introduction.....	29
Section1 : L'insertion de l'Inde dans l'économie mondiale.....	30
Section2 : L'insertion de la Corée du sud.....	37
Section3 : L'insertion de l'Afrique du sud.....	45
Conclusion.....	51
Chapitre3 :Cas d'Algérie.....	52
Introduction.....	52
Section1 :L'Algérie dans le processus de la globalisation.....	52
Section2 :L'Algérie, un pays vulnérable.....	60
Section3 :L'insertion de l'Algérie dans la mondialisation.....	67
Conclusion.....	80
Conclusion générale.....	81

Références bibliographiques

Liste des tableaux, des figures

Table des matières

Résumé

Introduction général

Introduction

Bien qu'en 1913, l'économie mondiale paraît déjà fortement intégrée avec une forte ouverture des économies les unes envers les autres. Les économistes s'accordent pour dire que les premières véritables mondialisations de l'économie ont débutées au XIXe, se concrétisant par la convergence internationale des prix des marchandises qui est elle-même est le reflet de la chute vertigineuse des prix des transports et de l'accélération de l'intensité des échanges internationaux. En moins de cent ans, le volume des échanges mondiaux est multiplié par vingt, tandis que la globalisation financière est apparue comme un processus d'interconnexion des marchés des capitaux au niveau national et international.

Cette expansion de la globalisation financière est due au progrès technologique, l'innovation dans les instruments financiers et le passage au système de change flottant.

Tous ces changements ont permis une croissance quasi-exponentielle des transactions financières internationales, une diversification des instruments financiers utilisables sur les marchés et une déconnexion entre la sphère réelle et la sphère financière.

Par ailleurs, cette globalisation financière a eu pour conséquences négatives de permettre la propagation de la crise, en effet l'économie mondiale a été secouée par une série de crises financières d'une fréquence inégalée dans l'histoire économique contemporaine.

Ces crises montrent les risques en termes de stabilité et de soutenabilité d'un mode de croissance impulsé par les firmes multinationales et les marchés financiers et par des stratégies nationales non coordonnées, sans institution de gouvernance mondiale.

D'autre part, cette globalisation financière a permis un prodigieux développement des institutions et des marchés financiers, gérant des masses énormes de capitaux en quête d'une rentabilité forte et décuplée des performances réelles.

Cette libéralisation a été un vecteur de croissance pour certains pays en développement, qui pratiquent d'une manière plus ou moins efficace l'économie de marché et accèdent aux financements internationaux et qu'on appelle les pays émergents. Mais il reste une catégorie de pays en développement, généralement les pays pauvres qui n'ont pas encore accédé au stade de l'émergence. On trouve les pays d'Asie du sud et les pays d'Afrique.

Introduction général

La part du continent africain dans les exportations mondiales a fortement décliné, passant de 5,5% en 1975 à environ 2,5% en 2002, cette marginalisation est souvent associée à l'accès insuffisant aux marchés extérieurs dont seraient victimes les pays africains et leur dépendance à l'exportation des matières premières.

Le pacte colonial, on s'en souvient, cantonnait les pays colonisés dans un rôle d'exportation des matières premières, leur marché intérieur étant réservé aux productions manufacturières. Dans les années 1960, l'espoir prit corps les PED réunis dans différents instances internationales(CNUCED) de pouvoir négocier avec les pays développés sa mise en place de mécanisme de stabilisation au cours des produits de base à un niveau suffisamment rémunérateur pour assurer leur développement à long terme.

Parallèlement, l'approvisionnement en matière première est indispensable à tout processus de développement économique et social, la fabrication des produits industriels de point, qui est l'apanage des économies avancés, nécessite en effet des ressources naturelles dont la majorité sont localisés dans les pays en développement. En ce sens, les pays en développement bénéficient d'un avantage stratégique sur les pays qui dépendent de l'importation de ces ressources.

Toutefois, cet avantage est susceptible de se muer en malédiction, en effet, dans un monde inégalitaire où la demande en ressources naturelles croît au moment où elles se raréfient, les conflits pour l'approvisionnement en matière première risquent ainsi de s'exacerber, en outre, les économies en développement basées sur l'exploitation des matières premières ont généralement souffert d'une trop faible diversification économique et de chocs externes provoqués par la détérioration des termes de l'échange. Les prix d'exportation des matières premières à faible valeur n'ont pu compenser les prix d'importation plus élevés des produits industriels à forte valeur ajoutée, comme l'ont expérimenté la plupart des pays du tiers monde au cours de la seconde partie du XXe siècle.

Aussi, les pays qui n'exportent quasi que des matières premières sont amenés à faire face à l'inévitable épuisement de ces ressources et ses conséquences sur l'activité économique.

D'où la nécessité de trouver une issue de sortie de cette dépendance, soit par la contribution de ces ressources au développement des autres secteurs ou par un ensemble de différentes mesures et orientations stratégiques. La politique vise à améliorer la productivité, la transformation, la commercialisation, et la distribution, ces mesures couvrent à la fois le

Introduction général

rétablissement d'une économie accrue, au moyen de protectionnisme et l'allégement du poids de la dette des pays en voie de développement, et d'autre mesures de développement et d'amélioration de la transparence du marché semble également s'impose , enfin la coopération entre les pays , notamment dans le domaine du commerce et de la gestion des approvisionnements .

En effet, nous assistons au passage à une économie mondiale plus intégrée et plus interdépendante avec ses opportunités et ses menaces, et beaucoup dépendra de la façon dont elle sera conduite, c'est-à-dire soit qu'elle sera guidée et encadrée ou, au contraire laissé au libre jeu du marchés.

Dans les pays de développement, les chances à saisir sont énormes .déjà, ils croissent à un rythme deux fois supérieure aux pays développés. Le pouvoir économique se déplace vers le sud et vers l'Est.

Pour beaucoup de pays en développement, la crise asiatique à renforcé l'idée que la globalisation est un concept de riches, dont les règles favorisent les plus compétitifs .Ils sont conscients que leurs exportations de matières premières ne sont pas toujours compétitives.

En raison de leur faible niveau d'intégration dans l'économie mondiale, les pays en développement sont les moins affectées par la globalisation et par la contagion des crises financières.

Cependant, ils sont vulnérables aux forces globales, toute leur richesse provient de matières premières échangées en dollars, ils dépendent de prix de matières premières qui ne cesse de baisser.

Bien que, les exportations des pays en développement ne trouvent en rythme dynamique que dans les décennies 1970 .Ce dynamisme est le produit d'une libéralisation commerciales sous rigide du FMI et de la BM, et aussi les négociations du TOKYO ROUND ,1973 à1979, qui se traduisent par la réduction des barrières non tarifaires.

La mondialisation doit beaucoup au rôle moteur du progrès technique qui rend possible le raccourcissement du temps et de l'espace.

Introduction général

La globalisation implique la globalisation du savoir, le savoir est en même temps le savoir sur les pays en développement, beaucoup d'entre eux ne participent que très peu dans les institutions financières, leur présence sont limités par leur faible capacité institutionnelle.

En effet, les PED sont dominés par les grandes puissances, car n'ont pas les moyens financiers, ni les ressources humaines pour maîtriser la technicité et pour maintenir le niveau technologique sur le plan global.

La globalisation financière n'est pas un phénomène statique et rencontre des nouveautés régulièrement portant, soit sur des systèmes financiers internationaux, soit des innovations financières ou encore des crises financières qui viennent animer la scène mondiale de la finance. Cependant une légitime question quant à l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale peut être posée et présentée sous la problématique suivante :

Dans un contexte de la mondialisation, quelle est l'impact de la mondialisation sur l'émergence des pays en développement dans l'économie mondiale ?

Plusieurs questionnements peuvent découler de cette problématique principale, à savoir :

- La globalisation est-elle un phénomène nouveau ?
- Quelles sont les chances des pays en développement de tirer des bénéfices de la globalisation ?
- Comment la globalisation financière a pu influencer certains pays en développement et pas d'autres ?

Hypothèses du mémoire

Atravers cette problématique nous essayerons d'approcher la réalité de la globalisation financière et l'émergence de certains pays en enveloppement. Pour cela nous proposons trois hypothèses à savoir :

- La globalisation ne date pas d'aujourd'hui et a existée bien avant.
- la globalisation lâche des forces et provoque plusieurs changements dans le système financier international, cela est susceptible d'influencer les économies nationales des pays en développement.

Introduction général

- les forces lâchées par la globalisation à générer un dynamisme mais aussi de la marginalisation.

Choix et intérêt du mémoire

Notre motivation première quant au choix de cette thématique trouve son origine dans un constat : Le processus de la globalisation financière a montré ses défaillances et ses limites notamment à partir des années 1970 à travers principalement le déclenchement de crise de plus en plus fréquente et récurrente ayant touchées les marchés financiers internationaux.

Mais malgré toutes ces défaillances, la globalisation a permis à certains pays de développer leur économies et d'émerger jusqu'à devenir une puissance mondiale.

Objet du mémoire

L'objet de ce mémoire est d'apporter des éléments de compréhension de la globalisation financière et l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale et d'essayer d'expliquer les liens entre la globalisation financière et l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale notamment avec la libéralisation des marchés et les opportunités offertes pour certains pays en développement.

Démarche méthodologique et bibliographie

Dans notre étude, nous nous sommes appuyés sur des recherches bibliographiques et documentaires basées sur les ouvrages, revues, et des sites internet.

Le travail que nous allons développer contiendra trois chapitres, le premier chapitre, nous parlerons sur la présentation de la globalisation financière, son évolution historique et de ces caractéristiques. Le deuxième chapitre se portera sur trois expériences des pays en développement qui ont émergés dans le contexte de la globalisation. Dans le troisième chapitre nous présenterons les caractéristiques de l'économie Algérienne et les principales réformes politiques et économiques adoptées à son économie après l'indépendance.

Chapitre1 : la globalisation financière

Introduction

En vérité, la globalisation financière n'est pas un phénomène nouveau contrairement à ce qui véhiculé par l'opinion générale. En effet, la fin du XIXe siècle, soit de 1870 à 1914, a été une époque de forte internationalisation des marchés financiers. Le stock d'actifs étrangers détenus par les pays industrialisés représentait alors près de 50% environ de leur produit intérieur brut. Ce stock a connu un ralentissement dans son processus du fait du krach boursier de 1929 et des deux guerres mondiales pour atteindre un minimum de 10%. Par la suite, la fin du système de Bretton Wood en 1971, avec le passage à un système de change flottant en 1973, marque le début de la reprise du processus de la mondialisation financière. Les taux d'intérêts ont été libéralisés dans les années 1980, mais ce n'est qu'en 1990 que la globalisation financière a connu une phase explosive, en devenant totalement autonome.

Dans l'histoire, la globalisation financière a connu plusieurs changements et la plupart des systèmes financiers ont été profondément modifiés, et ce grâce à la concurrence dans les différents places financières internationales. La création de divers types de marchés financiers internationaux, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et les innovations financières sont considérées comme des éléments majeurs du phénomène de globalisation. Bien que la globalisation financière a permis une croissance économique dans certains pays, celle-ci a également des aspects négatifs charriés par les différentes crises financières, comme les inégalités sociales et les pertes d'emplois.

L'objectif de ce premier chapitre est de présenter une vue d'ensemble de la globalisation financière. D'abord, nous allons présenter dans la première section l'évolution historique, depuis son avènement en 1870 jusqu'à aujourd'hui, de la globalisation financière. Dans la deuxième section, nous présenterons les principaux intervenants dans cette globalisation. Dans la troisième section, nous allons traiter les différentes crises liées à la globalisation financière.

Section01 : un aperçu historique et une vue d'ensemble de la globalisation financière

La globalisation financière est un phénomène vaste et complexe caractérisé par un processus d'intégration des marchés financiers internationaux, sous l'impact de la libéralisation financière internationale et de l'accroissement de la mobilité internationale de capitaux. Bien

Chapitre1 : la globalisation financière

que présentée aujourd'hui comme le résultat des nouvelles technologies et des innovations financières, il convient de souligner que la globalisation financière est loin d'être un phénomène spécifique à ces dernières décennies.

1-aperçu historique de la globalisation financière

La globalisation est-elle un phénomène nouveau ? Certains auteurs dont Bairoch pensent que la globalisation n'est pas un phénomène nouveau et a existé bien plus tôt, pendant le XXème siècle, notamment durant la période 1870-1913¹. Celle-ci a connu une pause suite aux deux guerres mondiale. Mais avec le passage du système de change fixe au système de change flottant, l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'innovation financière, la globalisation a une reprise sous une autre forme et avec une plus grande vitesse.

1-1-La période allant de 1870 à 1944

Le début de la globalisation financière remonte à 1870. Elle s'est estompée, suite à la première guerre mondial avec le crache boursier de 1929 et de la seconde guerre mondial.

La globalisation financière de la période allant de 1870 à 1914² a été caractérisée par un nombre restreint d'actifs, à cause non pas seulement des barrières informationnelles et technologiques, mais aussi de la stabilité des changes qu'autorisait le système étalon-or. A cette période, les avantages liés à la stabilité des changes et au rééquilibrage des balances courantes favorisaient l'intégration financière et limitaient la vulnérabilité aux crises. A cause de l'imperfection de l'information et les obstacles technologiques, les investisseurs se concentraient sur les actifs tangible, transparent et sur les obligations plutôt que sur les actions. Les contraintes technologiques et informationnelles limitaient les possibilités d'investissement à terme. Cette époque était marquée aussi par la destination des flux de capitaux vers les pays développés, des pays riches en ressources naturelles disposant d'une main-d'œuvre formée et bénéficiant de faibles coûts de transport. Avec le système étalon-or et la stabilité des taux de change, les états poursuivaient des politiques budgétaires et monétaires stables, car la parité fixe limitait la création monétaire et la possibilité de monétiser la dette publique. Mais a la fin des années 1880, l'Angleterre, principal exportateur de capitaux, avait

¹Alice LANDAU « La globalisation et les pays en développement » ; édition L'Harmattan ; 2006 ; p72

² Faubert Violaine « quels enseignement tirer de la première mondialisation (1870-1914) ? » ; trésor-éco ; N°93 ; octobre 2011 ; p1-7

Chapitre1 : la globalisation financière

augmenté ses taux de 2.5% à 4 %, puis il a été imité par d'autres puissances européennes, ce qui a engendré une réduction des flux de capitaux destinés au pays émergent, qui avaient ainsi eu des difficultés à financer leurs déficits courants ; ce qui rendait nécessaire un rééquilibrage du solde externe. En 1913, la moitié du total des réserves en devise était faite en sterling. Quant au dollar, il était inexistant dans les réserves avant la création de la FED en 1914.

Du fait de la première guerre mondiale, plusieurs pays, notamment d'Europe, ont jugé utile de retourner à l'étalon-or arrêté en 1919. Ainsi, à partir de 1920, de multiples conférences ont eu lieu afin de créer un nouveau système monétaire international. La conférence de Gênes en mai 1922 représente la plus importante de ces conférences, où la délégation britannique sous la direction du gouverneur de la banque d'Angleterre, Montagu Norman, a présenté une proposition de réforme monétaire internationale qui a plus tard, servi de base pour le système de change or, « gold exchange standard »³. Par la suite, les États-Unis sont passés de l'état de débiteurs étrangers à celui de créanciers importants. 60% des titres américains tenus à l'étranger furent revendus aux investisseurs américains afin de financer la guerre et plus de 12 milliards de dollars de crédits ont été accordés par les États-Unis ou alliés. Les exportations américaines de capitaux en 1919-1920 ont été plus fortes qu'en toute période ultérieure.⁴ Par la suite, en été 1928, la Réserve Fédérale Américaine a commencé à relever les taux d'intérêt qui causèrent la fin des prêts. Le 18 septembre 1929, les prix des actions ont chuté brusquement sur le New York Stock Exchange, puis sur London Stock Exchange. Le 24 octobre, le marché a perdu 11% de sa valeur sur le commerce lourd, plus de 30 milliards de dollars en l'espace de deux jours et 14 milliards de dollars le 29 octobre seulement ; c'était donc un crash boursier en ce jour, dit le « jeudi noir »⁵.

Par un effet de dominos, c'est l'ensemble de la Bourse qui s'effondre, et la chute de 1930 à 1932 est supérieure à celle de l'année 1929. Ainsi, entre 1929 à 1933, le commerce mondial chute de deux tiers⁶. 9000 banques disparurent du fait d'un manque de liquidité. À partir de 1940, les ministres des finances britannique et américain J.M Keynes et H.D White, commencèrent à se consulter pour proposer un nouvel ordre international. En 1944, Keynes et White, afin d'essayer de garantir la stabilité du système monétaire international, avaient

³Isard Peter ; « Globalization and the international financial system : What's wrong and what can be done » ; Cambridge University Press ; UK ; 2005 ; p14-27.

⁴Eichengreen Barry ; « System financier et crise économique dans l'entre-deux-guerres » ; Revue d'économie financière. N° 14, 1990, p 106-107

⁵https://en.wikipedia.org/wiki/Wall_Street_Crash_of_1929 (consulté le 08/04/17)

⁶<http://www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/99-xxe-siecle/2703-crise-financiere-economique-1929.html> (consulté le 08/04/17)

Chapitre1 : la globalisation financière

proposé un nouvel ordre économique consistant à garder l'or à la base et introduire une gestion internationale des taux de change et des prêts, à travers le Fonds Monétaire International. Ainsi par la création de la BIRD (banque internationale pour la reconstruction et le développement), l'idée majeure de la conférence de Bretton Wood était d'éviter la dislocation de l'ordre monétaire international, en évitant l'hyperinflation, le protectionnisme, les dévaluations compétitives, les change flottants, etc.

1-2-La période allant de 1945 à 2016

Durant la période allant de 1945 à 2016 le monde a connu de nombrables changements dans son système financier. En effet, le processus de la globalisation a été marqué par plusieurs changements, à savoir le passage au système de change flottant, une intégration plus forte des marchés, les nouvelles technologies et les innovations financière, mais aussi une multitude de crises financière.

1-2-1- Vers un nouveau système de change 1945-1970

Plusieurs événements son produit entre 1945 et 1970, les États-Unis a connu une période d'excédents commerciaux contrairement aux pays européens qui présent un déficit énorme de sa balance des paiements qui sure financé par des prêts américains. Au milieu des années 1950, les réserves mondiale du dollar étaient supérieures à celle en livres sterling, ainsi le dollar a détrôné le livres sterling devise mondiale depuis le 19 siècle. En 1958, la balance des paiements américaine était déficitaire jusqu'à 1960 créaient une surabondance de dollar, puis en 1961, le gouvernement américaine créa le pool d'or, un arrangement entre huit pays afin de mettre en commun leur or et intervenir pour maintenir la parité de 35 dollar l'once, ainsi, entre 1961 et 1965 le prix d'or reste sous contrôle. Mais après la vente d'environ 3 milliards de dollars, entre novembre 1967 et mars 1968, le pool d'or cessa de fonctionner, en mars 1968⁷

1-2-2-le développement de la globalisation financière 1970-2016

Au cours des années soixante-dix, les pressions sur le dollar, les chocs pétroliers, la montée inégale de l'inflation dans les pays de l'OCDE se sont conjugués pour transformer le système monétaire international. On est passé d'un système régulé par les gouvernements sous le

⁷ Gilles C.B et autre ; « histoire de la globalisation financière » ; Ed Armand Colin ; Collection U ; Paris ; 2010 ; p94-134

Chapitre1 : la globalisation financière

contrôle des mouvements de capitaux à un système mû par les marchés qui a libéré les flux internationaux de capitaux⁸, ainsi l'accorde de Jamaïque en janvier 1976 marque la fin de système de change fixe et le passage définitif au change flottant.

A partir de 1977 deux principaux changements on marque la globalisation financière, l'apparition des nouveautés sur les marchés financiers et le développement de crises financières. En effet, la diversification des instruments de placement et d'emprunt, l'apparition de marchés dérivés sont des processus qui ont leur source dans la mutation des systèmes financiers nationaux. La libéralisation financière des années 1980 a été marquée par l'apparition de diverses crises. Citons la crise corner de l'argent métal en 1982, la crise de la dette bancaire des pays en voie de développement (PVD) en 1982, la crise de la Bank of New York en 1985, le Krach d'octobre 1987 du marché obligataire puis des marchés d'actions, la crise de Junk bonds en 1989 et la bulle spéculative japonaise également en 1989.

Les crises financière se poursuivent durant la période allant de 1990 à 2016, à savoir la crise mexicaine en 1994, asiatique en 1997 et crise russe en 1998 et aussi la crise du système monétaire européen, mais elle a permis l'émergence de certains pays L'ouverture aux entrées de capitaux a été un puissant incitant à réformer les systèmes financiers des pays en développement. Ceux qui se sont engagés dans cette voie ont eu droit à la nouvelle appellation de marchés émergents décernée par les institutions internationales.⁹

Depuis le début des années 2000, les mouvements internationaux de capitaux ont pris une importance considérable dans les échanges mondiaux. Une épargne de plus en plus abondante, en provenance principalement des pays émergents (Chine en tête), mais aussi, dans une moindre mesure, de l'Allemagne et du Japon, cherche à se placer à l'étranger (aux États-Unis ainsi que dans divers pays d'Europe occidentale, mais dans une plus faible proportion). Les États-Unis drainent presque la moitié de l'épargne mondiale. Ce nouveau millénaire est marquée aussi par des crises, telle-que le krach boursier en mars 2000 qui fut appelé « bulle internet », la crise du crédit immobilier en 2007 et la crise de la dette souveraine dans la zone euro en 2009.

⁸ CEPII ; « L'économie mondiale 2000 », Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 1999 p53

⁹ CEPII ; op.cit ; p59

Chapitre1 : la globalisation financière

2-Présentation de la globalisation financière

L'un des traits marquants de l'économie mondiale en ce début du siècle est la montée en puissance de la finance internationale. Pour comprendre cette transformation, qui est désignée de globalisation financière, il est nécessaire de présenter ces définitions ainsi que ses caractéristiques.

2-1-Définition de la globalisation financière

Bien que les définitions de la globalisation financière soient nombreuses, plusieurs auteurs ont essayé de la définir.

Selon **Moutoussé Marc** et **Chamblay Dominique**, «la globalisation financière désigne la transformation du système financier international, causée par La suppression des frontières nationales sur les marchés des capitaux ainsi que par le décloisonnement des marchés financiers»¹⁰.

Pour **Aglietta Michel** : «la globalisation financière est le nom donné à des transformations qui ont affecté les principes de fonctionnement de la finance. Ce sont des transformations très profondes qui associent étroitement la libéralisation des systèmes financier nationaux et l'intégration internationale».¹¹

Pour **ArestisPhilip** et **BasuSantou**, «la globalisation financière se réfère au processus par lequel les marchés financiers des différents pays sont intégrés en un seul. Elle peut être également définie comme une libre circulation de capitaux à travers les frontières nationales sans faire face à des restrictions».¹²

A travers les définitions précédentes, nous constatons que les auteurs sont unanimes à dire que la globalisation financière représente les transformations ayant touchés le système financier international, principalement, à travers l'ouverture des frontières des marchés financiers et la libéralisation financière.

Certains auteurs font une distinction entre la globalisation financier et l'internationalisation financière. Selon **ShirakawaOkima** et **Shiratsuk** (économistes japonais),

¹⁰Moutoussé Marc et Chamblay Dominique ;«100 fiches pour comprendre les sciences économiques» ;Ed Bréal Amazon ;3eme édition ;France ;2005 ;p162.

¹¹Aglietta Michel ;«l'économie mondial 2000» ;Edition la découverte, collection repères ;paris ; 1999 ;p52.

¹²Arestis Philip and BasuSantou «Financial globalization and regulation» ;workingpaper N°397 ;the levyEconomicsinstitute of bard colleague USA ;december 2003 ;p2 .

Chapitre1 : la globalisation financière

l'internationalisation représente l'augmentation des transactions externes, tandis que la globalisation se réfère à une tendance collective de l'intégration du marché financier de chaque pays vers un marché mondiale unique.

2-2-les caractéristiques de la globalisation financière

Au cours des années 1980, les pays développées suivis par les pays émergents, ont procédé à des réformes qui ont transformé le système financier international. Ces réformes, qui visent la libéralisation des marchés financiers, ont été désignées par le sigle 3D : Déréglementation, désintermédiation et décloisonnement.

Pour rattraper le retard par rapport aux anglo-saxons, les gouvernements de L'Europe ont entrepris des initiatives se résumant à la théorie des 3D d'**Henri bourginat**¹³. Les 3D considérés à l'origine de la globalisation financière signifient :

- **La déréglementation** désigne la suppression des règlements nationaux régissant et restreignant la circulation des capitaux (contrôle des changes, encadrement du crédit, etc.). Partie des Etats-Unis et du Royaume-Uni, la déréglementation s'est progressivement étendue à tous les pays industrialisés dans les années 1980.
- **Le décloisonnement** désigne l'abolition des frontières segmentant les marchés financiers. Segmentation des divers marchés nationaux, d'une part, mais aussi segmentation, à l'intérieure d'un même pays, entre divers types de marchés financiers d'autre part (marché monétaire, marché obligataire, marché des changes, marché à terme, etc.). Aujourd'hui, les marchés financiers nationaux sont interconnectés, constituant un vaste marché global.
- **La désintermédiation** signifie la promotion de techniques de financement direct reposant sur l'émission et l'échange de titres négociables. l'accès plus facile des entreprises aux marchés financiers. Les banques ont dû affronter une réduction progressive de leur marge d'intermédiation. Elles sont alors tournées vers les services liés à la finance directe.

2-3-définition de la mondialisation

«La mondialisation peut se définir comme le processus par lequel l'interdépendance entre les marchés et la production de différents pays s'accroît sous l'effets des échanges de biens et de

¹³BourginatHenrie:«finance international» ;presse universitaire française ;4eme édition ;paris ;1999,p 77,78 .

Chapitre1 : la globalisation financière

services ainsi que des flux financiers et technologiques. Il ne s'agit pas là d'un phénomène nouveaux mais de la poursuite d'une évolution amorcée depuis longtemps.» (Commission européenne 1997, p.51 dans Thompson, 1999).

2-4-les vagues de la mondialisation

2-4-1-La première mondialisation amorcée au XIX e siècle

La première mondialisation a pour origine la révolution industrielle de 1815. Elle aduré de 1830 à 1914 (selon la présentation du Suzanne Berger). A cette époque, L'Angleterre entame sa croisade libre-échangiste à contre-courant du protectionnisme qui se répand en Europe dans les années 1980¹⁴.

L'apparition du chemin de fer et la révolution maritime possibles grâce à la machine à vapeur, permettant l'apparition d'un marché mondiale. La baisse des couts des transports encourage des flux commerciaux nouveaux d'abord interrégionaux puis internationaux.

L'Europe s'affirme ainsi comme la première zone commerciale du monde, puisqu'elle participe aux deux tiers des échanges mondiaux principalement dans les domaines de charbon, du fer et des produits manufacturés.

Au sein même de cette Europe plein essor apparaissent des tensions commerciales, entre une Allemagne dont le commerce est en phase d'expansion et un Royaume-Unis sur le déclin.

Cette époque est marquée par des flux migratoires particulièrement dense. Cela est dû aux 50 millions d'Européens qui ont immigré vers de colonies de peuplement (Etats-Unis, Brésil, Argentine, Afrique du Nord) jusqu'en 1914.

On assiste alors à une véritable course aux colonies et au partage du monde. Deux grandes puissances coloniales s'affirment : L'Angleterre qui domine les Indes, la Birmanie, Singapour, Hong Kong, la Malaisie...et la France, qui possède des territoires en Indochine et en Afrique du Nord.

¹⁴Mathild Lemoine, Phillipe et Thierry Madiès«les grandes questionns d'économie et finance internationales»,de Boeck,2007,p.p.25

Chapitre1 : la globalisation financière

2-4-2-L'entre deux guerres, une pause pour la mondialisation

C'est une période qui profite à l'émergence des Etats- Unis comme première puissance mondiale, ainsi que l'anticolonialisme. Les années 20 connaissent un désordre monétaire sans précédents : Le mark s'effondre, le franc est en difficulté et la monnaie britannique connaît biens de malheurs : Pris au piège de la monnaie forte, le Royaume-Unis connaît un recul des exportations, une stagnation économique et une montée du chômage.

Le commerce mondial demeure fragile ; c'est en partie dû à une nouvelle donne économique avec les Etats-Unis installés au poste de leader des transactions, et qui en profitent pour donner l'exemple en matière de protectionnisme, en relevant les protections douanières à 30% de la valeur du produit importé.

La crise devient mondiale dans les années trente. Le krach boursier de 24 octobre 1927 à Wall Street et une insuffisance de la demande par rapport à l'offre, d'où une crise de la surproduction.

Dans un milieu aussi peu propice aux échanges, le commerce international ne peu que s'effondrer, les pays tombe dans l'engrenage de protectionnisme ; c'est le cas de l'Angleterre qui devient protectionniste en 1932. D'autre pays ont recours à l'autarcie.

L'autre caractéristique de la mondialisation dans cette époque réside du passage de la logique de l'échange à une logique de la production et de la division internationale des processus de production (DIPP).

2-4-3-La mondialisation contemporaine

Se caractérise par l'accélération la procédure de décision et la communication grâce à l'interconnexion des acteurs. En1990, le nombre des firmes multinationales était 37000, a atteint 65000 en 2005 et 82000 en 2008.

La montée en puissance des économies émergentes contribue à la forte hausse des produits agricoles destinés à l'alimentation. Une augmentation de 11% du volume du commerce mondiale entre 1997 et 2000. Ce dynamisme s'accompagne avec une forte insertion des pays en développement dans les échanges mondiaux.

Chapitre1 : la globalisation financière

Section 02 : Intervenants dans la globalisation financière

Plusieurs intervenants ont contribué dans le processus de la globalisation, à savoir des institutions financière et bancaire, des firmes multinationales, des Etats. Ils peuvent être aussi des produits et des opérations, etc.

1-Les investisseurs institutionnels

Vers les années 1980, on assiste à une institutionnalisation croissante de l'épargne des ménages, cette dernière est collectée et gérée par des investisseurs institutionnels.

1-1-Définition des investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels, parfois appelé « zinzins », sont des organismes financiers qui, en raison de leur nature ou de leurs statuts, sont tenus de placer une grande partie des ressources qu'ils collectent, en instruments financiers. Leur rôle dans l'économie est d'agir comme des investisseurs hautement spécialisés pour le compte d'autrui¹⁵.

Les investisseurs institutionnels ont le choix entre deux types de gestion de placement, à savoir gestion active ou gestion passive. On peut les distinguer à travers l'explication suivante : « l'objectif d'une stratégie de placement active est de faire mieux que les marchés, ou le marché est choisi comme référence ; alors qu'une stratégie de gestion de placement passive consiste à suivre le marché sans essayer d'anticiper son évolution »¹⁶.

1-2-Les principaux investisseurs institutionnels

Les investisseurs institutionnels ayant le plus marqué les marchés financiers internationaux sont les fonds de placement, dont les principaux sont : les fonds d'investissement, les hedgefunds et les fonds souverains.

1-2-1-Les fonds d'investissement

Le fonds d'investissement ou capital-investissement est défini comme « un terme financier utilisé pour désigner une société financière dont l'objectif consiste à investir dans des sociétés sélectionnées pour leurs opportunités d'évolution. Les fonds d'investissement ou

¹⁵LianosAngelos ; « la place des investisseurs institutionnels internationaux dans le droit des marchés financiers français » ; université robert schuman de strasbourg ; France ; septembre 2003 ; p5.

¹⁶http://en.wikipedia.org/wiki/institutional_investor (consulté le 16/04/17)

Chapitre1 : la globalisation financière

privateequityse divisent en plusieurs catégories en fonction de leurs activités. On trouvera par exemple des fonds de capital-risque, des fonds de capital développement, des fonds LBO (leveragedbuy-out)... Toutes ces spécificités correspondent à des stratégies d'investissements différentes basées sur la période de maturité des entreprises cibles »¹⁷.

1-2-2-Les hedges fonds (fonds d'arbitrage)

Le premier hedgefund a été constitué en 1949 aux États-Unis par un sociologue et journaliste financier : Alfred Wislow Jones. Ce dernier est considéré comme le père fondateur de l'industrie. Les hadges fonds sont considérés comme étant « une association privée d'investissement utilisant un large éventail d'instruments financiers, comme la vente à découvert d'actions, les produits dérivés, le levier ou l'arbitrage, et ceci sur différents marchés. Généralement les gérants de ces fonds y investissent une partie de leurs ressources et sont rémunérés selon leur performance. Ces fonds exigent souvent des investissements minimums élevés et leur accès est limité. Ils s'adressent particulièrement à une clientèle fortunée, qu'elle soit privée ou institutionnelle »¹⁸.

1-2-3-Les fonds souverains

Le premier fonds souverain a été créé en 1953 et il s'agit du « Kuwait InvestmentBoard » qui devin en 1963 le « Kuwait Investment Office », et depuis, leurs nombre ne cesse d'augmenter. ils peuvent être définis comme « des véhicules d'investissement étatique, alimentés par des réserves de change autre que les réserves officielles, répondant à des objectifs macroéconomique, investissant à long terme dans des actifs étrangers et dépourvus d'engagement explicites »¹⁹, ou encore, ils désignent spécifiquement « les avoirs des États en monnaie étrangère ». Dans une acception plus large, ils désignent tous les fonds d'investissement détenus par un État²⁰.

2-Produit et opérations majeurs

Les investisseurs institutionnelles ont contribué dans le processus de la globalisation financière, ces dernières ont également participé à la création d'une multitude de produits et d'opérations financières ayant fortement marqué le système financier international.

¹⁷<http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/23803-fonds-d-investissement-definition> (consulté le 16/04/17 à 20:28)

¹⁸Capocci Daniel ; « introduction aux hedgefonds » ; édition ECONOMICA ; paris ; 2004 ; p19

¹⁹Demarolle Alain ; « rapport sur les fonds souverains » ; Edition la découverte française ; paris ; 2008 ; p4

²⁰https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds_souverain (consulté le 16/04/17 à 23 :41)

Chapitre1 : la globalisation financière

2-1-Les produit dérivés

Un produit dérivé est un contrat entre deux parties donnant le droit soit d'acheter ou de vendre, à terme, de façon ferme (futur) ou optionnelle (option) un autre actif à un prix fixé à l'avance. Ils ont pour fonction de permettre l'échange sur un marché du risque inhérent à l'actif dont il dérive, actif dit « sous-jacent ».

Parmi les produits dérivés, ceux qui sont à l'origine de cette innovation financière et utilisés dans la plupart des transactions sur les marchés financiers, à savoir :

- **Option** : elle peut être définie comme le droit d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'actifs financiers ou réels sous-jacents, mais également des conditions de placement à un prix fixe à l'avance, que l'on appelle le prix d'exercice ou le Strike, moyennant une prime²¹.
- **Les swaps** : désigné aussi échange financier, il s'agit d'un contrat d'échange de flux financiers entre deux parties, qui sont généralement des banques ou des institutions financières²², et ce selon un échéancier fixé à l'avance.
- **Les futures** : un future est un contrat entre deux parties qui s'engagent, l'un à vendre, l'autre à acheter, à une date standardisée, un montant aussi standardisé d'un actif financier de référence, à un prix convenu à l'avance, sur un marché organisé²³.
- **Les forwards** : la définition du forward est identique à celle des contrats futurs à la différence près qu'ils sont négociés de gré à gré et le montant et la date d'échéance ne sont pas standardisés.

Il existe d'autres produits dérivés qui sont destinés principalement à transférer les risques de crédits, ils sont présentés par la titrisation et les swaps de défaut de crédit :

- **La titrisation** : le terme vient du fait que les créances acquises par l'investisseur se trouvent financièrement transformée en titre librement négociable. C'est une technique utilisée aux États-Unis depuis les années 1970.
- **Le crédit default swaps** : c'est un produit dérivé qui permet de s'assurer contre le risque de non-paiement d'une dette émise par un Etat ou une entreprise. Il s'agit d'un contrat qui s'apparente à une assurance. l'acheteur de protection paie une prime au

²¹Jégourel Yves ; « les produits financiers dérivés » ; Edition la découverte ; paris ; 2005 ;p17

²²[https://fr.wikipedia.org/wiki/Swap_\(finance\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Swap_(finance)) (consulté le 16/04/17 à 00 :49)

²³Siroénjean-marc ; « finances internationales » ; édition Amand Colin ; paris ; 1993 ; p161

Chapitre1 : la globalisation financière

vendeur en contrepartie de laquelle le vendeur s'engage à compenser les pertes de l'actif de référence en cas de survenance d'un événement. Il est introduit en 1997 par JP Morgan.

2-2-Les opérations financières

Les opérations financières dominent les marchés financiers et la plupart des transactions sont basées sur ces opérations, qui sont la spéculation financière, l'effet de levier et les opérations spots.

2-2-1-La spéculation financière

Appelée aussi spéculation boursière, elle est considérée comme un jeu de hasard, connu sous le nom de Gambling. Elle vise généralement à employer des capitaux disponibles ou susceptibles d'être mobilisés, dans la perspective d'obtenir un gain monétaire. Mais elle peut aussi engendrer des pertes pouvant provoquer des crises financières. Elle est définie par Dominique Plihon comme suit : « c'est prendre délibérément un risque, dans l'espoir d'un gain ultérieur ».

2-2-2- L'effet de levier

Dans la sphère financière, le levier est ce phénomène qui permet de multiplier sa mise très au-delà de ses apports, très au-delà également des multiples rendements observés dans le cadre des placements financiers habituels²⁴.

L'effet de levier peut être défini comme étant « une opération qui consiste pour un investisseur en capital à acquérir une société au travers d'une holding de reprise et au moyen d'un apport limité en fonds propres, en recourant à l'emprunt bancaire et en faisant supporter la charge de cet emprunt par la société acquise »²⁵. La première acquisition se fait en janvier 1955 aux USA, lors de l'achat de la société Steamship Pan-Atlantique par McLan Industries Inc.

²⁴Pham Virgine ; « LBO : mode efficace de financement d'acquisition d'entreprises » ; CNAM Paris 5Conservatoire National des Arts et Métiers); 2003 ; p 35

²⁵PintiauxValérine ; « Tout savoir sur les opérations de LBO : Le LeverageBuy-Out » ; Gualino éditeur ; Paris ; 2007 ; p40.

Chapitre1 : la globalisation financière

2-2-3-Les opérations spots

Le terme spot peut soit qualifier les conditions de négociation d'un marché à l'instant présent ou les modalités de règlement d'un actif négocié par un investisseur. Ainsi les opérations spot s'appliquent régulièrement aux transactions sur les marchés des devises au contraire des marchés dérivés dont les négociations ont une échéance à terme²⁶. Le spot est composé de deux principales opérations, l'achat avec marge et la vente à découvert.

- **L'achat sur marge :** l'achat sur marge est une opération d'achat de valeurs immobilières à l'aide d'un emprunt bancaire en contrepartie de versement des intérêts. Cette opération peut engendrer des gains comme il peut engendrer des pertes. Il faut remarquer que cette opération se fait généralement au travers d'un compte sur marge, de ce fait elle est risquée, puisque en cas de perte, l'acheteur doit rembourser la dette et les intérêts avec un argent qu'il n'a plus.²⁷
- **La vente à découvert :** La vente à découvert consiste à vendre à terme un actif que l'on ne détient pas le jour où cette vente est négociée, mais qu'on se met en mesure de détenir le jour où sa livraison est prévue. Dans la vente à découvert, nous commençons par vendre une valeur que nous ne possédons pas pour la racheter plus tard. Le but du jeu est bien évidemment de vendre une valeur à un certain prix et de la racheter à un prix inférieur pour encaisser la différence.²⁸

3-Les firmes multinationales (FMN)

Les multinationnalisations sont des entreprises est une facette de leur internationalisation, c'est-à-dire de l'élargissement de leur champ d'activité au-delà du territoire national. Elle s'effectue d'abord par des IDE (investissements directs à l'étranger), qui consistent en la création ou l'achat de sociétés à l'étranger qui deviennent des filiales de la firme ainsi multinationnalisées. La multinationnalisation est ainsi à l'origine d'une spécialisation à l'échelle internationale dans laquelle les pays développés se sont réservés les activités à haute valeur ajoutée. Cependant, elle engendre dans ces pays des délocalisations d'activités industrielles,

²⁶ <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/spot> (consulte le 21/04/17 à 17:00)

²⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Achat_sur_marge (consulte le 21/04/17 à 17:35)

²⁸ https://www.abcbourse.com/apprendre/1_vad.html (consulte le 21/04/17 à 17:55)

Chapitre1 : la globalisation financière

sources de destruction d'emplois peu qualifiés, excluant ainsi de facto les actifs les moins productifs du marché du travail.²⁹

4-Les banques

Les banques sont les établissements financiers qui collectent les dépôts du public, et qui accordent des crédits, on les appelle les intermédiaires financiers. Les rôles d'une banque est le financent des investissements, la création monétaire et le développement de sociétés par le biais de placements à risque. Elles exercent également des activités de conseil en matière de fusion et de rachat d'entreprises.³⁰

5- les principaux flux financiers internationaux³¹

La globalisation financière a permis l'intensification de trois principaux flux financiers, à savoir : les investissements directs à l'étranger (IDE), les achats de titres étrangers et les placements à très court terme sur une place financière étrangère.

- **les investissements directs à l'étranger (IDE) :** l'IDE est une opération par laquelle des entités résidentes d'une économie acquièrent ou ont acquis un intérêt durable dans une entité résidente d'une économie étrangère, d'une part, il favorise la rentabilité des entreprises nationales et accélère la croissance économique, dans le pays d'origine, et d'autre part, fournit les ressources externes (capital et technologie) qui soutiennent le développement économique des pays d'accueil. Et améliorent le niveau de l'emploi.
- **les opérations d'achat à long terme :** Les achats de titres étrangers sont des placements en actions, obligations ou tout autre produit financier à plus d'un an. Ces investissements ont enregistré un développement très important ces dernières années.
- **les placements à très court terme :** Les placements à très court terme sur une place étrangère sont des flux très sensibles aux variations des taux d'intérêt et des taux de change.

²⁹ <http://altermonde1982.canalblog.com/archives/2011/05/17/21153232.html>

³⁰ Emmanuelle GABILLON et Jean-Charles ROCHET ; « Dictionnaire de l'Economie Encyclopaediauniversalis », 2007.

³¹ <http://sabbar.fr/economie-2/la-globalisation-financiere/> (consulte 28/04/17)

Chapitre1 : la globalisation financière

Section 03 : l'impact de la globalisation financière

Tout comme autre phénomène, la globalisation financière n'est pas sans effets, à la fois positifs et négatifs, les effets positifs tels que l'allocation optimale des ressources,

1-les effets escomptés de la globalisation financière

Pour ses partisans, la globalisation financière présente certain nombre d'avantage tel que :

1-1- Une allocation optimale des ressources

Les défenseurs de la globalisation financière avancent l'argument selon lequel l'allocation optimale des ressources financières au niveau mondial grâce à la mobilité des capitaux améliore les capacités du système financier et devrait aboutir à des gains d'efficacité. En effet, l'ouverture des économies permet une orientation plus profitable de l'épargne mondiale, tant du point de vue des emprunteurs que de celui des prêteurs. Ainsi, les capitaux disponibles s'orientent vers les places financières plus rentables. Parallèlement, les emprunteurs peuvent trouver des sources de financement moins onéreuses sur le marché mondial que dans les limites plutôt étroites de leur marché national.³²

1-2- Le rattrapage des pays en développement

Le déplacement du capital vers les pays où celui-ci est rare, favorise leur croissance économique. Pour certains pays émergents, les entrées de capitaux ont permis de combler l'insuffisance de l'épargne interne, aussi, il stimuler les secteurs d'activité, ce qui permet la croissance dans ces pays. L'amplification des flux de capitaux à destination des pays émergents ont fortement augmenté, ce qui a largement contribué à financer leur croissance.³³

1-3- Couverture contre certains risques

La multiplication des innovations financières, notamment depuis la fin des années 1980, a permis aux entreprises de se couvrir contre un certain nombre de risques, tel que les risques de variation du change, du taux d'intérêt et des fluctuations du cours des matières premières. Celle-ci est utilisée comme des assurances sur les opérations effectuées, de sorte à ne pas générer ni gain, ni perte.

³²<http://frank-khalifa.com/wp-content/uploads/2014/09/4-La-globalisation-financi%C3%A8re-et-ses-risques.pdf> (consulte le 22/04/17)

³³<http://sabbar.fr/economie-2/la-globalisation-financiere/> (consulte le 28/04/17)

Chapitre1 : la globalisation financière

1-4- Diversification des patrimoines

La globalisation financière a engendré des marchés larges et liquides qui a permis aux agents économiques de diversifier leurs placements, ainsi de diminuer les risques associés.

2- les effets pervers de la globalisation financière

D'un autre côté, les opposants de la globalisation financière, celle-ci a des effets pervers, et génératrice de risque et de crises financières.

2-1- Risques financiers

Il regroupe les risques liés aux échanges sur les marchés financiers, tel que :

- **risque de crédit** : ou risque de contrepartie, ou encore risques de solvabilité, il est lié à la défection des débiteurs, c'est lorsque, un créancier, se trouve exposé au risque que son débiteur ne rembourse pas sa dette à l'échéance. C'est donc quand, la partie contractante ne tient pas ces engagements.
- **Risque de marché** : c'est un risque lié aux variations des cours boursiers, dû à l'incertitude quant à la valeur future d'une action ou d'un portefeuille d'actions. Il peut conduire à des gains (plus-values) ou à des pertes (moins-values) et correspond ainsi à un aléa de marché.

2-2- risques liés aux comportements des agents

Les comportements des agents économiques conduisent à une amplification de ces risques, à travers :

- **Les comportements de mimétisme** : Selon Bikhchandani et Sharma (2000), « Un individu est dit mimétique, si, sans connaître la décision des autres investisseurs, aurait procédé à l'investissement, mais n'y procède pas lorsqu'il constate que les autres investisseurs ont décidé de ne pas réaliser cet investissement ». Le comportement mimétique des investisseurs, c'est donc lorsque ceux-ci décident d'ignorer leurs propres informations et signaux, pour suivre les décisions observées par les autres analystes et investisseurs.³⁴ Donc en imitant les autres agents et se contentent de suivre la tendance à la hausse comme à la baisse, renforce les excès du marché. Il survient

³⁴[http://www.ressourcesactuariales.net/EXT/IA/sitebfa.nsf/0/347003CA4824898FC1257D170049B101/\\$FILE/27_Article2.pdf?OpenElement](http://www.ressourcesactuariales.net/EXT/IA/sitebfa.nsf/0/347003CA4824898FC1257D170049B101/$FILE/27_Article2.pdf?OpenElement) (consulté le 29/04/17)

Chapitre 1 : la globalisation financière

alors une déconnexion entre la valeur réelle des actifs et leur valeur marchande ou spéculative. Les comportements moutonniers font anormalement grimper les cours de titres financiers ce qui explique la formation puis l'implosion de bulles financières.

- **Le phénomène d'aléa moral** : selon Adam Smith c'est un effet pervers qui peut apparaître dans certaines situations de risque, dans une relation entre deux agents ou deux parties contractantes.³⁵ plus précisément, c'est lorsque un agent qui se sait garanti contre un risque, continue à prendre davantage de risques.

3- Les firmes multinationales : Evolution et stratégies face à la mondialisation

Avec la mondialisation, les firmes sont entrées dans un monde turbulent, marqué par une forte incertitude. La concurrence dans la plus part des industries s'est exacerbée du faite de la multiplication de nouveaux arrivants en provenance de l'étranger par la multinationalisation ou venant d'autres secteurs en s'appuyant sur des technologies ou des produits nouveaux.

3-1- Les firmes multinationales face à la mondialisation

Les principaux effets de la mondialisation sur les firmes multinationales sont l'internationalisation des activités et l'accentuation du rythme des innovations.

La division internationale du travail repose sur la spécialisation des tâches entre les pays avec une hiérarchisation claire dominées par les Etats –unis. La logique de la distribution des activités suit essentiellement les données de l'innovation et la localisation des marchés finaux.

La globalisation s'est accompagnée d'un formidable accroissement d'innovation dans la plupart des domaines. L'électronique en fournit un exemple classique. L'électronique grand public avec le développement des produits vidéo ou laser, L'informatique avec les ordinateurs personnels.

Les firmes multinationales jouent un rôle moteur dans la mondialisation de l'économie. Leur influencé sur les Etats, l'institution économique et les autres firmes leur permet de façonner l'économie mondiale dans un sens favorable a leur intérêts.

Les entreprises multinationales sont apparues par vagues successives:

La première vague : Logique industrielle (économie d'échelle et avantages comparatifs)

³⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Al%C3%A9a_moral (consulte le 29/04/17)

Chapitre1 : la globalisation financière

La deuxième vague : Stratégie commerciale et recherche de positions dominantes dans une économie oligopolistique.

La vague actuelle : Forte soumission à la logique financière ; les firmes sont obligées de procéder à IDE

3-2- Les différentes stratégies des firmes multinationales FMN dans une économie mondialisée

Les firmes multinationales peuvent décider de produire une partie de leurs matières premières ou de leurs produits finaux à l'étranger pour mettre en œuvre plusieurs stratégies

3-2-1-stratégie d'approvisionnement

précise en terme générale la façon que des biens, les services, les travaux seront achetés³⁶. Cette stratégie consiste à s'implanter à l'étranger parce que les sources de matière première sont abondantes dans le pays étranger considéré et qu'il coutera moins cher d'être sur place que de faire venir à de grand frais de matière première à l'étranger.

3-2-2-stratégie de marché

il s'agit d'installer dans le pays dans la zone où l'on va vendre les produits et cela est pour plusieurs raisons (réduire les coûts de transport, profiter des avantages comparatifs...). Cette stratégie permet à l'entreprise de donner un avantage concurrentiel vis-à-vis de ses concurrents.

3-2-3-stratégie de rationalisation

C'est la stratégie qui consiste à produire dans les territoires où les coûts sont plus faibles, les FMN ne cherchent à trouver un pays où les salaires sont bas mais où les cotisations sociales et patronales sont basses ou bien où les impôts sont bas. L'entreprise cherche à réaliser des diverses opérations et à faire circuler les produits dans la firme de telle façon qu'elle paie le moins d'impôts possible.

Pour mettre en œuvre ces différentes stratégies, les FMN utilisent selon le cas :

³⁶<https://achatsetventes.gc.ca/planifier-la-strategiedapprovisionnement>

Chapitre1 : la globalisation financière

-**L'externalisation** consiste à confier une partie de la production à des firmes étrangères qui ne sont pas contrôlées par la FTN exemple d'Apple qui fait fabriquer l'iPhone par des entreprises indépendantes chinoises.

-**La délocalisation** agit de redéployer une partie des activités d'une entreprise du territoire national vers l'étranger³⁷.

-**La néo-localisation** la FMN installe une nouvelle usine ou de nouveaux bureaux à l'étranger plutôt que s'installer sur son territoire national.

Dans les deux cas la délocalisation ou la néo délocalisation, les projets sont financés par des investissements direct étrangers.

4- Les investissements directs étrangers dans les pays en développement

Un trait frappant de l'économie mondiale depuis quelques décennies est la croissance de l'investissement direct étranger c'est-à-dire l'investissement réalisé à l'étranger par les firmes multinationales ou transnationales.

4-1-La croissance des IDE

Depuis le début des années 1980, les flux d'IDE mondiaux qui émanent à présent de quelque 54000 sociétés sont en augmentation rapide. Entre 1980 et 1997, les sorties mondiales d'IDE ont augmenté à un taux moyen d'environ 13% par an. L'IDE augmente les exportations et améliore ainsi la balance du compte financier en contribuant au remboursement de la dette extérieure.

Les pays en développement ont réussi d'attirer d'une manière significative des flux d'investissement direct étranger depuis 1989, même si leur part du total des flux d'IDE a baissé à certain moment. Ces investissements sont canalisés par des jointes ventures, des contrats de gestion, des sous-traitances et d'autres accords technologiques. Il faut remarquer que la Chine retire des avantages substantiels des investissements accompagnés d'un transfert de savoir-faire³⁸. Près de 300000 joint-ventures ont été approuvées par les autorités chinoises en janvier 1998 pour un total de 468,8 milliards de dollars pendant les deux

³⁷www.memoireonline.com/01/12/5039/m-strategie-de-localisation-aumaroc1.html

³⁸Faure, Guy Olivier for setting joint ventures in china. Journal of International Negotiation, 1999, vol5, nr1.

Chapitre1 : la globalisation financière

dernières décennies. Une étude de l'OCDE montre que chaque dollar d'investissement s'accompagne de deux dollars d'exportations et d'un surplus commercial de 1070 dollars³⁹.

En 1997, les transnationales implantées au Brésil y réalisaient 47% de leur exportations, soit plus de 26% qu'en 1990.

4-2- Le processus de technologie dans la globalisation

La globalisation n'aurait pas pu voir le jour sans progrès technologique qui en a été un facteur essentiel : L'extension des marchés a encouragé l'innovation technologique.

Le transfert technologique est défini «comme une procédure par laquelle une partie ayant créé ou amélioré un bloc non exploité de connaissances ou de savoir-faire fait passer ce bloc à une autre partie qui compte l'appliquer et l'exploiter commercialement, habituellement, le savoir-faire ou les connaissances ne sont pas incorporés c'est-à-dire ne sont pas transférés sous forme de produits ou de pièces d'équipements...» (Geoconexion,2006).

La technologie est un instrument important de l'activité économique. Les services s'appuient sur les technologies de l'information. Tous les secteurs qui composent les services sont liés : l'accroissement des voyages d'affaire est lié à l'internationalisation des affaires et des services financiers.

Les transactions bancaires sont immédiates. En 1973, 239 banques nationales ont établi le SWIFT(standardized world Interbank and Financial transactions), qui leur permet des transactions instantanées. En 1999, 6.710 banques opèrent par le SWIFT dans 189 pays. Mais il ya une distribution inégale de l'utilisation des nouvelles technologies : La Thaïlande a plus de mobiles que le reste de l'Afrique, il ya plus d'utilisation d'internet en Bulgarie qu'en Afrique. Les Etats unis ont plus d'ordinateurs que le reste du monde. Environ 55% des pays comptent pour 99% des dépenses globales pour les technologies de l'informatisation.

Le transfert international de technologie peut être résumé par un processus d'apprentissage organisationnel et collectif⁴⁰ qui permet de s'engager dans de nouvelles trajectoires technologiques en exploitant des opportunités doublées d'un mode de coordination particulier reposant sur les conventions.

³⁹Globalization of industrial activities :A case study of the clothing industry 1994 OCDE working papers, No 60.paris : OCDE.P.4.

⁴⁰Amendola M et Gaffard J,L ;1988 "La dynamique économique de l'innovation",Economica, paris,p 161.

Chapitre1 : la globalisation financière

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons fait une présentation générale de la globalisation financière et de son dynamique, depuis ses origines en 1870. Afin de mieux comprendre ce phénomène, un aperçu général de ce dernier a été nécessaire, et ce par la présentation de certaines définitions qui lui ont été données, de ses caractéristiques et de ses impacts. L'évolution historique de la mondialisation financière a été d'une grande importance, afin de montrer que celle-ci n'est originaire des années 1970, mais plutôt de 1870 ; aussi, les années 1970 ne peuvent être considérées comme les années de la deuxième globalisation financière.

Nous avons également essayé dans ce chapitre de présenter les places financières internationales, qui ne cessent de s'affronter sur les différents marchés financiers internationaux, afin d'avoir une dominance mondiale sur la sphère financière internationale. Il existe des intervenants majeurs qui animent le processus de la globalisation financière.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Introduction

D'après Kamar (2005), pour constituer un espace financier international ou global commun, le pays doit s'insérer dans un processus de libéralisation financière, processus désigné d'intégration financière global.¹

C'est à partir des années quatre-vingt, que les pays en développement ont pu avoir leur place sur la scène internationale. Cette période a été marquée par une forte et abondante circulation de capitaux entre les pays industrialisés et les pays en développement. Certains pays ont pu tirer avantage de cette globalisation, en voyant augmenter leur taux de croissance, et d'autres pays ont connu un effondrement périodique des taux de croissance et d'importantes crises financières au cours de la même période. Selon la banque mondiale, cette période se distingue par trois caractéristiques. La première est qu'un certain nombre de pays en développement sont entrés sur le marché mondial. La deuxième est qu'un groupe de pays en développement sont devenus de plus en plus marginalisés, subissant une baisse de revenus et un accroissement de la pauvreté. La troisième est que les flux internationaux de capitaux et de personnes et d'informations se sont accélérés.

Les changements apportés par cette mondialisation sont importants, qui ont accentué les différences dans le niveau de développement des pays. Par exemple, les pays asiatiques ont un fort taux de croissance. Paradoxalement, les pays africains ont un taux de croissance plus faible.

L'objectif de ce chapitre est de montrer le lien entre les opportunités offertes par le type de mondialisation régnant et la stratégie nationale de développement dans le passage des pays de l'état de sous-développement à l'état d'émergence.

Ainsi, nous allons procéder à l'analyse des stratégies adoptées par quelques pays ayant réussi leur émergence en les situant dans les spécificités de la mondialisation ayant caractérisé leur contexte de décollage.

Notre analyse se portera sur certains pays, qui ont réussi leurs insertions en passant au stade de l'émergence. Nous allons concentrer notre attention sur trois expériences nationales afin d'éclairer les liens entre la mondialisation et l'émergence de ces pays.

¹Kamar B., « Politiques de Change et Globalisation », éd'Harmattan, Paris, 2005, p.154

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondial

Section 01 :l'insertion de l'inde dans la mondialisation

Dans le processus de la mondialisation, chaque pays se confronte à des phénomènes déterminants en fonction de ces atouts. L'adaptation est alors un long processus de changement dans les structures matérielles et mentales des Etats. Ainsi, l'analyse de la mondialisation vue de l'Inde consiste à porter notre attention sur ces atouts, mais aussi sur les opportunités offertes par la mondialisation durant cette période.

1- un aperçu sur l'économie Indienne

Dans un premier lieu, nous allons présenter l'économie indienne et son évolution, depuis l'indépendance, acquise en 1947 jusqu'aux années 1980 : en commençant avec l'économie dirigée, désignée comme celle du «socialisme à l'Indienne », en passant par la libéralisation partielle de l'économie depuis 1980, jusqu'au passage au stade d'émergence de l'économie indienne.

1-1- de l'indépendance aux années 80 (Période pré-libérale)

Sous l'égide de Nehru, l'Inde nouvellement indépendante, adopte un système socialiste, dans le but de préserver son indépendance et le développement de son économie. Sa politique repose sur le monopole de l'Etat dans certains secteurs d'activité (notamment les télécommunications, le réseau ferroviaire), l'augmentation des investissements publics dans les infrastructures, la mise en place d'institutions de contrôle de l'activité économique (planification).²

Cette période peut être partagée en deux phases, de 1951 à 1964, on constate une légère augmentation du taux de croissance, avec 4.3% en moyenne annuelle, grâce au développement d'un secteur manufacturier moderne. Et de 1964 à 1980, on remarque un léger ralentissement de la croissance, avec 2.9% en moyenne annuelle, qui est dû à la dévaluation de la roupie en 1966 sous la pression de la Banque mondiale, au choc pétrolier de 1973, et aussi à la politique de l'état qui restreint l'activité du secteur privé et renforce la réglementation du marché du travail et les contrôles sur les échanges extérieurs. Ainsi la croissance de secteur de l'industrie baisse à 3.9%. (Tableau 01)

²http://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2005/wp2005-04.pdf (consulte le 05/05/17)

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Tableau 1 – Inde : croissance de l'économie de 1951 à 2002
(taux de croissance moyen annuel, en %)

	1951-64	1965-79	1980-91	1992-97	1998-02	2003	1951-80	1981-03
PIB	4,3	2,9	5,5	6,2	5,4	7,8	3,7	5,7
Agriculture	2,8	1,1	3,8	3,5	1,4	9,1	2,3	3,0
Industrie	6,6	3,9	6,2	7	5	6,5	5,2	6,2
Services	4,7	4,3	6,4	7,9	7,5	8,4	4,5	7,2

Source : Calculs des auteurs basés sur les données Business Beacon (CMIE).

1-2- à partir de 1980 (La libéralisation de l'économie)

Avec le ralentissement de la croissance et sa baisse durant les années 60, l'Inde s'engage dans une série de réformes afin d'alléger les contrôles pesant sur son activité économique. Ces réformes sont destinées à relancer la croissance économique, en ouvrant les frontières avec les baisses des droits de douane, complétant l'abandon des licences d'importation, l'ouverture aux investissements étrangers, la limitation des subventions, notamment pour aider les agriculteurs à utiliser les engrais.³

1-2-1- les années quatre-vingt⁴

La baisse de la croissance de l'Inde n'est pas sans conséquences sur l'économie globale, de sorte que le déficit budgétaire se voit empirer (qui passe de 4,1 % du PIB en moyenne sur la période 1966-1980 à 7,7 % en moyenne sur la période 1980-1991), et que la dette extérieure augmente à cause du déficit des paiements courants. En 1991, l'Inde subit plusieurs agressions extérieures, l'augmentation des prix du pétrole qui est due à la guerre du Golfe, l'effondrement du marché soviétique et le recul de la demande mondiale, aggravant le déficit commercial ; et l'instabilité politique interne joue un rôle dans la dégradation des conditions de la dette extérieure. Ainsi ces éléments ont entraînés une crise de paiement extérieur de l'Inde.

1-2-2- les réformes lancées à partir 1991

En 1991, des réformes ont été mises en place en Inde, afin d'apporter des changements dans la stratégie économique :

- le monopole de l'Etat est réduit dans le secteur de l'industrie ;

³<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00246332> (consulté le 05/05/2017)

⁴ CEPII « L'économie indienne : changements structurels et perspectives à long terme » ; N° 2005 ; 04 avril ; p13.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

- l'abolition du système de licences dans l'industrie manufacturée ;
- la libéralisation du secteur bancaire (les banques privées et étrangères sont autorisées et les taux d'intérêt sont libéralisés) ;
- la libéralisation des marchés boursiers (en autorisant les investissements étrangers de portefeuille) ;
- la réduction des barrières non tarifaires (quotas et licences) et l'abaissement des droits de douanes ;
- l'introduction de la convertibilité de la roupie pour les opérations courantes en 1994 ;
- la libéralisation partielle des opérations de capital en 1997, avec des dispositions autorisant et facilitant les IDE.

Entre 1992 et 1997, on constate une reprise de l'investissement et une accélération de la croissance avec +6.2% et +7% dans l'industrie et +7.9% dans les services, une baisse du taux d'inflation qui passe de 13.7% entre 1991 et 1992 à 7% entre 1993 et 1994, et une augmentation des exportations des biens et services.

Cependant, un léger recul dans la croissance est observé à partir de 1997 (+5.4% entre 1998 et 2002), mais elle va se relancer avec un rebond en 2003, passant à un taux de 7.8% (tableau 01). Par la suite, ce taux de croissance va continuer son augmentation, atteignant 9.6% en 2007, puis 8.7% malgré la crise économique de 2008.

En juillet 2014, l'Inde refuse de signer l'accord sur la « Facilitation des échanges » de l'OMC, préférant protéger les petits agriculteurs locaux et la sécurité alimentaire du pays⁵. En 2015 sa croissance économique s'accélère pour atteindre 7.3% grâce au développement des secteurs de production et services.

2- L'ouverture de l'Inde

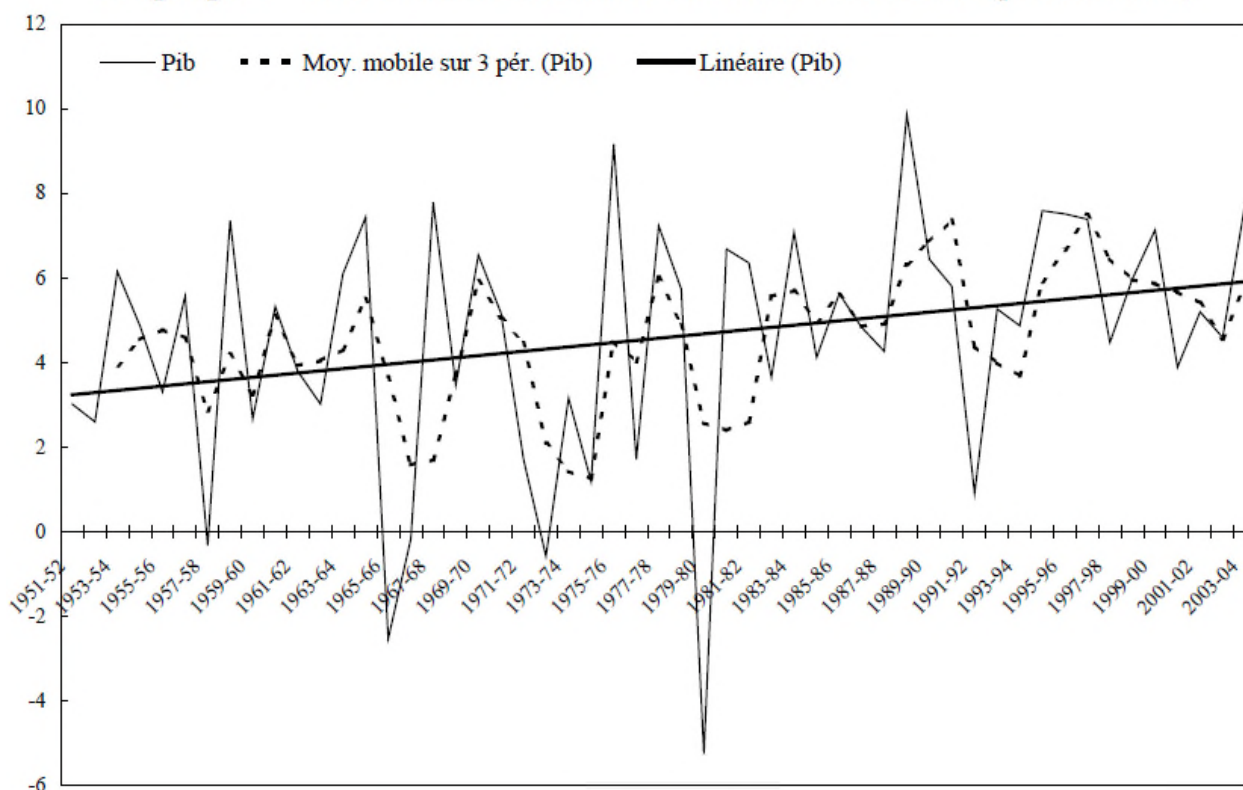
La trajectoire de l'ouverture de l'Inde est caractérisée par des changements très progressifs de ses structures et de sa stratégie économique. Comme le montre la représentation graphique suivante, il y a eu une accélération de la croissance au cours des 25 dernières années. On constate que le taux de croissance depuis l'indépendance jusqu'à 1980 se plafonne autour de 3.5% par an, puis il augmente à partir de 1980 pour se stabiliser autour de 6%.

⁵https://www.lecourrier.ch/122797/l_inde_defie_l_omc (consulte le 06/05/17)

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondial

ci

Graphique 1 – Inde : taux de croissance du PIB de 1953 à 2003 (prix constants)



Source : Business Beacon (CMIE) ; calculs des auteurs.

2-1- La stratégie indienne

L'Inde a adopté une stratégie d'insertion mondiale en faisant référence à celle de la Chine, selon laquelle le développement d'un pays se joue d'abord sur le plan économique.

2-1-1- stratégie d'intégration

L'intégration de l'Inde dans la mondialisation vient d'une volonté politique de changement et de développement. Il se traduit par les réformes mises en place durant les années 1980, c'est la première libéralisation avec l'ouverture partielle aux importations, la promotion des exportations et la déréglementation de certains secteurs, tel que BTP. Ensuite vient la deuxième libéralisation avec les réformes des années 1991, qui sont destinées à abandonner le socialisme. Ainsi, les mesures adoptées en juillet 1991, qui procèdent à une ouverture commerciale décisive, se substituent à la première libéralisation des années 1980. Ce qui se traduit par une libéralisation totale, avec la suppression des contingentements des importations (sauf pour les biens de consommation), et la libéralisation en premier lieu des secteurs des services. Dans le même temps, l'Inde adhère à l'OMC en 1995, et sous la pression de celle-ci, elle abandonne ses dernières mesures restrictives liées aux quantités des

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

importations. Et, comme la plupart des pays asiatiques, l'Inde mise sur la mondialisation comme moteur de croissance et de développement.

2-1-2- la stratégie d'exportations croissantes

Le retour de l'Inde sur la scène mondiale est encore très graduel grâce aux échanges de marchandises. La part de ce pays émergent dans le commerce mondial est passée de 0.3% à 0.8% entre 1980 à 2004. L'Inde se lance dans une ouverture progressive et limitée, grâce à l'intensification des échanges. Mais la balance commerciale indienne reste déficitaire, car les importations ont augmentées plus vite que les exportations (13.9% de PIB). En dépit de cela, le décollage commercial indienne se manifeste, il concerne essentiellement le textile (30%), les produits agricoles (15%), les produits chimiques (15%), la bijouterie (14%), l'exportation des services (6.6%) du PIB. L'Inde apparaît donc comme un géant émergent à l'intérieur qu'à l'extérieur.

2-1-3- la stratégie d'attractivité

L'intensification des liens financiers de l'Inde avec le reste de monde conduit le pays à une intégration dans la mondialisation, cependant, les IDE entrent en Inde correspondent surtout à des investissements de portefeuille et représentent une part plus faible (1% du PIB indienne). L'attractivité indienne résulte également de la percée des services informatiques, dans lesquels le pays est devenu un leader mondial en termes d'externalisation.

2-2- L'ouverture de l'économie⁶

Les réformes des années 1990-1991 ont des effets positifs sur le développement de l'Inde. Toute une série d'interactions entre les différents éléments de l'économie ont convergés vers une croissance assez remarquable : elle a été en moyenne de 6% lors des 10 dernières années, sans jamais avoir été inférieure à 4%, et elle a dépassé 7% depuis trois ans.

L'insertion de l'Inde dans les échanges internationaux a permis la progression simultanée des exportations et des importations (importer pour produire des produits destinés à l'exportation). Dans une certaine mesure, les transformations sur l'appareil de production de biens et de services ont été engendrées par l'ouverture aux marchés extérieurs, stimulée par la concurrence, et la liberté de recevoir des investissements étrangers.

À la fin de la période coloniale, l'Inde apparaît comme un exportateur de produits brutes (surtout ceux des plantations), mais, durant la dernière décennie, les tendances à la

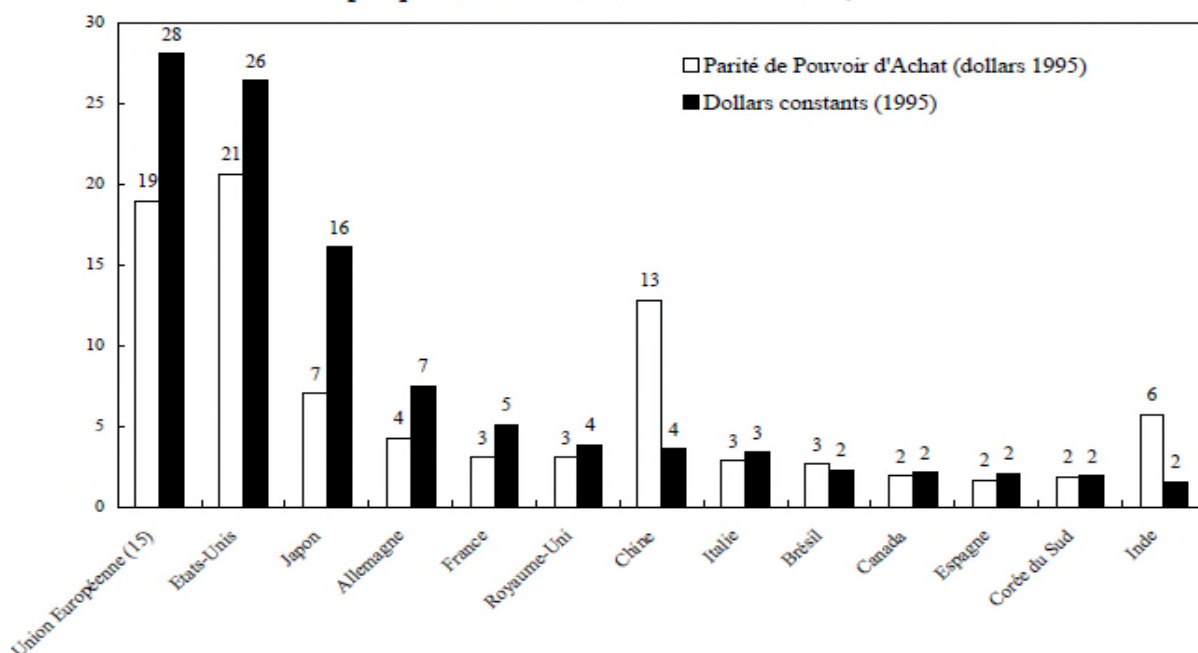
⁶ CEPII « L'économie indienne : changements structurels et perspectives à long terme » ; N° 2005 ; 04 avril ; p14.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

modernisation se sont accentuées. De façon que la part des exportations agricoles entre 1980 et 2001 passe de 36%, à 5.4%, tandis que les exportations des produits manufacturés augmentent de 50 à 87%.

Ainsi, l'inde occupe la 12^{ème} place dans l'économie mondiale, et il pèse environ 2% dans l'économie mondiale (si l'on mesure son poids dans le PIB mondial en dollars au taux de change 1995), et en raison de sa croissance spectaculaire, elle contribue à l'augmentation de PIB mondial au cours de la période 1990-2003 avec 3%. Mais si on évalue son poids dans le PIB mondial en dollars, celui-ci se voit multiplier par 3 (6% à la parité du pouvoir d'achat), et sa contribution à la croissance mondiale se voit multiplier par 3, comme le montre les graphiques 2 et 3.

Graphique 2 – Poids dans le PIB mondial, en 2003

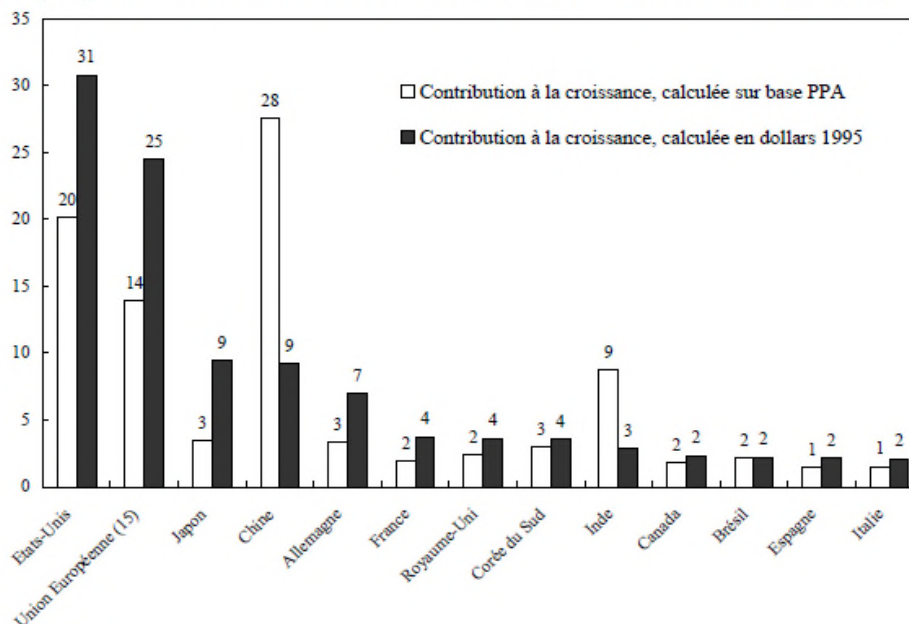


Source : CEPPII, Base de données Chelem.

Source : CEPPII « L'économie indienne : changements structurels et perspectives à long terme » ; N° 2005 ; 04 avril ; p14.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Graphique 3 – Contribution à la croissance du PIB mondial de 1990 à 2003 (en %)



Source : CEPII, Base de données Chelem

Source : CEPII « L'économie indienne : changements structurels et perspectives à long terme » ; N° 2005 ; 04 avril ; p14.

3- L'Inde dans la mondialisation

Le changement est apparu dans le milieu des années 1980. Un nombre croissant de PVD adoptent un vaste programme de libéralisation, commençant par libéraliser le régime des investissements. Cette vague de libéralisation est le résultat de plusieurs éléments convergents, dont la faillite du modèle précédent et les programmes d'ajustement structurel de la banque mondiale et du FMI qui ont obligé les gouvernements à lancer un tel programme.⁷ Sans oublier la libéralisation financière de ces années, et les innovations dans le domaine financier, l'apparition des marchés dérivés. Tous ces changements sont à l'origine de mutations des systèmes financiers nationaux des pays. L'Inde ne fait pas exception à la règle, durant ces années, elle a mis en place une série de réformes destinées à la libéralisation de son économie, tel que la baisse des tarifs douaniers, et la réduction des restrictions quantitatives, ainsi qu'une baisse de certains taux d'imposition. Au cours de l'année 1991, elle adopte un programme de stabilisation et de réformes structurelles appuyé par le FMI visant à libéraliser et à ouvrir son économie. Par la suite, un tournant assez radical fut pris entre cette période de 1990-92, en introduisant des changements majeurs dans la stratégie économique de celle-ci, marquant une nette progression de la libéralisation interne de

⁷ Alice LANDAU, 2006, Op.cit., p32-33

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondial

l'économie et de son ouverture sur l'extérieur. Ces réformes se traduisent par des mesures visant à développer les marchés boursiers, et à libéraliser certains secteurs, tels que, le recours aux emprunts aux taux du marché, la réduction des barrières non tarifaires (quotas et licences), la réduction des droits de douane, et aussi la libéralisation partielle des opérations de capital en 1997, répondant ainsi à la libéralisation des années 1996-98, qui se caractérise par une libéralisation des investissements, l'apparition de stimulants pour les investissements, des mesures pour gonfler les profits, des instruments fiscaux pour compléter les profits des entreprises, et l'exemption des impôts.⁸

De ce fait, les changements dans le système financier et économique mondial ont un impact sur le développement des économies nationales, et les stratégies adoptées par ces pays pour répondre aux changements sont plus important. Comme le montre le cas de l'Inde, les réformes entreprises dans les années 80 et 91, met l'économie indienne sur une nouvelle trajectoire de croissance, qui est jusqu'à aujourd'hui des plus spectaculaires.

Depuis 50 ans, l'Inde a significativement élevé son taux de croissance et son effort d'investissement. Jusqu'à 1980, l'Inde était initialement parmi les pays les plus pauvres, mais depuis cette date, elle a enregistré des performances économiques nettement supérieures à la moyenne des pays en développement, en termes de revenu par tête comme de productivité du travail (Bosworth and Collins, 2003), passant ainsi, d'un état de sous-développement à un état d'émergence.

En somme l'Inde a réussi son émergence par la maîtrise d'un processus graduel d'adaptation aux exigences de la mondialisation et par l'exploitation des opportunités offertes par la mondialisation dans plusieurs domaines selon ses compétences et ressources, comme dans le domaine des services, de l'informatique et de l'industrie automobile.

Section 02 : l'insertion de la Corée du sud

Dans, cette section nous allons présenter l'un des pays émergent d'Asie, la Corée du sud, son développement économique, ainsi que son forte insertion aux échanges mondiaux.

1-un aperçu historique de l'économie Coréenne⁹

⁸ Alice LANDAU, 2006, Op.cit. , p33

⁹ Agence pour le commerce extérieur/ avril 2009 « étude réalisée dans le cadre de la mission économique conjointe en république de Corée présidée par S.A.R le prince philippe(9. 15 mai 2009) ; page 6.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Ouverte depuis peu aux influence extérieures –mise a part les invasions japonaises répétées la Corée est un pays très homogène ; elle ne connaît pas comme de nombreux autre pays en développement de conflits entre diverse ethnies,religion,castes ou groupes d'intérêt .Une réforme agraire organisée par les américains après la seconde guerre mondial a redistribué les terres reprise à l'occupation japonais en limitant la propriété individuelle à trois hectares.

1-1-les années 1960- 1970 : Une réorientation stratégique

Les années 1960 et 1970 voient une réorientation stratégique, marquée par la fin de la politique de substitution aux importations.

1-1-1-Dans les années 1950, un dogme : La politique de substitution aux importations

Celle-ci s'impose dans des domaines très divers :La pêche ,l'industrie cantonnière ,cette politique peut s'imposer grâce aux plan de reconstruction économique de 1953 ,défini par accord entre le gouvernement Coréenne et le délégué de la FOA,C .Taylor Wood .Elle a pour corollaire le rétablissement des relations économique et commercial entre le japon et la Corée .

1-1-2-Dans les années 1960, un changement de modèle : D'abord une stratégie d'exportation¹⁰

Les années 1960 voient un changement de cap radical : La Corée du sud optes pour une stratégie d'exportation .Ce tournant résulte de l'arrivée au pouvoir du général Park Chung Hee, survenu le 16 mai 1961 .le changement de ligne revêt quatre modalités :

- Le vote de la loi anti –corruption du 14 juin 1961 .Elle marque le début d'une épuration tourné contre les ancienne fonctionnaires ;
- la création de l'association des entrepreneurs Coréennes, en aout 1961, dont Lee ByungChull prend immédiatement la tête ;
- Le relance d'un projet de complexe sidérurgique à ULSAN, en janvier1962 ;
- La rétablissement des relations diplomatique avec le japon en 1966.

¹⁰Lanzarotti Mario. L'industrialisation en Corée du Sud : une analyse en sections productives. In: Tiers-Monde, tome 27, n°107,1986,p. 639.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondial

Cette politique marque le point d'une relance économique.

1-1-3-De 1972 à 1979, passage à la croissance auto -entretenu

L'expansion économique présente en effet tous les caractères d'une croissance auto-entretenu .La Corée parvient en effet se doter d'une structure industrielle auto suffisante ,le pays donne la priorité à l'auto financement des investissements .Ceux –ci sont d'abord financés grâce à une politique d'exportation de biens fourni par l'industrie légère .Cette stratégie relève ses limites vers 1970.Elle faut désormais exporter de nouveaux types de biens et mettre en place une structure industrielle plus équilibrée.¹¹

Le gouvernement s'engage dans une nouvelle politique de substitution aux importations fondée sur les industries lourdes et chimiques, mais aussi de développement de l'agriculture.

1-2- A partir des années 1980, une série de mutations

Vers 1980, surgissent de nouveaux défis internationaux des Etats –unis et du protectionnisme, crise financiers majeurs .De fait, la crise de 1979-1980 en Corée du sud oblige a une stabilisation.

1-2-1-Dans les années 1980, les nouveaux défis

L'années 1980 se relève difficile, avec une chute de -4,9% du PNB, déficit budgétaire de 9%, la situation peut être rétablie en 1982, trois facteurs y contribuent : La chute de dollars, la chute de prix de pétrole .Sous le choc l'économie sud-coréenne se réoriente vers l'automobile, l'électronique et la recherche développement, tout en amorçant la délocalisation.

1-3- La crise des années 1990 : Un choc brutal, mais salubre¹²

Dans les années 1997, l'économie connait une relance spectaculaire, cette reprise se trouve favorisée par un changement de l'environnement national et international. A L'international la dislocation de L'URSS, et la substitution de l'organisation mondial de commerce OMC a l'ancien GATT .A l'échelle de la nation se succèdent les jeux olympique de Seoul 1988,

¹¹<https://framespa.revues.org/899>

¹²Jean-Jacques Pluchart, La crise coréenne grandeur et décadence d'un modèle de performance, Paris, L'Harmattan, 1999p 82

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondial

l'adhésion des deux Coréenne a l'ONU 1991 ,l'adhésion de la Corée du sud a l'OMC 1995.Survient la crise brutal, de 1997.Elle part de l'effondrement de la devise Thaïlandaises. La Corée du sud est rapidement touchée, les facteurs de la crise en Corée tient d'abord à l'endettement excessifs, les banques étrangers refusent de renouveler leur prêt à court terme .Le redressement s'engage pourtant assez vite .Il s'opère dans trois directions : La poursuite d'une politique fondée sur l'exportation, renforcement de la compétitivité dans les secteurs à forte intensité capitalistique (automobile, électroniques ...etc.).La Corée du sud combine tous trois avec succès. Samsung a fourni le meilleur exemple.

1-3-1-Une adaptation progressive

La reprise demeure fragile, non sans s'accompagner, cependant une adaptation progressive. De 1998 à 2000, en 1998 le PIB connait une contraction forte, la consommation national chute, et le marché automobile s'effondre. Mais les éléments encourageants se manifestent. Le dynamisme des exportations contraste avec la chute des importations, le prix des matières premières diminuent, tandis que le won remonte, de même que les réserves en devises. L'année 1999 se caractérise par la reprise des investissements et des consommations, ainsi par l'accélération des exportations .En 2000, se produit une forte décélération, l'économie demeure fragile, en dehors la faillite de Daewoo Hyundai travers une crise de financement, en particulier sa filiale Hyundai engineering& construction. À partir de 2007 s'engage a une série de libre échange, favorisés par l'amélioration de la compétitivité des entreprises motivée par le soutien de la croissance

2-L'économie de la Corée du sud

L'économie de la Corée du sud est une économie du marché, dont le produit intérieur brut à parité de pouvoir d'achat est l'un des 12 plus élevés dans le monde .La Corée du sud est membre de l'OCDE. Faisant partie des quatre dragons asiatiques, la Corée du sud a connu depuis cinquante ans une croissance et une intégration dans l'économie mondiale exceptionnellement rapides.¹³

Trois phases peuvent être distinguées dans le développement économique de la Corée du sud entre 1953 et 1980 :

¹³http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1986_num_27_107_4408

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

- La phase de substitution aux importations, entre (1953 -1961) ;
- Un développement extraverti basé sur l'essor des exportations (1961-1973) ;
- Enfin, la mise en place d'industries lourdes (1973-1980).

Le modèle de développement du sud-coréen basé sur les liens étroits entre le gouvernement et les liens d'affaires. Y compris les restrictions aux importations, le financement de certaines industries et un gros effort de travail. Le gouvernement a favorisé l'importation des matières premières et la technologie aux dépens des biens de consommations et a encouragé l'épargne et les investissements au détriment de la consommation.

Selon Eric Bidet «à cette influence japonaise est venue s'ajouter par la suite l'aide financiers et technologique massive des reçu des Etats-Unis, via le transfert de nombreux technologie, en raison d'un engagement idéologique anti-communiste sans réserve ».

L'aide japonaise associée à l'aide américaine a permis de lancer un plan Marshall industriel, des firmes d'Etats se sont constituées dans tous les secteurs stratégiques.

2-1 le contexte de l'économie Coréenne

Membre de G20, de l'OCDE, la Corée du sud est la 11eme puissance économique mondiale, elle a connu une croissance spectaculaire au cours de ces trente derniers années, néanmoins, de sa forte insertion dans les échanges financiers et commerciaux ,et la libéralisation des flux d'IDE après la crise de 1997 soutenus en provenance de l'union Européenne, qui cumule, en 2015, 78 Md USD de stocks d'investissement en Corée.¹⁴

La Corée du sud a multiplié depuis 2004 la négociation des accords de libre échanges avec ses principaux partenaires commerciaux couvrant 54 pays, dont ceux de l'union européenne (2011), les états -unis(2012) et la chine(2015). La Corée du sud est le premier pays de l'OCDE en R&D (4.5% du PIB), est un poste puissant en matière de technologie d'information et de la communication(TIC), elle est devenue un leader mondiale avec près de 50% du marché mondial des écrans à cristaux, et près du tiers dans les téléphonies mobile. Les groupes Coréens occupent on outre une place croissante dans les grands contrats internationaux, elle est également le cinquièmes constructeur de l'automobile grâce aux

¹⁴Lanzarotti Mario, 1986, op.cit. p.690

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

groupe Hyundai KIA¹⁵. Elle a mise sur l'innovation et le capital, c'est la raison profonde de promesses technologique de ses entreprises.

Tableau 02 : indicateurs économiques, 2013-2017

Corée du Sud
Indicateurs économiques, 2013-2017
(en pourcentage de variation)

	2013	2014	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
PIB aux prix du marché (en volume)	2,9	3,3	2,7	3,1	3,6
Exportations de biens et services (en volume)	4,3	2,8	0,2	2,8	4,6
Importations de biens et services (en volume)	1,7	2,1	2,6	3,3	3,9
Taux de chômage ¹	3,1	3,5	3,7	3,5	3,4
Indice des prix à la consommation	1,3	1,3	0,7	1,6	2,0
Solde financier des administrations publiques ²	1,3	0,9	-0,0	0,5	0,8

p : prévision; 1 : en pourcentage; 2 : en pourcentage du PIB.

Source : OCDE, Perspectives économiques de l'OCDE, no 98, novembre 2015.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, MEIE, novembre 2015.

En 2014, selon les données de l'OCDE, la Corée du sud affichait :

- Une croissance de PIB de 3.3% comparativement à 2.9% en 2013 ;
- Un taux d'inflation de 1.3%, alors que la fourchette de la banque mondiale se situe 2.5% et 3.5% ;
- Un taux de chômage de 3.5%, soit le deuxième, derrière la Norvège, parmi le taux faible des pays membres de l'OCDE.

Le PIB de la Corée du sud comptait de 1.8% du PIB mondial, ce qui en faisait la 13^e économie en importance au monde, et la 4^e en Asie.

2-2 Le commerce extérieur de la Corée du sud¹⁶

¹⁵ <https://www.trésor.gouv.fr/pays/corée-du-sud>

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Le commerce extérieur de la Corée du sud (c'est-à-dire les exportations et les importations de marchandises et services) été en hausse, cette augmentation est attribuable l'importance des exportations des marchandises et les services.

En 2012,les principaux produits exportés par la Corée du sud se ventilaient comme suit : les produits manufacturés (84.1%),le pétrole et les produits miniers(12.6%), ainsi que les produits agricoles (2.3%).

Les principaux produits importés par la Corée du sud se répartissaient comme suit : Les produits manufacturés (49.5%), le pétrole et les produits miniers (43.7%), ainsi que les produits agricoles (6.4%).

Les principaux clients de la Corée du sud étaient la chine, les Etats-Unis, l'union européenne, le japon et Hong Kong.

Les principaux fournisseurs de la Corée du sud étaient la chine, les états –unis, le japon, l'union européenne et l'Arabie saoudite.

Tableau 03 : principaux partenaires commerciaux de la Corée du sud, 2012

Principaux partenaires commerciaux de la Corée du Sud, 2012

Clients	%	Fournisseurs	%
Chine	24,5	Chine	15,5
États-Unis	10,7	Japon	12,4
Union Européenne (27)	9,1	Union Européenne (27)	9,7
Japon	7,1	États-Unis	8,4
Hong Kong	6,0	Arabie saoudite	7,6

Source : OMC, mars 2014.

Compilation : Direction de l'analyse économique, MEIE, septembre 2014.

¹⁶OCDE perspectives économique de l'OCDE no98,novembre 2015 ;FMI, republic of korea :article IV consultation-staff report, mai 2015 ;banque mondial, world developpementindicatorsdatabase, nseptembre 2015.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Selon la CNUCED, en 2013, la Corée se situait en au 25e rang mondial des destinations de l'investissement direct étranger, ce qui affirme la dynamique des flux financiers coréenne avec ses partenaires.

3- la stratégie d'internationalisation des firmes Coréenne

Le processus d'internationalisation a débuté en 1982 avec l'ouverture d'une unité de production par Goldstar à Huntsville aux Etats-Unis, depuis cette date les installations coréenne sont multipliées rapidement.les producteurs coréen se positionne sur une gamme étroite de produit et tentent de s'assurer une couverture étroite du marché.

Les firmes coréennes, au début de leur internationalisation se sont lancées dans les produits parvenus à maturité. Aujourd'hui, leur pénétration du marché mondial se fait à partir des produits récents (fours micro-ondes et caméras vidéo).Les leaders de ce mouvement sont les trois géants de l'électronique coréenne : Samsung, Goldstar et Daewoo, ils sont à l'origine de la quasi-totalité a l'extérieure.

D'ici la fin des années 1990, Samsung estime que le tiers de sa production d'OGP sera réalisé à l'extérieur (contre 18% fin 1991), et Gold star compte réaliser 20% de son chiffre d'affaire sur les marchés extérieures contre (8% fin1991)¹⁷.

Tableau 04 : installations à l'étranger de trois premières entreprises coréennes en 1990

Installations à l'étranger des trois premières entreprises coréennes en 1990

	Etats-Unis	Europe	Moyen-Orient	Asie du sud-est	Chine	Total
TV couleur	4	3		2		9
Fours micro-ondes		3	1	1		5
Magnétoscopes		4				4
Audio				2		2
Réfrigérateurs				1	1	2
Machines à laver				2		2
Total	4	10	1	8	1	24

Source : Korean Institute for Economics and Technology, 1990.

Ce processus de déploiement à travers le monde s'explique par quatre éléments :

¹⁷Lafayb G.(1990),«la mesure des avantages comparatifs révélés», économie prospective internationale,1er trimestre ,n°41, la documentation française.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondial

-La taille du marché domestique ne permet pas de réaliser pleinement les économies d'échelle, indispensables pour la compétitivité. Les firmes coréennes ont utilisé le marché domestique pour réaliser des profits, alors que leur internationalisation leur a permis de tirer avantage de l'effet de volume (Jun J.W.(1988)) ;

-La solution d'une exportation de masse se trouve limitée, dans les années quatre-vingt, par le protectionnisme croissant des marchés traditionnels d'exportation. Ce protectionnisme ne peut être contourné que par l'installation d'unités de production dans le marché mêmes.

-Une insertion réussie dans l'électronique mondiale suppose des exigences techniques, industrielles, et commerciales. Une participation active à l'industrie électronique mondiale a permis aux firmes Coréennes d'acquérir la technologie des pays avancés, notamment dans les composants ;

-La concurrence entre les groupes Coréens a joué un rôle important dans le mouvement d'internationalisation. La nature oligopolistique du marché coréen, toute expansion internationale d'un producteur suscite la crainte des autres de perdre leur prestige sur le marché domestique¹⁸.

Si l'internationalisation est avancée, la véritable globalisation n'est qu'à ses débuts¹⁹. Elle requiert au moins trois conditions : Un patrimoine technologique avancé, une assise financière solide, un réseau mondial de communication et de commercialisation, ces éléments ne sont pas pleinement réunis en Corée. A témoins, l'endettement élevé des producteurs Coréens et leur difficulté de commercialiser leur production sous leur propre marque. L'internationalisation supposait une distinction entre marché local et les marchés extérieurs, la globalisation ne considère qu'un seul marché mondiale, cela conduira les groupes coréens à corriger leur stratégie de différenciation entre les deux marchés, car cette distinction constitue depuis longtemps un axe stratégique dans la politique coréenne.

Section 03 : l'insertion de l'Afrique du sud

1- L'Afrique du sud

L'Afrique du sud est le plus récent membre du BRICS, ayant été accepté en décembre 2010. Cette inclusion à la sein des groupes émergents, considérés comme le plus importants,

¹⁸ Jun Yong –wook, op. cit.

¹⁹ Economie prospective internationale, n°53. 1^{er} trimestre 1993

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

pourrait donc dire que l'Afrique du sud est en émergence et jouit d'une situation favorable. En effet le FMI inclue le pays dans la liste des pays émergents.

1-1-Le contexte historique-apartheid-

L'Afrique du sud a été colonisée d'abord par les hollandais à leur arrivée en 17^{ème} siècle, plusieurs groupes différents occupaient le territoire. I y a vingt ans, le pays est sorti du système d'Apartheid, résultait d'une période coloniale de plus de 300 ans. Le système a laissé des traces ayant un impact à nos jours.

L'Apartheid est un système politico-économique signifie la «séparation»²⁰, structuré autour de la ségrégation et discrimination politique et économique des groupes non- blancs. Dans le langage officiel de l'Etat depuis 1984, c'était la politique dite de« développement séparé des population», (Fritscher, 2013). Le gouvernement Afrikaner National Party (ANP) émet des lois touchant différents aspects de la vie sociale afin d'étendre la séparation raciale en Afrique du sud, et maintenir la domination blanche, ces politiques peuvent être séparées en deux branches : «le petit apartheid», des mesures consistant en limitation des contacts entre les blancs et les non-blancs, entre autres par la ségrégation dans les endroits publics et le transport public (fritscher,2013), et le «grand apartheid», qui prit sa forme dans les années 60 et 70 , pour assurer aux élites blanche le contrôle du territoire et les ressources.

Il est nécessaire de comprendre les objectifs de l'institutionnalisation de l'Apartheid et ses politiques. Une forme de l'Apartheid remonte au 19 esiècle, alors que la découverte d'or et de diamants accroît l'importance économique de l'Afrique du sud pour la métropole britannique. L'industrie minière attire les travailleurs européens qualifiés augmentant ainsi le nombre de colons blancs. Cette même industrie requiert une main- d'œuvre non-qualifié et bon marché ce que les Africain procureront.

On constate que la séparation raciale s'établit pour assurer l'approvisionnement en main-d'œuvre dont l'industrie a besoin (Marias, 2011) .L'industrie miniers nécessite trois besoins : Le capital, la main-d'œuvre qualifié bon marché et l'énergie nécessaire à bas prix. Plus pertinent a l'explication raciale discrimination est l'exploitation de la main-d'œuvre qualifié bon marché, contrôlées et abondante et qui mènera à l'émergence de la classe blanche contrôlant les sphères économique et administrative du pays.

²⁰ Compagnon, «fin de l'apartheid en Afrique du sud », encyclopediainiversalis [en ligne], consulté en 19 mai 2017.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Le développement de l'économie sud-africaine dépendait de la marginalisation des Africains noirs, il faut mentionner que la communauté internationale particulièrement les pays occidentaux tels que les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni ont soutenu jusqu'à les années 80 le système d'apartheid.

L'apartheid fut aboli finalement au début des années 1990

1-2-L'Afrique du sud : Activités économiques

L'Afrique du sud est la deuxième puissance économique du continent africain derrière Nigeria²¹. Le pays est membre du G20, et L'un des pays des BRIC et possède un sous-sol très riche. L'économie du pays repose sur le secteur minier et le dynamisme agricole. Le pays compte parmi les grands producteurs mondiaux d'or et le diamant, de chrome, de titane, de vanadium, de manganèse, de charbon et d'uranium (tableau 1) .Mais le pays souffre toutefois d'un déficit énergétique. L'Afrique du sud est l'un des pays les plus touchés par la crise financière et subit une baisse des cours des matières premières.

Tableau 05 : l'Afrique du sud bénéficie de ressources minières précieuses

Ressources minières	Pourcentage des réserves mondiales
Titane	30 %
Or	40 %
Chrome	54 %
Platine	70 %
Diamant	24 %
Manganèse	82 %

A ce tableau, il faut ajouter une multitude d'autres produits plus ou moins rares et précieux (uranium, fer, plomb, zinc, charbon, argent, étain, zirconium, vermiculite, etc).

Source : d'après l'article de site diploweb.com Afrique du sud : émergence d'une puissance africaine

1-3-Le sud-africain : Une économie émergente

Depuis la fin du régime de l'Apartheid en 1994, l'économie sud-africaine s'est rapidement ouverte sur l'extérieur, cette ouverture s'est traduite par un développement important des échanges commerciaux. Les exportations ont augmenté à un rythme de 7% entre 1990 et 1997. Les importations ont encore plus élevé (8%) au cours de la même période. Au cours des années 1990, les flux d'IDE reçus de l'Afrique du sud ont connu une accélération progressive, en 1997 ceux-ci se sont élevés à 1.7 milliards de dollars.

²¹[www.Larousse.Fr/encyclopédie/divers/Afrique du sud –activités économique/186973](http://www.Larousse.Fr/encyclopédie/divers/Afrique%20du%20sud-activit%C3%A9s%20%C3%A9conomique/186973).

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Une analyse des facteurs d'investissements directs étrangers (IDE) montre qu'une grande partie de ceux-ci se sont liés aux privatisations et au rachat par les grands multinationaux de leurs filiales vendues à l'époque de l'apartheid.

Selon D'O'meara «La structure du commerce extérieur de l'Afrique du sud n'est pas celle d'un nouveau pays industrialisé tel que la Corée, mais plutôt celle d'un pays exportateur de produits primaires exceptionnellement développé²²». De fait l'essentiel des exportations provient des produits primaires et semi transformés.

2- Le commerce extérieur du sud-africain

Le commerce extérieur du sud-africain est structuré autour de quelques grands postes : Les importations sud-africaines sont dominées par quatre postes : Les machines et les biens d'équipements, les produits pétroliers, les automobiles et aéronefs et les produits chimiques. De même temps, les exportations sont concentrées sur les quatre grands postes : Les minerais, les métaux précieux, les métaux non-précieux et les automobiles²³.

En 2009, la chine est devenue le 1^{er} Partenaire commercial (1^{er} client en 2008 et premier fournisseur en 2009) de l'Afrique du sud avec 11.7% des exportations en 2012 contre 10% en 2010. L'inde a vu ses échanges croître d'une manière extrêmement rapide est ainsi le 5^{eme} client du pays en 2012 avec 4.2%de parts de marché, du fait de la forte hausse des ventes de charbon sud-africaine, (plus de la moitié des ventes vers l'inde).

L'Afrique du Sud est le 58^e fournisseur de la France représente 0.2% des importations françaises²⁴, et les ventes du pays sont traditionnellement constituées de charbon suivi par les produits sidérurgiques et les produits agricoles.

2-2investissement directs étrangers

En parle d'investissement direct étranger(IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10% du capital d'une société étranger dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont en général classifiées selon deux groupes : D'une part les investissements dites Greenfield qui visent à créer une entreprise de toutes pièces, et d'autre part, les acquisitions qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante²⁵.

²² D.O Meara, fortylostyears, Ravanpress Rand burg 1996.

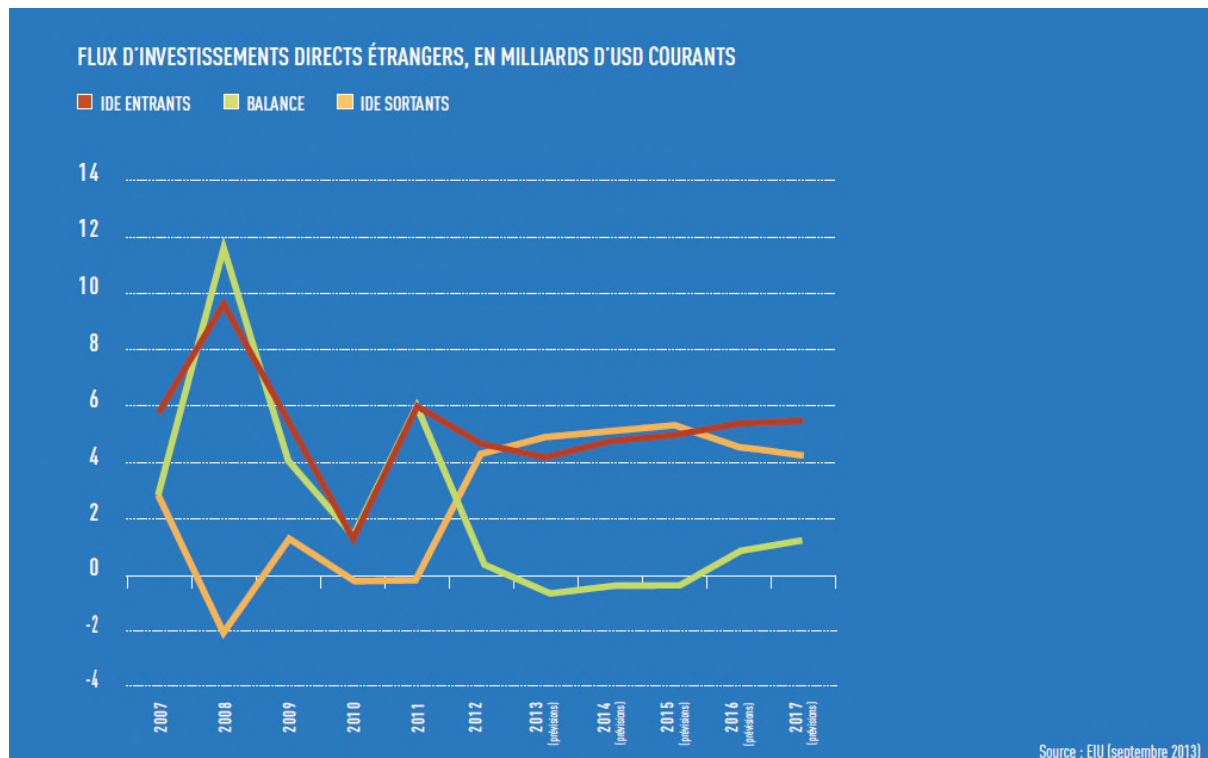
²³ www.tresor.gouv.fr/7533. Economie. Commerce- extérieur –de –lafrique-du-sud-en-2012

²⁴ Questions internationales, numéro 71, la documentation française, paris, janv.-fév.2015

²⁵ [http://www.abh-ace.belsites/default/fildownloads/20130919_étude-Afrique du sud-FR-BD-Fr.PDF](http://www.abh-ace.belsites/default/fildownloads/20130919_étude-Afrique%20du%20sud-FR-BD-Fr.PDF)

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Graphique 04 : les flux d'investissements directe étrange



Source : www.resbank.co.za

L'Afrique du sud étant une économie de libre échange, elle encourage les investissements directs étrangers à la fois dans les secteurs privés et publics²⁶. L'attractivité potentielle de l'Afrique du sud est forte par rapport à d'autres pays de la région, mais sa performance est relativement faible quant à l'attraction d'IDE ; le pays se situe dans le peloton de tête en termes des flux entrants d'IDE. En 2016, les flux d'IDE à destination de l'Afrique du sud ont augmenté de 38% par rapport à 2015. Les secteurs attirant plus d'IDE sont l'énergie, les télécommunications et les services.

L'Afrique du sud possède de nombreux atouts pour les investisseurs tels qu'une importante démographie, des ressources naturelles abondantes, une économie diversifiée. Néanmoins, le pays est confronté à une forte criminalité, un haut niveau de corruption et a des handicaps structurels dans les secteurs de fourniture d'électricité et la logistique. Les investisseurs s'inquiètent également du manque de clarté dans la direction suivie en matière de politique de réformes structurelles. L'Afrique du sud occupe la 74^{ème} du classement Doing Business

²⁶ www.suddefrance-developpement.com/fr/fiches-pays/afrique-du-sud/investir.html

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

2017de la banque mondiale, en nette chute depuis 2015.**Tableau 06 : flux d'investissements direct étranger**

Investissement Direct Etranger	2013	2014	2015
Flux d'IDE entrants (millions USD)	8.300	5.771	1.772
Stocks d'IDE (millions USD)	152.123	138.906	124.940
Nombre d'investissements greenfield***	172	120	130
IDE entrants (en % de la FBCF****)	11,3	8,1	2,8
Stock d'IDE (en % du PIB)	41,5	39,7	39,9

Source : CNUCED, 2015

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

2-3- la croissance économique et l'évolution du PIB

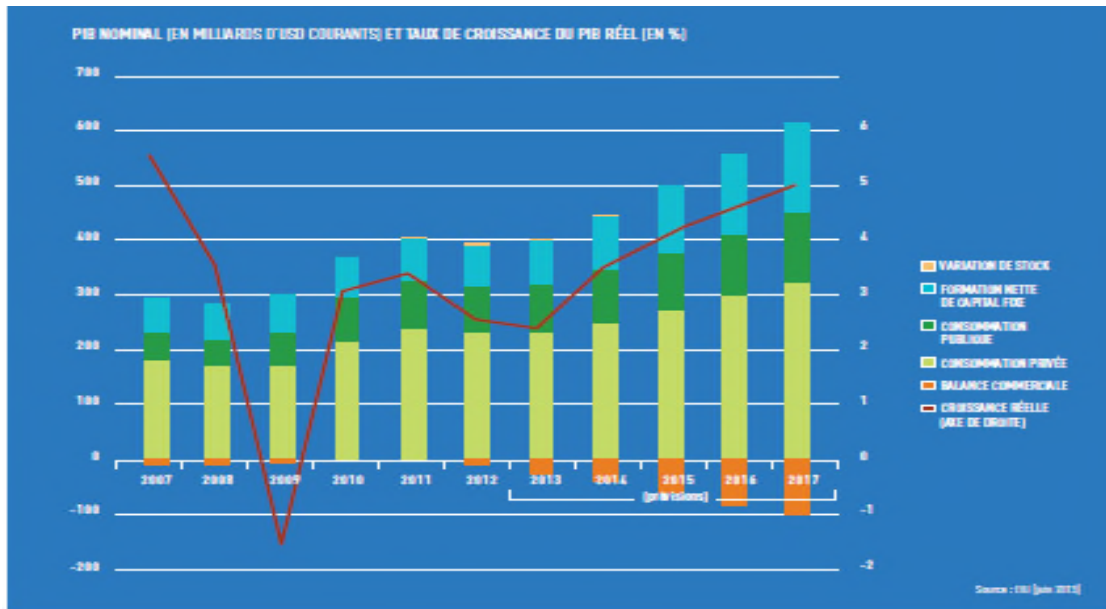
Avec une population d'un peu moins de 53millions d'habitants et un PIB d'environ 351 milliards de dollars. L'Afrique du sud se compare difficilement à ses partenaires du BRICS. Elle est cependant l'économie la plus importante du continent Africain en termes du PIB- bien que le Nigéria soit en voie de la dépasser. La croissance économique de l'Afrique du sud est limitée entre 2000 et2007, la croissance du PIB situait entre 2.7% et 5.6% avant de descendre à -1.5% en 2009²⁷, suite à une crise de l'approvisionnement de l'électricité et la crise financière. Depuis 2010, le PIB croit d'environ 3% par année (world data Bank, 2014)²⁸

²⁷ Etudes économique de L'OCDE, synthèse, mars 2013.

²⁸ Philippe Dorion, l'Afrique du sud : Le «s» dans les «BRICS» ; école supérieure d'affaires publiques et internationales université d'Ottawa, 19 novembre 2014.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Graphique 05 : PIB nominal et le taux de croissance de PIB réel en %



Source : www.resbank.co.za

2-3-L'Afrique du sud dans la mondialisation

L'économie de l'Afrique du sud est caractérisée par la présence de conglomérats importants, qui font partie de ceux ayant fait pression de l'ouverture économique du pays. En effet, les opérations minières à la base de l'économie sud-africaine au 20^{ème} siècle nécessitant de grandes quantités de capitale, de grands conglomérats se sont formés, le plus connu d'entre eux étant *Anglo Américain corporation* (Carmody, 2010).

Ces corporations, à la fin de l'apartheid réalisaient environ 7% de leurs profits à l'étranger versus 30% pour les compagnies Américaines. Les conséquences de l'ouverture économique a de multiples avantages pour l'Afrique du sud : Plusieurs entreprises se sont enregistrées dans la bourse de Londres plutôt qu'à Johannesburg, plusieurs des plus grandes compagnies sud-africaines ont déplacé leur cotations principales à l'étranger, ces compagnies ont investi 1.6 milliards de dollars à l'étranger entre 1994 et 1999.

La liberté de circulation du capital, la mondialisation et l'intégration de l'Afrique du sud dans l'économie mondiale rend donc le pays plus vulnérable au capital global maintenant nécessaire son développement. La mondialisation et la compétition internationale que cela

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

engendre, menace aussi certaines industries. Par exemple, l'industrie automobile sud – africaine pourrait, à moyen terme, être totalement délocalisée et les industries du vélo, des navires et du textile ont complètement disparus du pays du pays.

Conclusion

L'analyse de ces trois expériences nous a permis d'aboutir à certaines conclusions très pertinentes.

Tout comme l'Inde, la Corée du sud ainsi que l'Afrique du sud, un seul et même constat les caractérise. Avant d'émerger en tant que pays en développement, ces trois pays ont adoptés des réformes de structures au sein de leurs économies respectives.

Ses dernières visent la structure et le fonctionnement des marchés financiers en les libéralisant, ensuite ils ont abolies les frontières douanières en abaissant les taxes et en réduisant les restrictions quantitatives.

Par ailleurs, sont réformes ont aussi affectées le savoir-faire en ce qui concerne la recherche et le développement technologique jusqu'à devenir leader dans certains domaines, les infrastructures de base en connues de grande améliorations qui étaient non seulement nécessaires mais aussi indispensables, et bien d'autre

Aussi, ces pays en peut émerge dans le contexte de la globalisation. Celle-ci a poussé les économies national a s'adapté aux changements et aux mutations de système économique international.

Chapitre02 :l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale

Introduction

Après avoir présenté, dans le chapitre précédant, la globalisation et son impact sur l'émergence des pays en développement, en ayant expliqué l'impact de celle-ci sur l'instabilité financière de ces pays, il devient possible d'étudier le cas de l'Algérie dans ce processus de la globalisation, en essayant de voir ce qui empêche l'Algérie réellement de devenir pays émergeant.

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a mis lancé plusieurs projets économiques, afin de construire une économie pouvant lui assurer un certain niveau de couverture des besoins internes. En dépit des nombrables efforts fournis par les autorités compétentes, l'Algérie n'arrive toujours pas à trouver ses repères et à tirer les leçons des différents échecs.¹

Néanmoins, les changements effectués par l'Algérie durant les années 1980, après le premier choc pétrolier, sont ceux de rupture avec l'économie administrée. Le passage d'une économie de planification centralisée à une économie de marché, marque le passage obligé vers l'ère de la mondialisation. Toutefois, l'économie algérienne demeure très peu diversifiée et, par conséquence, très peu aussi insérée dans le processus de mondialisation.

Dans la première section de ce chapitre, nous analyserons l'état de l'économie Algérienne dans le cadre de la globalisation, en se focalisant sur son degré d'insertion dans l'économie mondial. Par la suit, nous allons, présenter dans la deuxième section, les différents maux dont l'Algérie souffre et qui l'empêche de devenir un pays émergeant. Enfin, dans la dernière section, nous allons traiter les éléments qui empêche l'Algérie de se émerge.

Section 01 : L'Algérie dans le processus de la globalisation

Pour analyser la situation de l'Algérie dans le cadre de la mondialisation, il est nécessaire de faire un bref rappel de l'évolution de son économie, en mesurant son insertion dans l'économie mondiale par ses mesures d'ouverture sur le monde.

1- l'évolution de l'économie algérienne : rappel historique

Ici, nous allons retracer les principales évolutions et les évènements les plus importants de l'économie algérienne, afin de mieux comprendre le contexte actuel de l'économie algérienne.

¹<http://www.lesoiralgerie.com/articles/2012/03/17/article.php?sid=131650&cid=2>

1-1- De l'indépendance au contre choc pétrolier (1962-1986)

Cette période, « est celle de la prise en main, par l'Etat, des principaux leviers de commande de l'économie (nationalisation des intérêts étrangers, multiplication des sociétés nationales dans l'industrie et les services, étatisation et autogestion dans l'agriculture) ». ²

De ce fait, cette période est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie, en passant par un plan de développement économique basé sur l'industrie lourde, financée par le rente pétrolière.

Ainsi, passant par plusieurs plans de développement, des comités autogérés (à partir de 1962) à la révolution agraire (1971 et 1972), il restait qu'une grande partie des recettes des hydrocarbures était allouée pour subvenir aux besoins alimentaires. D'un côté, les besoins en ressources de l'état ne cessaient d'augmenter, et de l'autre, l'investissement productif ne faisait que ralentir. La lourdeur bureaucratique liée à la planification centralisée, la corruption et le laxisme dans la gestion publique rendent la situation plus difficile. ³

Au début des années 1980, l'économie algérienne commence à être restructurée, suite à l'aggravation de la crise économique en Algérie, après le deuxième choc pétrolier ⁴.

1-2- Des premières difficultés au plan d'ajustement structurel (1986 à 1998)

1-2-1- Le contre choc pétrolier et ses répercussions

Au cours de l'année 1986, et sous l'effet du contre choc pétrolier, les cours du pétrole et du dollar ont chuté, engendrant ainsi l'effondrement des recettes algériennes d'hydrocarbures de 66 % ⁵. Malgré cela, les autorités ont continué dans la même politique économique, pensant qu'il ne s'agissait que d'une conjoncture passagère, en recourant à l'endettement extérieur pour régler le déficit budgétaire. Mais le mal ne se situe pas seulement dans le choc pétrolier, selon Rachid BOUDJEMA (2006), les difficultés structurelles qu'a connu l'Algérie, sont dû à la nouvelle politique de développement mise en œuvre à partir des années 1980 et aussi à la responsabilité des décideurs. Selon lui, le ralentissement de la vigueur industrielle et

²Hamid Temmar (1974), Structure de l'économie algérienne, SNED, Alger, p.76.

³KACI CHAOUCH Titem, « les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb », mémoire de magister en sciences économique, UMMTO, 2012, p 75.

⁴https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_l%27Alg%C3%A9rie

⁵HAFSI Taieb, « Le développement économique de l'Algérie, expériences et perspectives », édition CASBAH, Alger, 2011, p 49.

Chapitre 03 : cas d'Algérie

productive par la réorientation des investissements, la restructuration organique des entreprises publiques, les tentatives avortées de la décentralisation de la planification, la mise en œuvre de nouveaux instruments de régulation, etc., sont accusés d'affaiblir le système économique national.⁶

L'année 1986 fut celle de la rupture et de l'enclenchement de ce qu'on peut qualifier d'une véritable décadence de l'économie algérienne. Le tableau ci-après, nous résume à partir des indicateurs économiques la situation de cette époque, et l'impact du contre choc pétrolier sur l'économie

Tableau N°7 : Évolution des principaux indicateurs économiques (de 1985 à 1986)

Indicateurs économiques	1985	1986
Le taux de croissance des ressources de la nation	6,7%	3,5%
Le taux de croissance de la PIB	12%	-0,9%
Le taux de croissance de l'excédent brut d'exploitation des branches d'activité	12,3%	-9,4%
Le taux de croissance des exportations des biens et services	3,0%	-43,6%
Le taux de croissance des importations des biens et services	3,8%	-14,5%
La balance des opérations courantes	4281,8 millions de dinars	-15271,3 millions de dinars
le besoin de financement des secteurs institutionnels	-3837,4 millions de DA	-15573,6 millions de DA
L'encours de la dette	18,37 milliards de dollars	22,79 milliards de dollars
Le rapport dette/exportation des biens et services	130,6%	249,3%
Le rapport service de la dette/exportations des biens et services	35,8%	56,7%
Le rapport recettes budgétaires /PIB	36,81%	30,62%
Le rapport dépenses budgétaires/PIB	33,57%	34,88%
Le rapport solde budgétaire/PIB	3,24%	-4,26%

Source. Adapté de : BOUDJEMA Rachid, « Algérie : chronique d'un ajustement structurel », revue d'Economie et Statistique Appliquées, édition I.N.P.S. N°6, 2006, p 30.

⁶ BOUDJEMA Rachid, « Algérie : chronique d'un ajustement structurel », revue d'Economie et Statistique Appliquées, édition I.N.P.S. N°6, 2006, p 30.

1-2-2- Les premières négociations avec le FMI

En 1989, l'Algérie a signé un accord avec le FMI, après avoir longtemps résisté, en sollicitant l'aide de cette institution. Deux accords de facilité de financement compensatoire ont été signés avec le FMI. Le premier, le 31 mai 1989 d'un montant de 600 millions de dollars, le second, en 1991 d'un montant de 400 millions de dollars. L'Algérie a accepté, en contrepartie, de libéraliser partiellement son commerce extérieur ainsi que de créer un mécanisme plus souple d'allocation des devises aux entreprises.⁷

1-2-3- Le Plan d'Ajustement Structurel (PAS)

Durant les années 1990, l'Algérie était dans une crise multidimensionnelle, les résultats des élections de 1991 et leurs annulations plongèrent le pays dans une période très difficile d'insécurité et de désordre économique⁸.

Sur le plan économique, la stratégie de reprofilage menée par l'Algérie n'a pas eu les effets escomptés, d'où la nécessité du rééchelonnement de la dette et le recours inévitable aux plans d'ajustement structurels du FMI, car elle était en situation de cessation de paiement dès 1993.

1994 est l'année de la mise en place des plans d'ajustements structurels (PAS) et de l'ouverture de l'économie algérienne. Le plan consiste en l'application de deux accords. Le premier vise l'ajustement de la balance des paiements (1994-1995). Le deuxième vise la facilité de paiement élargie (1995 à 1998). L'Algérie se voit obligée d'appliquer des mesures pour rétablir les déséquilibres macro-économiques.

1-3- A partir 1999

L'année 1998, marque la fin du plan d'ajustement structurel, elle s'est lancée dans la reprise de son économie et dans le remboursement de sa dette extérieure, grâce à une conjoncture favorable des cours du pétrole et du gaz.

Durant cette période, l'Algérie a signé un certain nombre d'accords multilatéraux, tel que l'accord d'association avec l'UE en 2002. Elle a même introduit tardivement des impératifs de compétitivité et de convergence institutionnelle.⁹

⁷ KACI CHAOUCH Titem, 2012, Op.cit., p 76-77.

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_l%27Alg%C3%A9rie (consulte le 27/04/2017)

Chapitre 03 : cas d'Algérie

A partir de 2001, l'Etat algérien s'est lancé dans trois plans de développement, un plan triennal (2001- 2004), suivi de deux plans quinquennaux (2005-2009) et (2010-2014). Le 20 mars 2005, une loi a été mise en place, visant à attirer les entreprises étrangères, afin de libéraliser le secteur des hydrocarbures, plaçant la SONATRACH en compétition directe avec les firmes multi nationales. Puis, en 2007, cette loi même a été révisée, pour favoriser les entreprises nationales. Cette période peut être découpée en deux sous périodes, celle où il y avait une volonté de libéralisation, avant 2004, et celle où c'est le patriotisme économique de l'Etat qui l'emporte, soit à partir de 2006.¹⁰

Malgré, tous les efforts, l'Algérie n'a pas pu dépasser ces maux. Avec une très forte corruption, en l'absence totale d'État de droit, et avec une forte dépendance aux hydrocarbures, le secteur privé ne se développe pas et l'économie semble condamnée à rester une économie rentière.¹¹

2- Les caractéristiques économiques de l'Algérie

2-1- Une transition qui s'éternise

Transition est un terme utilisé pour signaler un passage d'une politique à une autre, le passage des économies socialistes à des économies de marché.

Ainsi, pour le cas de l'Algérie, il fait référence, au passage d'un système politique et économique socialiste et à une économie planifiée jusqu'au début des années 1990, à un effort de transition vers l'économie de marché sous les pressions du FMI à partir des années 1990.

2-2- L'Algérie, un Etat rentier

Un Etat est dit rentier si une partie de son revenu est tiré d'une rente qui vient des ressources naturelles. Il s'oppose ainsi à un Etat capitaliste producteur qui tire son revenu du surplus produit à l'intérieur du pays dans les secteurs de transformation.¹²

⁹ MEZOUAGHI Mihoub et TALAHITE Fatiha, « Les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie », revue confluence méditerrané, p 10.

¹⁰ HAFSI Taieb, 2011, Op.cit., p 53.

¹¹ <http://cdlm.revues.org/5652> (consulte le 27/04/17)

¹² YASUYUKI Matsunaga, « L'État rentier est-il réfractaire à la démocratie ? », revue critique internationale, volume 8, n°8, 2000, p 47, http://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_2000_num_8_1_1439 (consulte le 28/04/17)

Chapitre 03 : cas d'Algérie

L'Algérie, est un état rentier, de fait qu'elle tire ses ressources financières de l'exportation des hydrocarbures. Selon les analystes à l'instar de MALTI H. (2010), l'Algérie souffre de la maladie hollandaise qui désigne une situation où l'apparition d'une richesse unique sera nuisible au reste de l'économie. Dans le cas de l'Algérie cette richesse est tirée des hydrocarbures, chose qui n'a pas permis la diversification de l'économie.¹³

3- l'insertion de l'Algérie dans l'économie mondiale

Dans ce qui suit, nous analyserons le degré d'insertion de l'Algérie dans l'économie mondial à partir des différents indicateurs, tels que le taux d'ouverture ou d'internationalisation.

3-1 L'évolution des taux d'ouverture et d'internationalisation de l'économie algérienne

Afin d'évaluer le taux d'ouverture et d'internationalisation de l'économie algérienne, certaines données sont nécessaires, telle que sont présentées dans le tableau N°2.

¹³ MALTI Hocine, « Histoire secrète du pétrole algérien », édition La découverte, Paris, 2010, p 12-13.

Chapitre 03 : cas d'Algérie

Tableau N°08 : Base de données des principaux indicateurs d'intégration à l'économie mondiale (1992-2012) en pourcentage

Année	exportation	importation	PIB	Taux d'ouverture	Taux de pénétration	Taux d'effort à l'exportation	Taux d'internationalisation
1992	11,51	8,3	48,003	21	19	26	38
1993	10,41	7,99	49,946	18	17	22	34
1994	8,89	9,15	42,542	21	21	21	38
1995	10,26	10,1	41,764	24	24	25	43
1996	13,26	9,09	46,941	24	21	31	43
1997	13,82	8,13	48,177	23	19	33	42
1998	10,14	8,63	48,187	19	18	22	36
1999	12,32	8,96	48,64	22	20	27	40
2000	21,65	9,35	54,79	28	22	51	53
2001	19,09	9,48	55,181	26	21	42	48
2002	18,72	12,01	57,053	27	24	37	49
2003	24,47	13,32	68,02	28	23	43	51
2004	32,22	17,95	85,01	30	25	46	54
2005	26,47	19,88	102,34	23	21	28	41
2006	34,06	20,68	117,2	23	20	33	43
2007	60,59	26,35	135,8	32	26	60	59
2008	78,589	28,35	170,99	31	23	65	59
2009	45,186	37,99	138,2	30	29	34	52
2010	57,09	38,89	161,78	30	27	40	53
2011	72,888	44,94	198,54	30	26	43	53
2012	71,736	51,569	207,95	30	27	38	52

Source : Adapté de : TALAHITE (2010), ABADLI (2011), NATIXIS (2013), banque d'Algérie.

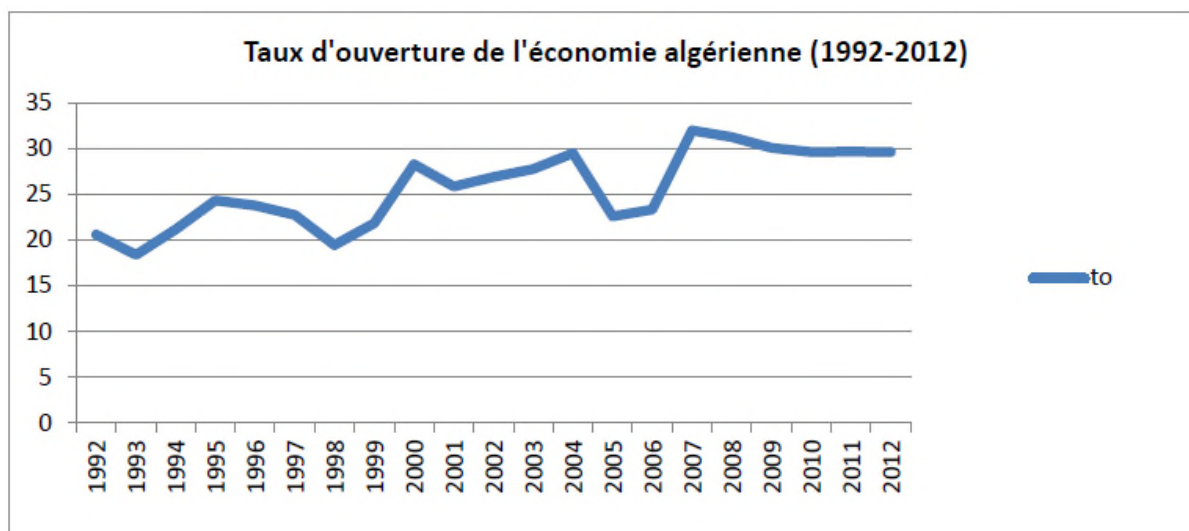
3-2-1- L'évolution du taux d'ouverture de l'économie algérienne

Le taux d'ouverture est la part du commerce extérieur dans l'activité économique d'un pays. C'est le rapport entre la moitié de la somme des exportations et des importations, et le PIB. Plus ce taux est important plus le pays est sensible aux variations conjoncturelles des autres pays et inversement s'il est faible.¹⁴

Pour le cas de l'Algérie, on peut distinguer deux phase, celle d'avant 2007, qui est caractérisé par une insertion moyenne dans les échanges internationaux, généralement le taux d'ouverture est compris entre 20% et 30%. Cela est dû aux crises économique et politique qu'a vécue l'Algérie. L'autre phase, celle d'à partir de 2007, qui est caractérisée par une légère augmentation du taux d'ouverture, qui se traduit par une ouverture de son économie, comme le montre le graphique N°06.

¹⁴BEITONE Alain et CAZARLA Antoine, « Dictionnaire des sciences économiques », édition AMAND COLIN, Paris, 2001.p403

Graphique N°06 : Evolution du taux d'ouverture de l'économie algérienne (1992-2012)

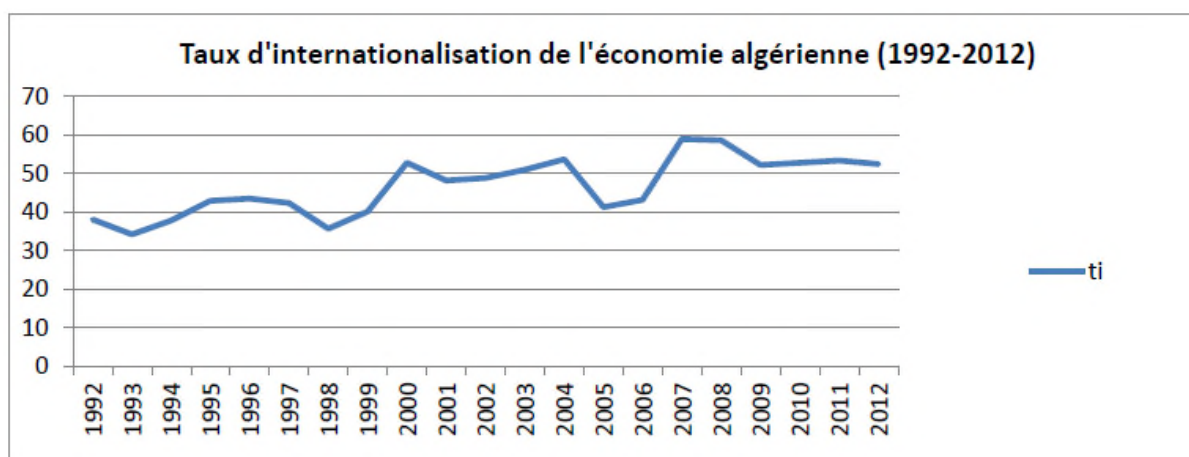


Source : Adapté de : TALAHITE (2010), ABADLI (2011), NATIXIS (2013), banque d'Algérie.

3-2-2- L'évolution du taux d'internationalisation de l'économie algérienne

Le taux d'internationalisation est un indicateur qui mesure le poids des échanges (exportations et importations) dans le marché intérieur d'un pays. Dans notre cas, le taux d'internationalisation de l'économie algérienne se situe au tour de 50% et 60%, notamment à partir de 2007, comme le montre le graphique N°7.

Graphique N°07 : Evolution du taux d'internationalisation de l'économie algérienne (1992-2012)



Source : Adapté de : TALAHITE (2010), ABADLI (2011), NATIXIS (2013), banque d'Algérie.

Section 02 : L'Algérie et la vulnérabilité

Le caractère vulnérable revoit généralement au risque pour un pays de voir son développement entravé par des chocs naturels ou externes.¹⁵ Les vulnérabilités sont, par ailleurs, d'origines et de natures diverses et sont relatives aux caractéristiques propres à chaque pays.

1- L'Algérie, un pays vulnérable

Afin d'étudier la vulnérabilité de l'Algérie il est nécessaire de passer en revue les domaines les plus sensibles, tels que la nature des institutions ainsi que les domaines relevant à l'économie.

1-1- Les vulnérabilités d'ordre naturel

Les vulnérabilités d'ordre naturel de l'Algérie sont représentées dans la nature de son territoire qui est semi-désertique. Les terres propices à l'agriculture ne représentent que 40 millions d'hectares et seuls 8,2 millions d'hectares représentent des terres utiles sur une totalité de 2.381.741 km² de la superficie totale,¹⁶ de plus le secteur de l'agriculture est délaissé. Alors qu'il fut un temps où les céréales, occupaient la première place dans les exportations (XIXe siècle), aujourd'hui, elle occupe la deuxième place dans les importations agroalimentaires.

Ensuite, la surface immense du territoire qui peut constituer une vulnérabilité que l'Algérie doit surmonter, du fait qu'il implique des coûts de couverture en infrastructures (routes, chemins de fer, aéroports, réseaux d'eau, d'électricité et de gaz), et autre dépense pour la sécurisation des frontières.

Enfin, le problème posé par la répartition de la population en termes notamment de population active selon les secteurs d'activité. La population active dans ces secteurs ne représente qu'une part minime. Entre 2001 et 2005, par exemple, seuls 379.000 emplois ont été créés, dont 355.000 pour l'agriculture et seulement 24.000 postes pour l'industrie.¹⁷

¹⁵ CARIOLLE Joël, « L'indice de vulnérabilité économique, rétrospective », Fondation pour les études et recherches sur le développement international, p 5, in : www.ferdi.fr, (consulté le 17/05/17)

¹⁶ MOUHOUBI Salah, « Les vulnérabilités, Cas de l'Algérie », édition ENAG, Alger, 2008, p 83.

¹⁷ Ibid. p85.

1-2- Les vulnérabilités d'ordre institutionnel

Les vulnérabilités d'ordre institutionnel sont celles qui ont un impact sur le développement d'un pays. Pour l'Algérie les vulnérabilités institutionnelles découlent d'abord de la gouvernance politique qui se caractérise par l'instabilité institutionnelle, l'instabilité politique et la faiblesse du paysage politique et syndical. Ensuite, de la gouvernance économique, qui se caractérise par un manque d'institutions et une inadéquation de celles consacrées à la régulation d'une économie de marché, une lourdeur bureaucratique digne d'une économie planifiée, une corruption généralisée, des fraudes et une évasion fiscale, un marché informel et un environnement économique défavorable à l'investissement et aux affaires.¹⁸

1-3- Les vulnérabilités économiques de l'Algérie

1-3-1- L'ampleur de l'économie informelle

L'ampleur de l'économie informelle d'un pays peut être mesurée en utilisant comme indicateur la part de l'emploi informel dans l'emploi total du secteur productif. Dans le cas de l'Algérie, il est passé de 11,7% en 1990 à plus de 25,6% en 2005. D'après TALAHITE (2010), l'économie informelle vient de l'économie administrée, qui s'est propagée durant les années 1980. L'expansion sans précédent de l'informel en Algérie peut être liée aux blocages de la transition qui fait qu'il y a un héritage actif lié à l'économie administrée et aux entraves de l'Etat vis-à-vis du marché et des nouvelles réformes des institutions et du marché du travail ainsi qu'au durcissement de la contrainte budgétaire des entreprises publiques.¹⁹

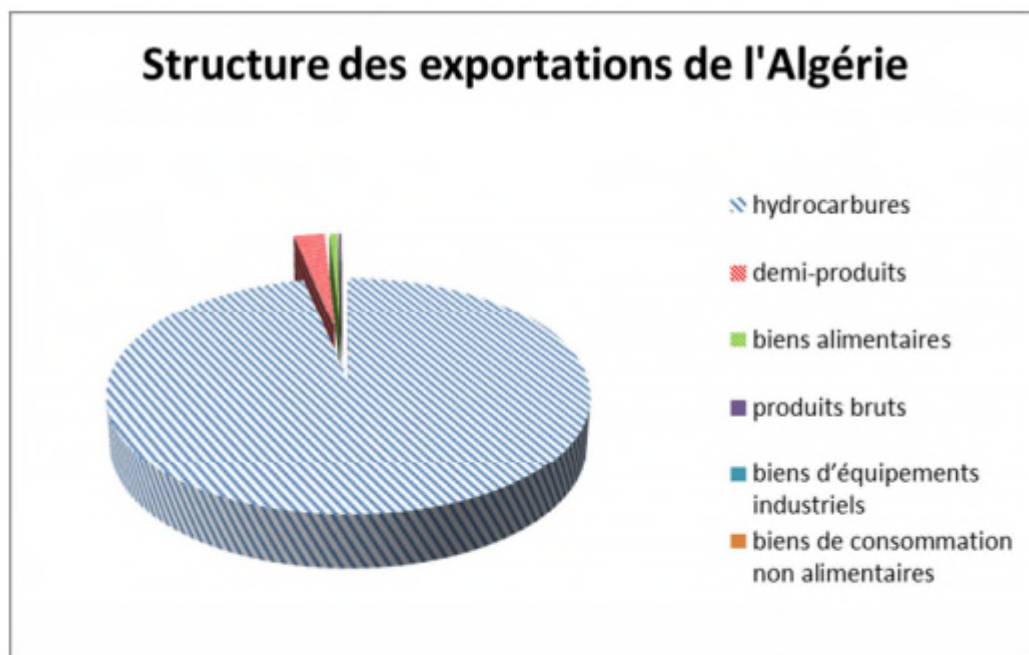
1-3-2- La dépendance au secteur des hydrocarbures

La dépendance de l'Algérie vis-à-vis des hydrocarbures peut être démontrée à partir de la structure des exportations. Selon les données de 2016, les hydrocarbures représentent l'essentiel des ventes à l'étranger avec une part de 93,73% du volume global des exportations. Quant aux exportations « hors hydrocarbures », elles demeurent toujours marginales, avec seulement 6,27% du volume global des exportations (graphique N°05). La part des recettes fiscales tirées des hydrocarbures dans les recettes totales est de 70%, dans la valeur ajoutée, le secteur des hydrocarbures représente 47% de la valeur totale, comme le montre clairement le schéma N°08.

¹⁸MOUHOUBI Salah, 2009, Op.cit., p99-108.

¹⁹TALAHITE Fatiha, 2010, Op.cit., p 112-113..

Graphique N°08 : structure des exportations en Algérie 2016



Source : <http://www.mae.gov.dz>

1-3-3- La dérive des importations et l'insécurité alimentaire

Les importations en Algérie ne cessent d'augmenter, et avec la facture alimentaire. Cette dernière est passée de 2 415 millions de dollars en 2000 à 27 078 millions de dollars en 2016, soit une augmentation de plus de « 396 % ».

1-3-4- La désindustrialisation

La désindustrialisation est que malgré la capacité d'importer dont dispose un pays, on observe une régression absolue de l'activité dans le secteur non pétrolier de l'économie, notamment dans l'industrie. C'est ce qui s'est passé avec l'Algérie, l'augmentation des importations permises par la rente pétrolière conjuguée aux efforts d'ouverture sous la pression de l'OMC, combinée à la mauvaise gouvernance économique ainsi qu'à la politique d'ajustement structurel, conduisant l'économie algérienne à la désindustrialisation. La plupart des importations ne concerne en rien les équipements agricoles et industriels destinés aux secteurs productifs.²⁰

²⁰ <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00827211/document> (consulte le 19/05/17)

Chapitre 03 : cas d'Algérie

L'économie algérienne souffre également du problème d'inflation, l'augmentation des prix à l'importation s'est traduite à l'échelle domestique par une montée de l'inflation, qui a atteint son plus haut niveau, 11% en avril 2012. La hausse des prix concerne surtout les produits alimentaires (43%), mais aussi les transports et télécommunications (16%) et le logement (9%).²¹

1-3-5- L'exposition aux chocs et/ou après-chocs externes

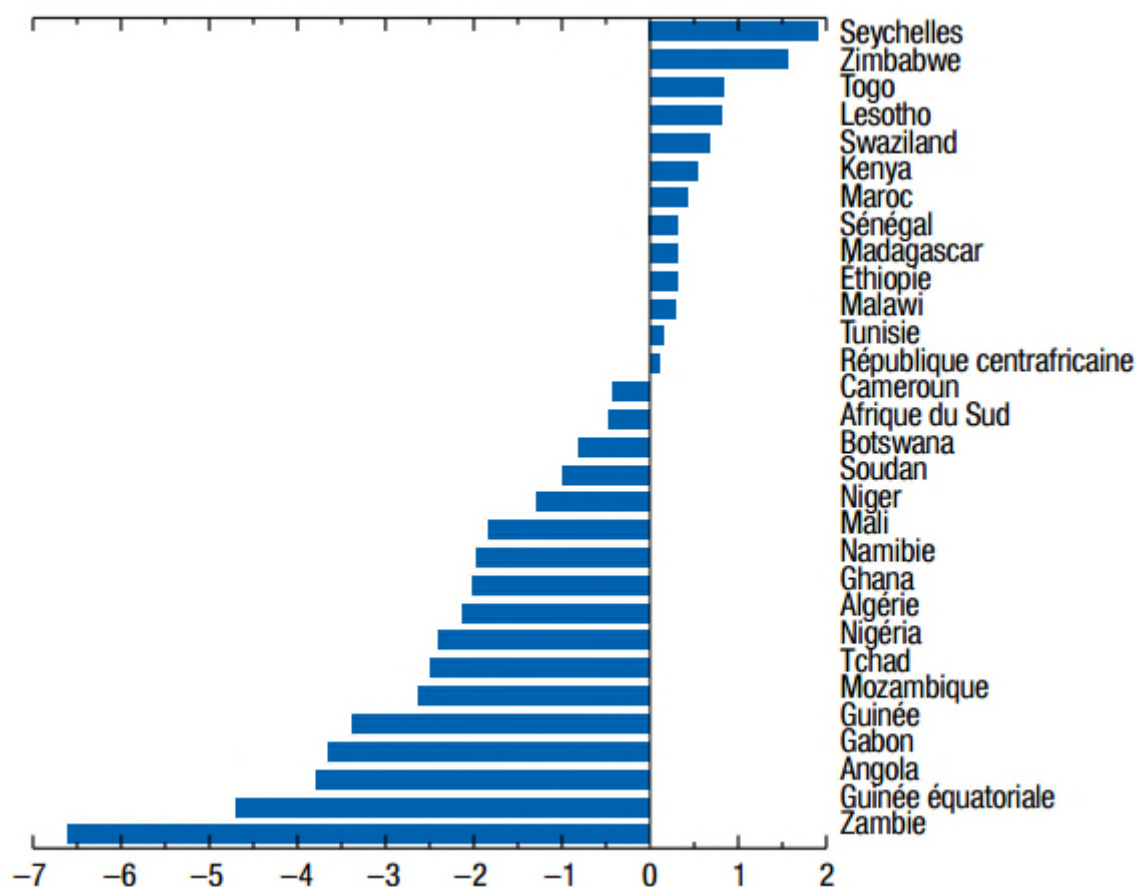
Cette dépendance aux hydrocarbures a des effets négatifs sur l'emploi, la balance des paiements et la balance commerciale. Comme le montre le graphique N° 09, l'Algérie est l'un des pays qui subit les effets d'une évolution négative des cours de l'énergie. Cette situation rend l'Algérie vulnérable, car une variation sensible de ces derniers aura des conséquences importantes sur l'ensemble de l'économie algérienne, cette vulnérabilité est due à sa faible diversification.

La crise de 1986 est due à la chute des prix du pétrole et de la valeur de la monnaie de facturation de ce dernier (le dollar). La situation a débouché sur une cessation de paiement. MOUHOUBI (2009) considère que toute l'économie du pays repose sur le prix du baril du pétrole. Ses fluctuations agissent immédiatement sur le rythme du développement du pays et donc sur sa stabilité politique et sociale.²²

²¹CASTILLO Jésus, OSMAN Yasmine, « Algérie : une croissance dynamique malgré la dépendance accrue aux hydrocarbures », flash économie, NATIXIS, 25/07/2013 – N° 555, p8.

²² MOUHOUBI Salah, 2009, Op.cit., p 171.

Graphique N°09 : Impact sur la balance commerciale des baisses des cours de l'énergie et des métaux (En pourcentage du PIB de 2009)



Source : FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », édition FMI, Washington, 2013, p29.

1-3-6- Les fluctuations de la parité EURO/DOLLAR US

En effet, les fluctuations de la parité EURO/DOLLAR US constitue une vulnérabilité pour l'Algérie. De fait que la plupart des importations sont en provenance de l'UE, soit plus de 52% en 2013, et les principales exportations (le gaz et le pétrole) sont facturées en dollar, les revenus de l'Algérie sont principalement en dollar.

Ainsi, l'évolution des cours du dollar et de l'euro a un impact sur l'économie algérienne, de telle manière que si le cours de la monnaie de facturation (dollar) se déprécie par rapport à l'euro, cela aura des répercussions négatives, d'abord sur le commerce extérieur et donc sur le revenu issu des exportations, ensuite sur les réserves de change dont le dollar constitue la

monnaie principale, une dépréciation du dollar par rapport à l'euro est synonyme de perte nette pour l'Algérie.²³

1-3-7-La corruption

L'Algérie fait partie des pays les plus corrompus au monde selon « Transparency International ». L'Algérie est classée 108^{ème} sur 176 pays dans le rapport "Indice de perception de la corruption en 2016".²⁴

La corruption constitue l'une des plus importantes vulnérabilités des pays, vu sa répercussion sur le climat des affaires. Dans le cas de l'Algérie, plusieurs scandales de corruption ont secoué la scène économique et politique algérienne, ébranlant l'Etat : l'affaire Khalifa, les affaires SONATRACH, les dérives liées au projet de l'autoroute est-ouest et bien d'autres encore mettant en cause des hommes politiques. La corruption s'est, ainsi, implantée dans l'ensemble des rouages de l'Etat et des entreprises.²⁵

2- Les atouts de l'économie algérienne

Malgré ces nombrables vulnérabilités dont elle souffre, l'Algérie possède néanmoins des atouts et d'opportunités qui peuvent être utilisés, pouvant ainsi faire sortir l'économie algérienne de cette vulnérabilité.

2-1- L'augmentation de la population active

L'augmentation de la population active en Algérie constitue un atout pour l'économie. Le rythme avec lequel a progressé la population active a été extrêmement élevé : celle-ci est passée de 2,56 millions en 1966 à 5,86 millions en 1989 (Tableau 3), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 7,3 %. Même si ce rythme a baissé à 3,5 % en 2000, l'accroissement en chiffre absolu demeure toujours important. En 2006, la population active a atteint 10.11 millions, soit un accroissement annuel moyen de 235.000 actifs chaque année, c'est à dire autant de nouveaux emplois à créer²⁶. Celle-ci a atteint durant le mois de septembre, 12 117 000 personnes au niveau national, relève une enquête de l'Office national

²³ « Les pays de l'UE, principaux partenaires de l'Algérie durant les 9 mois de 2013 » (Douanes), le 16/11/13 <http://www.mincommerce.gov.dz/fichiers13/stat161113fr.pdf>, (consulté le 19/05/17).

²⁴ http://www.huffpostmaghreb.com/2017/01/25/corruption-dz_n_14384704.html (consulté le 19/05/17)

²⁵ BENBITOUR Ahmed. Ancien chef de gouvernement, «La corruption est dans tous les rouages de l'Etat», EL WATAN du 05/03/2013

²⁶ https://www.academia.edu/6840250/Population_active_en_Al%C3%A9rie (consulté le 20/05/17)

Chapitre 03 : cas d'Algérie

de statistiques sur la base des critères internationaux, tels que recommandés par le Bureau international du travail (BIT). Ce chiffre représente un taux de 10,5%.²⁷

Tableau N°03 : Evolution de la population active algérienne

	Sexe	1966	1977	1987	1989	2000	2006
Population occupée (1)	M	1626199	2198738	3772642	4105424	5345223	7371939
	F	94511	138234	365094	316630	883549	1496864
	T	1720710	2336972	4137736	4432054	6228772	8868804
FPO (2)	F	-	42153	62088	140659	304469	/
STR1(3)	M	544943	320902	271543	318435	/	/
	F	5319	4859	7618	11414	/	/
	T	560262	325760	279161	329849	/	/
STR2 (4)	M	274068	326616	804475	608546	/	/
	F	9623	18451	57642	72453	/	/
	T	283691	345067	862117	680999	/	/
STR1+STR2	M	819011	647518	1076018	926981	1934910	988282
	F	14942	23310	65260	83867	404538	252553
	T	843953	670827	1141278	1010848	2339449	1240841
Population active (5)	M	2455210	2846255	4848660	5046439	7280133	8360221
	F	109453	203697	492442	541156	1288088	1749417
	T	2564663	3049952	5341102	5587595	8568221	10109645
Taux brut d'activité (6)	M	42.2	36.6	42.4	40,75	47.7	50.23
	F	1.8	2.6	4.4	4,47	8.3	10.71
	T	21.7	19.5	23.6	22,81	27.9	30.66
Taux d'occupation (7)	M	66.23	77.25	77.81	81.35	73.94	88,18
	F	86.35	67.86	74,14	58.51	61.88	85,56
	T	67.09	76.62	77.47	79.32	72.13	87,73
Taux de chômage (8)	M	33.36	22.75	22.19	18.37	26.58	11,82
	F	13.65	11.44	13.25	15.50	31.41	14,44
	T	32.91	21.99	21.37	18.09	27.30	12,27

/ Données non disponibles

Source : 1966: (Laouragh. H, 1996, p. 124) 1977, 1987, et 1989: (ONS, 1992, p. 15) 2000: (ONS, 2003 b, p. 1). 2006: (ONS, 2007, p1)

2-2- Le régime de flottement dirigé du dinar et sa convertibilité partielle

La politique algérienne de taux de change est basée sur le régime de flottement dirigé du dinar et sa convertibilité partielle. Dans ce cadre, le taux de change est en flottement et la banque centrale influe activement sur les mouvements du taux de change à travers des interventions sur le marché de changes, sans indiquer des objectifs clairs et quantifiables, ni

²⁷ <http://lechodalgerie-dz.com/marche-du-travail-le-volume-de-la-population-active-en-nette-augmentation/> (consulté le 20/05/17)

s'engager à annoncer auparavant la trajectoire ciblée du taux de change²⁸. Celle-ci a pour objectif de réduire considérablement sa vulnérabilité par la réduction de l'ampleur des chocs monétaires et financiers externes qui peuvent survenir dans ce contexte de globalisation économique et financière.

2-3- Un Fonds de Régulation des Recettes

Le fonds de régulation des recettes est un fonds souverain algérien créé en 2000 dont le but est de gérer les excédents budgétaires liés aux exportations d'hydrocarbures, et de réduire ainsi les risques liés aux variations des cours du gaz et du pétrole.

2-4- Autres points forts

D'autres atouts pouvant être cités, selon, CHIHA et KEDDI (2012), Bien d'autres domaines peuvent offrir à l'Algérie des opportunités de développement tels que²⁹ :

- Une position géographique stratégique ;
- Des ressources naturelles importantes ;
- De faibles coûts des intrants énergétiques ;
- Le lancement de projets économiques importants, offrant de nombreuses opportunités d'investissements étrangers ;
- Un très faible niveau d'endettement ;
- Une bonne capacité de résister à la crise économique mondiale ;
- Des réserves de change importantes.

Section03 : l'insertion de l'Algérie dans la mondialisation

Après avoir présentée l'économie algérienne en général, dans la première section, et défini les vulnérabilités dont souffre celle-ci dans la deuxième section, nous allons analyser dans la troisième section certains paramètres qui nous permettront de situer l'Algérie dans le contexte de la mondialisation.

²⁸Chérif BEGGA, Abdelhamid MERGHIT, Université de Sétif « Aperçus sur la politique de gestion de taux de change en Algérie au lendemain de la transition vers la flexibilité », 2012, p22. http://www.univ-constantine2.dz/laboratoires/labgmes/index_htm_files/Revue_num8_article2_fr.pdf (consulté le 20/05/17)

²⁹ CHIHA Khemici, KEDDI Abdelmadjid, « Essai d'analyse de la politique des investissements directs étrangers: cas de l'Algérie », Université Alger, 11/2012, p 26.

1- Le système éducatif-formation

Le système éducatif ou de formation performant est un instrument important pour le développement économique d'un pays. Pour le cas de l'Algérie, après l'indépendance en 1962, le gouvernement a repensé le système éducatif, avec l'ordonnance 76-35 du 16 avril 1976 qui stipule que tout algérien a droit à l'éducation et à la formation, que l'enseignement est obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans et qu'il est gratuit à tous les niveaux, les placements de toutes les écoles sous contrôle de l'Etat, et la gratuité de l'éducation pour les enfants de 6 à 15 de la première année de l'école jusqu'à l'université, les réformes dans l'enseignement supérieur qui se traduit par la création d'un ministère de l'Enseignement supérieur et un ministère de l'Enseignement primaire, moyen et secondaire et dont leurs fonctionnements sont autonomes l'un par rapport à l'autre.³⁰

Cette réforme a permis d'enregistrer des performances remarquables dans le domaine de scolarisation des enfants. Par rapport à la période coloniale, où le taux de scolarisation était de 1.9%, à l'indépendance ce taux a évolué pour atteindre les 77.20% en 1990, puis il augmente au fil des années pour atteindre les 95.10% en 2006.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, celle-ci a connu une évolution spectaculaire, avec une seule université à son indépendance à 84 établissements d'enseignement supérieur recouvrent ainsi la quasi-totalité de territoire national. Mais cette évolution n'est guère proportionnelle, si on compare l'évolution des étudiants par rapport à celle des enseignements on trouve que le taux d'encadrement est loin de répondre aux normes internationales. Un corps professoral qui atteint le cap de 1 200 000 étudiants pour 40 000 enseignants. Parmi ceux-ci 7500 professeurs sont de rang magistral (soit 32 500 enseignants doctorants car préparant leur doctorat ou leur habilitation), soit un encadrement de l'enseignant pour 30 étudiants, mais réellement 1 enseignant pour 160 étudiants, soit une surcharge dépassant de 6 fois les normes admises par l'Unesco.

De cela, on peut constater que l'Algérie, a engagé des efforts énormes afin d'améliorer le système de l'éducation et de formation, vu que celui-ci est à un impact direct sur la croissance économique. La relation entre la croissance économique est bien évidente. Une main-d'œuvre qualifiée sera plus compétitive et contribue au développement de l'économie, aussi, une population qui sache lire et écrire, seront plus à même de faciliter le transfert de

³⁰Collectif coordonné par Hassan Ramaoun, L'Algérie : histoire, société et culture, Editions Casbah, 2000, p351.

savoirs sur de nouvelles informations, produits et technologies créées par d'autres. Un système éducatif performant doit être capable d'augmenter la capacité du pays à créer du nouveau savoir, de nouveaux produits et de nouvelles technologies.

Mais, pour le cas d'Algérie, ces efforts restent vains, selon le classement PISA 2016, sur la qualité, l'efficacité et l'équité des systèmes scolaires réalisés par l'OCDE, l'Algérie est placée parmi les derniers, elle occupe la 69^e place sur 70 pays étudiés par le classement PISA³¹. De ce fait le système algérien d'éducation et de formation n'est pas performant ce qui lui cause un problème dans son développement économique.

2- La recherche et développement (R&D) et l'innovation

La fonction de la R&D occupe de plus en plus une place dans l'économie mondiale, celle-ci est mesurée par le budget que les pays et les entreprises lui consacrent et par le nombre de chercheurs occupés dans les centres et laboratoires de recherche à travers le monde. Ce n'est qu'au début des années quatre-vingt que la fonction R&D a commencé à prendre place dans des structures des entreprises publiques algériennes, appelées Département Études et Développement (DED). Mais celle-ci reste insignifiante pour le cas d'Algérie.

La politique de l'Algérie est bien reflétée par la charte de 1976 qui stipule « qu'un colonialisme nouveau et technologiquement efficace a succédé à la période coloniale et que seule la maîtrise de la technologie permet de combattre ce dernier ». S'est précisée par le recours à l'importation d'usine sous les contrats clés en main et produit en main, source de transfert technologique selon les concepteurs de cette politique.

Mais, la politique en elle-même est fondée sur les importations, non sur la productivité de la technologie, donc cette politique n'a pas permis le transfert technologique mais elle a engendré des dépenses supplémentaires en matière d'assistance technique étrangère, et surtout de priver l'économie nationale d'une capacité propre de production de connaissances et de technologies.

On peut considérer que l'application de statut du chercheur permanent, comme une prise de conscience de l'importance de R&D dans la croissance de l'économie de pays, dans ce but l'Algérie a adopté un plan quinquennal (1998-2002) pour le développement de la recherche

³¹PISA 2015 Résultats à la loupe, OCDE 2016

Chapitre 03 : cas d'Algérie

scientifique et technologique qui a été mis en place suite à la loi de 1998.³² Plusieurs programmes ont vu le jour dans le sillage de cette loi, tel que : Dès Programmes Nationaux de Recherche (PNR) et des institutions d'animation et d'évaluation (Comité National d'Évaluation des Projets de Recherche Universitaire (CNEPRU), Agence Nationale de Développement de la Recherche Universitaire (ANDRU), Agence Nationale de Développement de la Recherche en Santé (ANDRS) l'agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET)).

2-1- Mesure l'importance de la R&D dans l'économie

L'importance de la R&D peut être mesurée à travers les différents indicateurs utilisés pour cet effet, à savoir, la dépense intérieure en R&D (DIRD), la part du budget de l'État affecté à la R&D, et mesure du personnel de R&D.

Tableau N°10 : Evolution des prévisions de fonds à allouer à la R&D (En% du PIB)

Années	1999-2004	2006	2007	2008	2009	2010
R&D/PIB	0,22	0,38	0,56	0,74	0,92	1

Source : BOUGUENOUNE Hamid, «L'émergence : Quelles perspectives pour l'Algérie? », thèse pour l'obtention du diplôme de Magister de l'université de Bejaia, en Sciences Économiques, mars 2014, p246.

Comme le montre le tableau N° 10, la dépense intérieure en R&D (DIRD), reste insuffisante, par rapport aux autres pays. En 2007, la moyenne mondiale du ratio DIRD/PIB était de 1,7%, il était de 2,3% pour les pays développés et de 1,4 pour la Chine; 1,1 pour la Russie; 1,1 pour le Brésil et 0,8 pour l'Inde (UNESCO, 2010), et cela malgré l'amélioration significative dans le domaine de la R&D, et les projections portées par la loi de 1998.

³² Loi N° 98/11 du 22 août 1998 portant Loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 1998-2002.

Chapitre 03 : cas d'Algérie

Tableau N°11 : Evolution du financement et de l'effectif réel de chercheurs permanents par rapport aux projections de la loi 98/11

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Budget*						
Prévu par la loi	/	21,15	31,21	33,66	36,38	36,38
Réellement octroyé	/	5,1	4,1	5,1	4,6	5,6
Réel/prévu (%)	/	24,11	13,13	15,15	12,64	15,39
Effectifs						
Prévu par la loi	2314	/	3114	/	3921	4500
Effectifs réels	890	/	835	/	1100	1400

Source : BOUGUENOUNE Hamid, «L'émergence : Quelles perspectives pour l'Algérie? », thèse pour l'obtention du diplôme de Magister de l'université de Bejaia, en Sciences Économiques, mars 2014, p246.

Aussi comme le montre le tableau N°11, l'Algérie n'est pas seulement confronté à la faiblesse des fonds prévus pour la R&D, mais surtout au fait que ces derniers sont loin d'être octroyés en totalité.

Si, on parle en terme de nombre de chercheurs, et d'enseignants, l'Algérie se trouve bien en dernier avec 11 484 chercheurs par rapporte à ces voisins dont la Tunisie avec 27 943 et le Maroc avec 27 549 chercheurs, en 2005. Si en s'intéresser aux brevets déposés, celle-ci a connu une évolution significative, 200 brevets déposés au début des années 90, et près de 800 brevets en 2010. Mais environ 90% de nombre ont été le fait de non-résidents.³³ Comparons avec les pays émergents, on trouve la Chine en premier avec près de 1 million de demandes de brevet, la Corée cumule 213 694 demandes, L'Inde plus de 45.658 demandes, et pour Brésil environ 30200 demandes.³⁴ On constat que l'Algérie est bien en retard par rapport à ces pays.

L'investissement dans la R&D, favorise le développement et l'émergence des nouvelles technologies et contribue aux développements des économies. Or en Algérie se secteur reçoit peut d'importance, si on considère les fonds allouée pour cette effets. Et le nombre de

³³ Abdelkader DJEFLAT, La mobilité des diasporas et les logiques de retour: NOUVELLES LECTURES ET NOUVELLES OPPORTUNITES A LA LUMIERE DU PARADIGME DEL'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

<http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/333/1/Abdelkader-DJEFLAT.pdf> (consulte le 24/05/17)

³⁴ Propriété intellectuelle :Faits et chiffres de l'OMPI 2016

chercheurs et de brevets déposés sont insuffisants pour être compétitifs face à la concurrence sur le marché mondial.

3- Les infrastructures

Les infrastructures regroupent l'ensemble des équipements et services de base nécessaires au bon fonctionnement de l'économie d'un pays. Le transport, les réseaux d'énergie et d'eau, et la télécommunication jouent un rôle dans le bon fonctionnement de l'économie, et l'amélioration de la productivité. Ainsi l'investissement dans le secteur public favorise la croissance et améliore la compétitivité économique.

L'Algérie, n'a pas donné une grande importance aux développements infrastructures, sur la période allant de 1970 à 2000. Le budget qui leur est alloué ne dépasse pas le 25% de budget d'équipement, quant aux infrastructures économiques, qui sont plus importantes au développement de l'économie, celle-ci n'a atteint en moyenne que 5% des dépenses de l'Etat sur la même période. Mais à partir des années 2000 l'Algérie a augmenté le budget alloué pour cet effet pour atteindre 48% en 2006.³⁵

On peut considérer, que l'Algérie dispose d'un ensemble d'infrastructures assez important. Avec un réseau routier bitumé, 103 000 km de routes, et assez bien maillé ; un réseau de voie ferrée de 4000km. Les liaisons ferroviaires sont situées en général le long de la côte et desservent les principales villes portuaires ; 11 ports marchands dont 2 spécialisés dans les hydrocarbures ; 35 ports de pêche ; et 35 aéroports dont 13 aéroports internationaux.³⁶

Le transport routier est le plus utilisé en Algérie, plus de 90% des mouvements de marchandises, et plus de 80% des déplacements des personnes. Mais il reste insuffisant par rapport à la demande. Pour ce qui concerne la voie maritime, la quasi-totalité du commerce international est réalisée par celle-ci, elle reste médiocre, ce qui lui cause problème dans ces relations avec ces partenaires. Le manque de ports laisse les bateaux en rade, pendant plusieurs jours au niveau de ses ports, ce qui engendre des troubles dans ces relations internationales et des pertes quotidiennement des montants en devises qu'elle paie à ses partenaires sous forme de remboursements.

³⁵Y. Benabdallah Chercheur CREAD Alger, Le développement des infrastructures en Algérie : quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement ?, p11

³⁶Ibid. p12

Chapitre 03 : cas d'Algérie

Une infrastructure bonne et développée est nécessaire pour le développement de l'économie de pays, sa lui facilité les transfère de marchandises dans le monde entier, une bon infrastructure économique améliore la productivité économique, et une infrastructure social permet de élevé le niveau de la population en terme de l'éducation, de santé, et de style de vie. Mais pour le cas de l'Algérie, elle bien en retardé. Vu la situation de ces infrastructures.

4- Le marché boursier³⁷

Le marché financier a été créé durant les années 90 afin de libéralise et d'ouvrir l'économie Algérien sur l'extérieur pour répondre aux besoins accrus en matière d'investissement, alors que les capacités d'endettement au niveau interne et au plan externe présentèrent des limites. Se dirigent ainsi vers la formation et la mobilisation de l'épargne domestique pour le financement.

La mise en place de la bourse d'Alger été en 1990, d'abord sous forme de Société de Valeurs mobilières SVM, puis devenue Bourse de Valeurs Mobilières (BVM) en 1992. Par le décret législatif n°93- 10 du 23 mai 1993, la Bourse est définie comme « le cadre d'organisation et de déroulement des opérations sur valeurs mobilières émises par l'Etat, les autres personnes morales de droit public ainsi que les sociétés par actions ». Et il introduit également les organismes composant la Bourse : La COSOB est chargée de la régulation du marché, la SGBV s'occupe de la transaction en bourse, les IOB (Intermédiaires des Opérations en Bourse).

Le marché boursier d'Alger est caractérisé par manque de liquidité, et le nombre d'acteurs et de titres sont insuffisant. Les premières opérations sur le marché se fut celle de SONATRACH en janvier 1998, sous forme d'emprunt obligatoirement, ensuite, l'émission d'action par ERIAD Sétif (secteur agroalimentaire), le groupe pharmaceutique Saïdal, et l'EGH ElAurassi (hôtellerie). Mais en réalité que 20% de leur capital social est présenté sur le marché. Si on se refait aux nombre d'entreprise cotée en bourse, celle-ci sont peu nombreuse, la Bourse d'Alger ne compte que deux titres de capital (Saïdal, El Aurassi), par la suite 5 titres de créances s'est ajoutée : 2 de Sonelgaz, 1 d'Air Algérie, 1 d'Algérie Télécom, l'obligation de Dahli. Celle-ci reste très mince et insuffisante. (Annexe 04). Pour ce qui concerne la capitalisation boursière, celle-ci elle n'a guère dépassé 0,60% du PIB.

³⁷Chabha BOUZAR, LES CONTRAINTES DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE FINANCIER ALGERIEN, Revue Campus N°18

Chapitre 03 : cas d'Algérie

La situation de marché boursier algérienne est très insuffisante par rapport aux pays émergents comme on l'a constaté dans le deuxième chapitre.

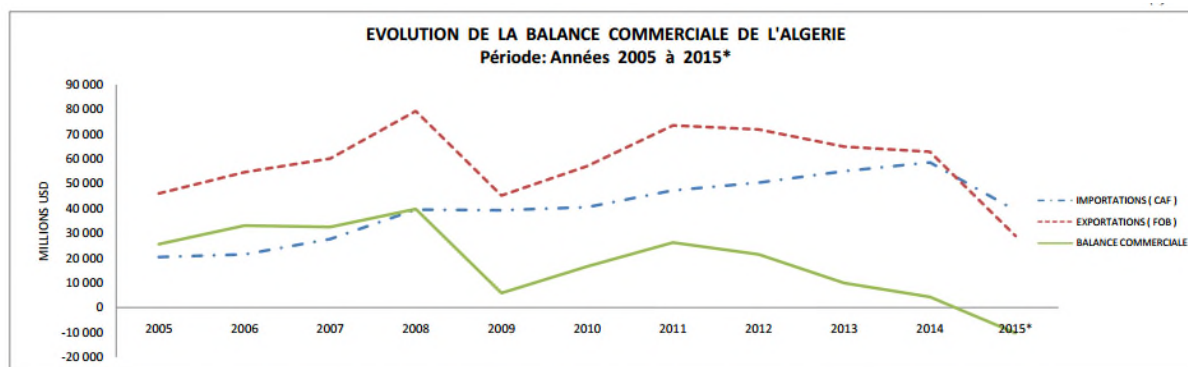
5- La politique d'ouverture³⁸

Une politique d'ouverture est une stratégie, qui permet aux pays d'être compétitifs sur la scène internationale. Comme le montre bien les pays émergents qui ont réussi leur insertion dans l'économie mondiale par la promotion des exportations. L'ouverture de l'économie Algérie sur l'extérieur et la libéralisation de son économie c'est définie par l'augmentation des importations plus que les exportations devant ainsi un mono-exportateur des hydrocarbures. ce qui démontre que l'ouverture n'a pas été un avantage pour l'Algérie mais au contraire ce qui a causé la désindustrialisation et l'abandon de secteur agricole.

5-1- les exportation/importation

Les exportations comme les importations ne cessent d'augmenter durant la décennie 2000. Et avec une balance commerciale excédentaire.

Graphique N°10 : évolution de la balance commerciale de l'Algérie : période 2005 à 2015



Source : <http://www.douane.gov.dz>

Comme le démontre le graphique N°10, les exportations ont atteint les 80 milliards de dollars en 2008, puis elle baisse pour atteindre les 50 milliards l'année suivante. D'autre part on constate une augmentation des importations, passent de 10 milliards de dollars en 2005 à plus de 40 milliards en 2010, et elle augmente pour atteindre presque les 60 milliards des dollars.

³⁸Mehdi Abbas. L'ouverture commerciale de l'Algérie : Apports et limites d'une approche en termes d'économie politique du protectionnisme. Revue Tiers Monde, Armand Colin, 2012, pp.51-68.

Chapitre 03 : cas d'Algérie

Les exportations en Algérie sont en général dominées par les hydrocarbures, tandis, que les exportations hors hydrocarbure représentent que 3% à 5% du volume total des exportations. Alors que les exportations mondiales tendent vers les produits manufacturés à haute intensité technologique, comme le montre bien les pays émergents, qui se sont fait une place dans l'économie mondiale par les exportations des produits manufacturés et des produits de haute technologie. L'Algérie reste engagée dans l'exportation d'un seul produit l'hydrocarbure. Ce qui peut être comme un handicap pour celle-ci dans sa politique d'ouverture.

Pour ce qui concerne les importations, celle-ci ne cesse d'augmenter depuis 2000. On peut considérer que l'Algérie importe presque tous les produits, les biens d'équipements, les biens pour l'outil de production, les biens de consommation alimentaires et non alimentaires. Ce qui rend l'Algérie un marché de consommation.

La politique d'ouverture appliquée par l'Algérie à donner lieu à la propagation des opérations d'importation, et à l'abandon de certains secteurs pour se diriger vers l'exportation. Pesant ainsi sur son système productif local. Le problème de la politique algérienne vis-à-vis de celle-ci n'a pas su introduire les IDE dans sa politique d'ouverture. Contrairement aux pays émergents qui ont su tirer profit des IDE transformant leurs structures productives tout en gardant leurs capacités à exporter.

5-2- Les IDE et l'attractivité en Algérie

Dans le cadre de la politique d'ouverture, l'Algérie a mis en place un cadre réglementaire qui favorise l'entrée des IDE.

5-2-1-Le cadre réglementaire des IDE

L'investissement étranger comme l'investissement national dans la production des biens et services, est régi par les dispositions de l'ordonnance n° 01-03 du 20 août 2001³⁹, modifiée et complétée à plusieurs reprises, pour améliorer et développer les investissements. Cette ordonnance stipule dans l'article 2, qu'il est considéré comme investissement :

- Les acquisitions d'actifs entrant dans le cadre de création d'activités nouvelles, d'extension de capacités de production, de réhabilitation ou de restructuration ;

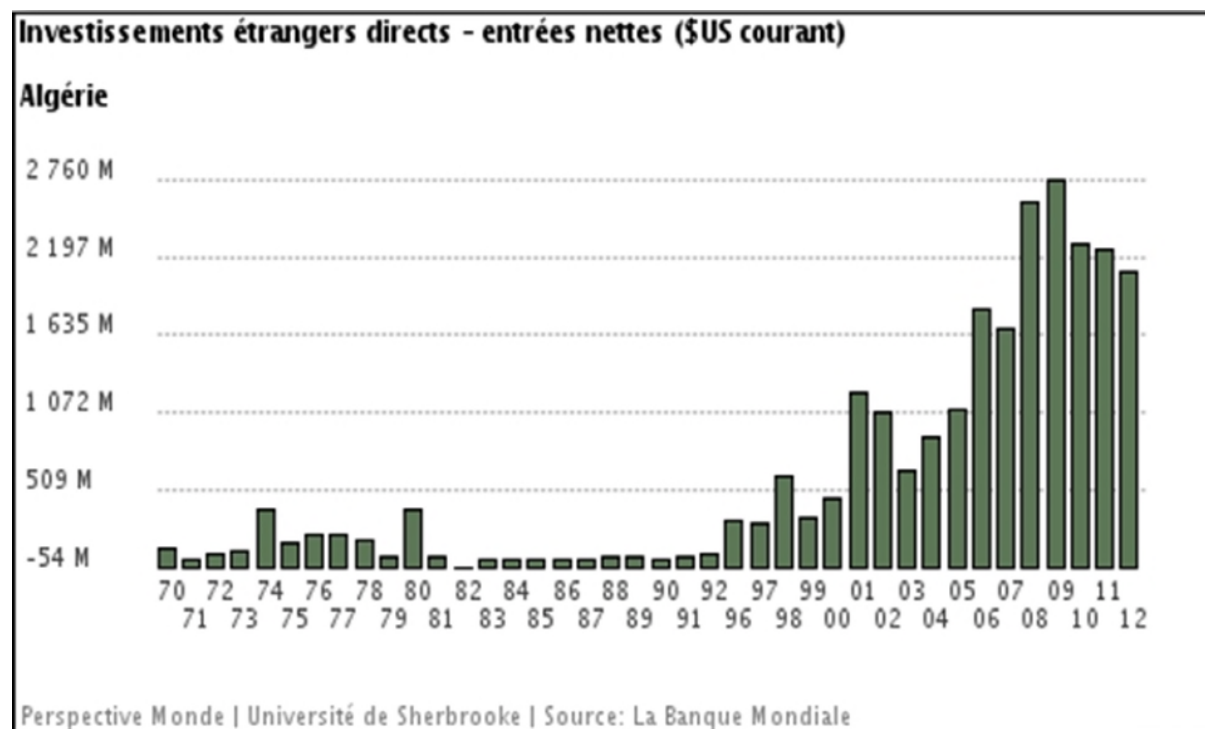
³⁹ JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 47 Ordonnance n° 01-03, du AouelJoumada Ethania1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

Chapitre 03 : cas d'Algérie

- La participation dans le capital d'une entreprise sous forme d'apports en numéraires ou en nature ;
- Les reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation partielle ou totale.

Les flux d'IDE entrant en Algérie est passé, d'une manière très claire, par deux phases principales bien distinctes retracé dans le graphique N°10 ci-après :

Graphique 10 : Evolution des IDE entrants en Algérie (1970-2012)



Source : <https://colloquealgerie2012dotcom.files.wordpress.com/2012/06/page16.png>

De 1962 à 1995, l'évolution des IDE durant les années 1960, été faible voire même marginalise, bien que la politique publique de promotion des IDE soit favorable durant cette décennie, le résultat obtenu reste modeste. Par la suite une entrée légère été néanmoins enregistrés à partir des années 1970 grâce à l'ouverture du secteur des hydrocarbures aux capitaux étrangers en 1971, mais stagner au début des années 1980 et au début des années 1990 à cause notamment de la détérioration du cadre macroéconomique et sécuritaire.

La deuxième phase, allant de 1996 à nos jours est caractérisée par le retour des investissements. Celle-ci est favorisée par la nouvelle législation sur la privatisation des entreprises publiques de 1995 par un cadre institutionnel d'appuis à l'investissement étranger, plus attractif à travers le code des investissements de 1993, amendé en 2001 et 2006.

Cette période a connu une progression accélérée et sans interruption de 1996 à 2009.⁴⁰ Cependant, et comme le montre le graphique N°10 on remarque un recul des IDE dû à la promulgation de la LFC 2009.

5-2-2-La politique d'Algérie vis-à-vis des IDE

La politique menée par l'Algérie en termes d'IDE est ambiguë. Voulant attirer les IDE d'un côté, pour ces bienfaits sur l'économie nationale mais craignant de l'autre, l'étendue importante de leur pouvoir.

5-2-2-1- politique d'attractivité

Vu les bienfaits apportée par le IDE aux économies national, l'Algérie se engage dans des politiques visent a attiré celle-ci. Pour cela, elle mit en place des promulgations de loi, des consentements de garanties, la création d'organismes appropriés, et aussi, elle adopté un certain nombre de réforme, tel que, la réforme du secteur bancaire, la réforme du code des investissements, la mise en place d'un système de régulation du marché foncier, afin d'améliorer le climat des affaire et permettre le retour des IDE dans le pays.⁴¹

Parmi les mesures prit on trouve :

- **Les incitations fiscales :** L'ordonnance n°01-03 du 20 août 2001⁴², qui stipule que les investissements, nationaux ou étrangers, font l'objet de deux régimes fiscaux : **le régime général** qui prévoit, selon l'article 10 de l'ordonnance, que les investissements bénéficient d'avantages fiscaux tels que : l'application du taux réduit en matière de droits de douane pour les équipements importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement, la franchise de la TVA pour les biens et services entrant directement dans la réalisation de l'investissement, ainsi que l'exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné. Et **Le régime dérogatoire**, qui promet les avantages suivant :

⁴⁰ BOUALEM Fatima, « Conduite de la politique de l'attractivité des IDE et modèle de développement de l'Algérie : quel potentiel ? Evaluation et élaboration d'une matrice d'attractivité », Colloque International - Algérie : Cinquante ans d'expériences de développement Etat -Economie-Société, p90

⁴¹ CHIHA Khemici, KEDDI Abdelmadjid, 2012, Op.cit., p 21-22

⁴² JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 47 Ordonnance n° 01-03, de l'AouelJoumadaEthania 1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

- L'exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement ;
- l'exonération, pendant une période de dix (10) ans d'activité effective, de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), de l'IRG sur les bénéfices distribués, du versement forfaitaire (VF) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) ;
- l'exonération, à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de dix ans ;
-

- **Le consentement de garanties**

Selon (art.14) l'Algérie promulgue des consentements de garanties, afin de rassurer les investisseurs, et cela sans quelle prend en considération leurs nationalités, sauf en cas de dispositions des conventions conclues par l'Etat algérien avec les Etats dont ils sont ressortissants.⁴³ L'ordonnance citée précédemment stipule ainsi que, tout différend entre l'investisseur étranger et l'Etat Algériens, résultant du fait de l'investisseur ou d'une mesure prise par l'Etat algérien à l'encontre de celui-ci, sera soumis aux juridictions compétentes sauf conventions bilatérales ou multilatérales conclues par l'Etat Algériens, relatives à la conciliation et à l'arbitrage ou accord spécifique stipulant une clause compromissoire ou permettant aux parties de convenir d'un compromis par arbitrage ad hoc. (art.17)⁴⁴

- **La création d'organes pour le suivi et la promotion de l'investissement**

Afin de faciliter l'installation des IDE, l'Algérie a mis en place un nombre d'organismes pour cette effet : **Le conseil national de l'investissement, L'Agence Nationale de Développement des Investissements (ANDI), Le guichet unique.**

5-2-2-2- Les mesures restrictives aux IDE

Malgré, les réformes entrepris par l'Algérie afin d'attirer les IDE, celle-ci a tout de même subie certains restrictives. Le 22 décembre 2008, une série d'instruction a été publiée par le premier ministre qui est destiné à la destructivité des IDE⁴⁵ :

⁴³JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 47 Ordonnance n° 01-03, du AouelJoumada Ethania1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

⁴⁴Ibid.

⁴⁵CHIHA Khemici, KEDDI Abdelmadjid, 2012, Op.cit., p22

Chapitre 03 : cas d'Algérie

- Pour tout nouveau projet d'investissement, la majorité du capital (soit 51%) doit être détenue par des partenaires locaux ;
- Le recours unique au financement local ;
- les projets d'IDE ne seront plus soumis à l'ANDI mais au CNI, ce qui devrait entraîner un ralentissement dans les traitements des dossiers.

D'autres mesures restrictives aux IDE qui sont évoqué par ABBAS (2009)⁴⁶ :

- L'obligation pour les entreprises qui ont bénéficié d'exonération d'impôts de réinvestir sur place les bénéfices correspondant à ces exonérations (LFC 2008) ;
- Le droit de préemption au profit de l'Etat sur les cessions d'actifs détenus en Algérie par des investisseurs étrangers ;
- L'imposition spécifique des plus-values de cession d'actions et de parts sociales par des non-résidents (LF 2009) ;
- Le contrôle majoritaire par l'Algérie des projets d'investissement impliquant des capitaux étrangers ;
- L'abrogation du régime de concession de terrains publics transformable en cession au bout de deux années et instauration d'un régime de concession permanente (Projet d'ordonnance adopté par le Conseil des ministres du 31 août 2008) ;
- La taxation des transferts des succursales des sociétés étrangères (Projet de LF 2009) ;
- Le lancement d'une enquête générale sur les activités des entreprises étrangères. L'objectif est de vérifier le respect des règles d'investissement et les transferts de capitaux vers l'étranger opérés par les investisseurs ;
- La taxation nouvelle des concessionnaires automobiles et des acheteurs de véhicules automobiles neufs chose qui vise les constructeurs automobiles étrangers qui n'investissent pas dans la production en Algérie ;

5-3- Le climat des Affaires

Selon les rapports annuels Doing Business, établi par la banque mondiale, sur le classement international du climat des affaires, l'Algérie se trouve bien on bas de l'échelle. Ce qui montre que les efforts entreprenez son insuffisante par rapporte aux d'autre pays. En terme de climat

⁴⁶ ABBAS Mahdi, « L'accession de l'Algérie à l'OMC Entre ouverture contrainte et ouverture maîtrisée », LABORATOIRE D'ECONOMIE DE LA PRODUCTION ET DE L'INTEGRATION INTERNATIONALE, NOTE DE TRAVAIL N° 3/2009, France, avril 2009, p 7.

Chapitre 03 : cas d'Algérie

des affaires, celle-ci occupait le rang 125 sur 178 pays classés en 2008, il est classé 148 sur 183 pays classé en 2012, pour l'année 2016, celle-ci est classé 156 sur 190 pays classé.

Ainsi, l'Algérie affiche un climat des affaires de plus mauvais ce qui lui cause problèmes dans sa démarche d'ouverture et d'attractivité des IDE.

Conclusion :

L'économie algérienne est caractérisée par une fragilité et une ouverture moyenne sur l'extérieur, ce qui fait que elle est vulnérable aux chocs externes et aux évolutions des nouvelles puissances opératrices de la mondialisation. Par ailleurs, l'économie algérienne est une économie rentière ; très dépendante des rentrées des hydrocarbures, celle-ci est déterminée par le prix du baril du pétrole sur les marchés mondiaux. Elle est ouverte sur l'extérieur par ces exportations, très vulnérable sur plusieurs plans comme nous l'avons constaté déjà, et très en retard dans plusieurs domaines. Et cela est dû aux stratégies adaptées par le pays.

Le passage d'une économie planifiée vers l'économie de marché n'est-ce pas traduit par l'émergence comme dans certains pays. Dans le cas de l'Algérie elle se traduit par une désindustrialisation. Comme on l'a déjà montré les pays émergents, la clé de développement et de l'émergence se trouve dans les politiques et les réformes menées par ces pays, or en Algérie l'esprit de développementaliste est absent.

Enfin, malgré ces nombreuses vulnérabilités, celle-ci possède certains atouts, qui peuvent lui être utiles mais, à moins que celle-ci puisse être capable de mener une stratégie efficace du développement économique tout en profitant de ces atouts.

Conclusion général

Conclusion général

L'objectif de notre recherche était de d'explorer comment les pays en développement est affectée par les mécanismes et les éléments de la mondialisation, et nous avons constaté que celle-ci a effectivement son rôle dans l'émergence de certain pays qui sont devenu aujourd'hui des puissances mondial. Mais aussi, les politiques et les stratégies adaptées par ces pays en termes de réformes dans leur structure économie ont un impact sur le développement et l'émergence de certain pays en développement.

Comme on la vue dans le premier chapitre le phénomène de la globalisation remonte bien loin dans l'histoire, et son processus d'évolution a transformé et change le système financier international. A travers les éléments de la globalisation à savoir, le commerce, les investissements, les supports institutionnels, et les instruments économiques et leurs convergence ont donnais un aspect particulier à la globalisation. De fait qu'elle Ce phénomène a des répercussions sur le monde entier. Il a permet pour certains pays de faire leur percée dans l'économie mondial, comme ont la vue dans certains cas telle que l'Inde, qui a su profiter des opportunités offerte par celle-ci, et adaptée son économie pour tire avantage de ce phénomène. Pour cela elle a entamé une séries des réformes afin de libéralise son économie et être sur la scène international. Ces réformes se traduisent par une ouverture aux échanges extérieurs et une stratégie d'attractivité, aussi par l'exploitation de ces compétences et ressources, ce qui lui a permet d'être un leader dans certains domaines tel que l'informatique et l'automobile.

Aussi la Corée de sud, qui, grâce aux réorientations stratégiques des années 70, qui s'est traduit par la fin de la politique de substitution aux importations, et le début d'une stratégie d'exportation et le passage à une croissance auto-entretenu, ce qui lui a permis de demeurer compétitive dans les années 2000. En termes de compétitivité, elle se place au onzième rang mondial, grâce à ses gains de productivité, à la puissance de ses groupes (Samsung, LG, Hyundai, SK), à son effort de recherche-développement et ses investissements massifs dans l'enseignement supérieur.

Pour l'Afrique du sud, La fin de l'apartheid en 1991 a ouvert à l'Afrique du Sud de nouvelles potentialités. Les réformes économique entrepris ont permis de restauré la confiance des investisseurs, ainsi relance leur économie.

Conclusion général

La globalisation est un phénomène complexe, caractérisé par une convergence entre plusieurs éléments. Les changements causés par la globalisation ont généré un certain dynamisme, mais de l'autre côté elle a entraîné également la marginalisation et l'exclusion.

Ce sont les composantes de la globalisation, qui font la différence. Elles sont inextricablement entremêlées et soutenues par de puissants courants sociétaux, par des institutions et joueurs, par des structures régulatrices. Tous ces liens et ces relations d'interconnexions qui sont à l'origine de changements structurels. La globalisation est un processus dialectique, le commerce, les investissements, les capitaux sont tout autant instruments de la globalisation qu'ils en sont la conséquence.

La globalisation génère la différenciation structurelle plutôt que l'homogénéisation des structures. Certes, les divisions entre pays en développement et pays développés ont préexisté à la globalisation. Mais aussi, les changements intervenus sont importants. Les clivages qui existaient dans les années soixante-dix se sont accentués et il est difficile de parler des pays en développement comme d'un groupe homogène.

Il y a des différences dans le niveau de développement. Comme on l'a vu, les pays asiatiques ont un fort taux de croissance, tandis que les pays africains ont un taux de croissance plus faible, et des marchés étroits et ne disposent que de peu de pouvoir politique.

Plus encore, des différences dans la structure du commerce. Certains pays ont des exportations diversifiées (Inde, Corée du sud). D'autre côté il y a certains qui sont encore dépendants d'un ou de deux produits. La structuration du commerce des PVD est faible. La production se base sur les matières premières et un ou deux produits qui alimentent les exportations. En Afrique, la structure de production est pareille. Les exportations sont limitées et les pays sont vulnérables aux mécanismes commerciaux globaux. La production est concentrée dans le secteur primaire et un ou deux produits forment la quasi-totalité du commerce.

Comme le démontre le chapitre trois, l'Algérie est un pays dépendant d'exportation d'un seul produit. Et vulnérable aux changements extérieurs. Les politiques menées par l'Algérie sont inefficaces et inadaptées pour faire face aux phénomènes de la globalisation qui est constamment en évolution. Les politiques adaptées par l'Algérie à fin de développer son économie et accéder au stade de l'émergence, sont inaptes. À voir, ils n'ont même pas réussi à rompre leur dépendance aux hydrocarbures.

Conclusion général

Les facteurs qui ont permis l'émergence dans certains pays sont mal menés par l'Algérie. Comme on l'a vu, c'est la défaillance dans des différents domaines qui constitue, pour nous, l'incapacité de sortir de l'état de pays en développement à l'état de l'émergence. Malgré sa transition vers l'économie de marché celle-ci n'a été pas accompagnée par l'émergence d'un Etat fort et développementaliste. Le désengagement de l'Etat n'était pas compensé par un engagement équivalent du secteur privé en raison de la nature de ce dernier qui relève de sa formation historique, d'un système éducatif délabré, l'investissement dans la R&D reçoit peu d'importance alors que c'est un facteur déterminant de développement d'un pays, des infrastructures pas assez développées, un climat des affaires non favorable et d'une anticipation négative des effets de l'ouverture. Une ouverture qui n'a que accentué la dépendance du pays de l'extérieur devant un bilan mitigé d'attractivité des IDE. Malgré le temps l'Algérie a resté un pays avec une économie rentière.

Malgré cela, l'Algérie dispose toujours d'un potentiel qui lui permet encore de relancer son économie. En exploitant ces ressources internes, telle que le capital humain. Aussi les opportunités offertes par la mondialisation. Tout cela peut se faire seulement si l'Etat revisite ces politiques en les adaptant aux exigences de la mondialisation, imposant un Etat développementaliste et catalyseur capable de mener une stratégie efficace du développement économique, et qui serait fonder un système éducatif performant et un système de R&D dynamique pour soutenir le système productif et le développer, qui seraient accompagner et aider par l'Etat. Un système productif diversifié et performant qui serait compétitif dans la scène mondiale. Une politique d'ouverture efficace qui serait protéger l'économie nationale des menaces de la mondialisation tout en lui permettant de tirer avantages de ses multiples opportunités, notamment l'attractivité des IDE.

Ainsi, l'insertion des pays en développement dans l'économie mondiale est liée aux facteurs d'émergence. Il se trouve que les facteurs qui ont permis aux certains pays d'avoir leur place dans l'économie mondiale, sont le résultat des politiques et des réformes menées par des Etats forts et développementaliste, mais aussi, l'insertion se fait grâce aux opportunités offerts par la globalisation.

Ces facteurs qui ont permis aux pays en développement de se émerger, dépendent d'un certain nombre d'efforts et de réformes économiques entrepris par ces pays, comme le montre les expériences de l'Inde, la Corée du sud, et l'Afrique du sud. Ils sont regroupés dans :

Conclusion général

- La création d'un Etat développementaliste ;
- l'investissement dans la R&D ;
- un système éducatif performant au service de l'économie ;
- des réformes du secteur industriel ;
- une politique efficace des portes ouvertes sur l'économie mondiale.

Soulant nous recherche, l'insertion de ces pays dans l'économie mondiale se fait grâce à ces facteurs, mais aussi à la globalisation qui a son rôle à jouer.

Les pays émergents ont démontré le secret et la démarche pour un pays développé et puissant capable de faire face aux géants de l'économie mondiale. Ces pays qui sont à la traîne invitent l'Algérie à prendre exemple et à suivre le chemin afin de décrocher leur place parmi les grands.

Bibliographie

Ouvrages

- Alice LANDAU (2000), La globalisation et les pays en développement; édition L'Harmattan ; 2006.
- Aglietta Michel (1999), l'économie mondiale 2000, Edition la découverte, collection repères, paris.
- Amendola, M et Gaffard, L (1988), La dynamique économique de l'innovation, Economica , paris.
- BEITONE Alain et CAZARLA Antoine (2001), Dictionnaire des sciences économiques, édition AMAND COLIN, Paris.
- BourginatHenrie (1999), finance international;presse universitaire française ;4eme édition ;paris.
- Cartapanis André (2004), Les marchés financiers internationaux; Edition La Découverte ; Paris.
- Capocci Daniel (2004), introduction aux hedgefunds; édition ECONOMICA ; paris.
- Demarolle Alain (2008), rapport sur les fonds souverains; Edition la découverte française ; paris.
- Emmanuelle GABILLON et Jean-Charles ROCHET (2007), Dictionnaire de l'Economie Encyclopaediauniversalis.
- Faubert Violaine (2011), quels enseignement tirer de la première mondialisation (1870-1914) ? ; trésor-éco ; N°93.
- Gilles C.B et autre (2010), histoire de la globalisation financière; Ed Armand Colin ; Collection U ; Paris.
- HAFSI Taieb (2011), Le développement économique de l'Algérie, expériences et perspectives, édition CASBAH, Alger.
- Hamid Temmar (1974), Structure de l'économie algérienne, SNED, Alger.
- Hassan Ramaoun (2000), L'Algérie : histoire, société et culture, Editions Casbah.
- Jégourel Yves (2005), les produits financiers dérivés; Edition la découverte ; paris.
- Kamar B (2005), Politiques de Change et Globalisation, édition l'Harmattan, Paris, 2005
- MOUHOUBI Salah (2008), « Les vulnérabilités, Cas de l'Algérie », édition ENAG, Alger

- MALTI Hocine (2010), « Histoire secrète du pétrole algérien », édition La découverte, Paris.
- Moutoussé Marc et Chamblay Dominique (2005), «100 fiches pour comprendre les sciences économiques» ;Ed Bréal Amazon ;3eme édition ;France.
- Pham Virgine (2003), «LBO : mode efficace de financement d'acquisition d'entreprises » ; CNAM Paris 5Conservatoire National des Arts et Métiers.
- PintiauxValérine (2007), « Tout savoir sur les opérations de LBO : le LeverageBuy-Out » ; Gualino éditeur.
- SiroénJean-marc (1993); « finances internationales » ; édition Amand Colin ; paris.

Articles

- Arestis Philip and BasuSantou (2003) «Financial globalization and regulation» ;workingpaper N°397 ;the levyEconomics institue of bard colleague USA.
- Agence pour le commerce extérieur/ avril 2009 « étude réalise dans le cadre de la mission économique conjointe en république de Corée présidée par S.A.R le prince philippe(15 mai 2009)
- ABBAS Mahdi (2009), « L'accession de l'Algérie à l'OMC Entre ouverture contrainte et ouverture maîtrisée », LABORATOIRE D'ECONOMIE DE LA PRODUCTION ET DE L'INTEGRATION INTERNATIONALE, NOTE DE TRAVAIL N° 3/2009, France.
- BOUALEM Fatima, « Conduite de la politique de l'attractivité des IDE et modèle de développement de l'Algérie : quel potentiel ? Evaluation et élaboration d'une matrice d'attractivité », Colloque International - Algérie : Cinquante ans d'expériences de développement Etat -Economie-Société
- bulletin de la banque de France «l'attractivité des places financières »;N°123;mars 2004
- BENBITOUR Ahmed. Ancien chef de gouvernement, «La corruption est dans tous les rouages de l'Etat», EL WATAN
- CLING J, P. LAGREE, S. RAZAFINDRAKTO, M.ROUBAUD, F.(03 décembre2012) « l'économie informelle dans les pays en développement », conférence et séminaire, n°03, paris.
- CARIOLLE Joël, « L'indice de vulnérabilité économique, rétrospective », Fondation pour les études et recherches sur le développement international
- CASTILLO Jésus, OSMAN Yasmine, « Algérie : une croissance dynamique malgré la dépendance accrue aux hydrocarbures », flash économie, NATIXIS, 25/07/2013 – N° 555

- Compagnon, «fin de l'apartheid en Afrique du sud »,encyclopeadiauniversalis.
- CEPII « L'économie indienne: changements structurels et perspectives à long terme» ; N° 2005 ; 04 avril.
- CEPII ; « L'économie mondiale 2000 », Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 1999
- Etudes économique de L'OCDE, synthèse, mars 2013.
- Economie prospective internationale, n°53. 1er trimestre 1993
- Eichengreen Barry (1990) ; « System financier et crise économique dans l'entre-deux-guerres » ; Revue d'économie financière. N° 14.
- Hervé Hannoun(2e trimestre 2000) :«places financières et banques centrales», revue d'économie financière N°57
- Le rapport au premier ministre sur l'attractivité du territoire pour les sièges des grands groupes internationaux, rédigé par le député Sébastien Huyghe(octobre 2013)
- Lubochinsky Catherine (1993);« Marchés de produits dérivés : évolution et analyse économique » ; Revue d'économie financière.
- LianosAngelos ; « la place des investisseurs institutionnels internationaux dans le droit des marchés financiers français » ; université robert schuman de strasbourg ; France ; septembre 2003
- MEZOUAGHI Mihoub et TALAHITE Fatiha, « Les paradoxes de la souveraineté économique en Algérie », revue confluence méditerrané,
- OCDE perspectives économique de l'OCDE no98,novembre 2015 ;FMI, republic of korea :article IV consultation-staff report, mai 2015 ;banque mondial, world developpementindicators database, nseptembre 2015.
- Philippe Dorion, l'Afrique du sud : Le «s» dans les «BRICS» ; école supérieure d'affaires publiques et internationales université d'Ottawa, 19 novembre 2014.
- YASUYUKI Matsunaga, « L'État rentier est-il réfractaire à la démocratie ? », revue critique internationale, volume 8, n°8, 2000
- Y. Benabdallah Chercheur CREAD Alger, Le développement des infrastructures en Algérie : quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement.

Mémoire

- KACI CHAOUCH Titem, « *les facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie : Aperçu comparatif aux autres pays du Maghreb* », *mémoire de magister en sciences économique, UMMTO, 2012,*
- BOUGUENOUNE Hamid, «*L'émergence : Quelles perspectives pour l'Algérie?* », *thèse pour l'obtention du diplôme de Magister de l'université de Bejaia, en Sciences Économiques, mars 2014,*

Rapport

- PISA 2015 Résultats à la loupe, OCDE 2016

Loi, règlement et instrument

- Loi N° 98/11 du 22 août 1998 portant Loi d'orientation et de programme à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 1998-2002.
- JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 47 Ordonnance n° 01-03, de l'AouelJoumadaEthania 1422 correspondant au 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

Sites internet

- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Euro-obligation>
- http://en.wikipedia.org/wiki/institutional_investor
- <http://droit-finances.commentcamarche.net/faq/23803-fonds-d-investissement-definition>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonds_souverain
- [https://fr.wikipedia.org/wiki/Swap_\(finance\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Swap_(finance))
- <https://www.mataf.net/fr/edu/glossaire/spot>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Achat_sur_marge
- <http://frank-khalifa.com/wp-content/uploads/2014/09/4-La-globalisation-financi%C3%A8re-et-ses-risques.pdf>
- <http://sabbar.fr/economie-2/la-globalisation-financiere/>
- [http://www.ressourcesactuarielles.net/EXT/IA/sitebfa.nsf/0/347003CA4824898FC1257D170049B101/\\$FILE/27_Article2.pdf?OpenElement](http://www.ressourcesactuarielles.net/EXT/IA/sitebfa.nsf/0/347003CA4824898FC1257D170049B101/$FILE/27_Article2.pdf?OpenElement)
- https://fr.wikipedia.org/wiki/A1%C3%A9a_moral
- https://www.abcbourse.com/apprendre/1_vad.html
- <http://altermonde1982.canalblog.com/archives/2011/05/17/21153232.html>
- <http://sabbar.fr/economie-2/la-globalisation-financiere/>
- <http://frank-khalifa.com/wp-content/uploads/2014/09/4-La-globalisation-financi%C3%A8re-et-ses-risques.pdf>
- <http://sabbar.fr/economie-2/la-globalisation-financiere/>
- [http://www.ressourcesactuarielles.net/EXT/IA/sitebfa.nsf/0/347003CA4824898FC1257D170049B101/\\$FILE/27_Article2.pdf?OpenElement](http://www.ressourcesactuarielles.net/EXT/IA/sitebfa.nsf/0/347003CA4824898FC1257D170049B101/$FILE/27_Article2.pdf?OpenElement)

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Al%C3%A9a_moral
- <https://achatsetventes.gc.ca/planifier-la-strat%C3%A9giedapprovisionnement>
- www.memoireonline.com/01/12/5039/m-strat%C3%A9gieded%C3%A9localisationaumaroc1.html
- http://www.cepii.fr/PDF_PUB/wp/2005/wp2005-04.pdf
- <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00246332>
- https://www.lecourrier.ch/122797/1_inde_defie_1_omc
- [https://www.tr%C3%A9so.Économie.Gouv.fr/pays/cor%C3%A9e-du-sud](https://www.tr%C3%A9so.%C3%89conomie.Gouv.fr/pays/cor%C3%A9e-du-sud)
- http://www.abh-ace.belsites/default/fildownloads/20130919_%C3%A9tude-Afrique-du-sud-FR-BD-Fr.PDF
- https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_de_l%27Alg%C3%A9rie
-

Liste des graphiques

Graphique n° 1: inde : taux de croissance de PIB 1953-2003.....	33
Graphique n° 2: poids de l'inde dans le PIB mondial en 2003	36
Graphique n° 3 : Contribution de l'inde a la croissance du PIB mondial	37
Graphique n° 4 : les flux d'investissements directe étrange d'Afrique	49
Graphique n° 5 : PIB nominal et le taux de croissance de PIB réel en % d'Afrique	51
Graphique n° 6 : Evolution du taux d'ouverture de l'économie algérienne (1992-2012)	59
Graphique n° 7 : Evolution du taux d'internationalisation de l'économie algérienne (1992-2012)	59
Graphique n° 8 : structure des exportations en Algérie2016	62
Graphique n° 9: Impact sur la balance commerciale des baisses des cours de l'énergie et des métaux (En pourcentage du PIB de 2009).....	64
Graphique n°10 : évolution de la balance commerciale de l'Algérie : période 2005 à 2015.....	74

Liste des tableaux

Les tableaux :

Tableau N° 1 : inde : croissance de l'économie en 1951-2002.....	31
Tableau N° 2 : la Corée du sud :indicateurs économiques, 2013-2017	42
Tableau n° 3 : principaux partenaires commerciaux de la Corée du sud, 2012	43
Tableau n° 4 : installations à l'étranger de trois premières entreprises coréennes en 1990 ...	44
Tableau n° 5 : ll'Afrique du sud bénéficie de ressources minières précieuses	47
Tableau n° 6 : l'Afrique du sud : flux d'investissements direct étranger	49
Tableau n° 7: Évolution des principaux indicateurs économiques (de 1985 à 1986).....	54
Tableau n° 8 : Base de données des principaux indicateurs d'intégration à l'économie mondiale (1992-2012)	58
Tableau n° 9 : Evolution de la population active algérienne	66
Tableau n° 10 : Evolution des prévisions de fonds à allouer à la R&D (En% du PIB)	70
Tableau n° 11 : Evolution du financement et de l'effectif réel de chercheurs permanents par rapport aux projections de la loi 98/11	71

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale.....1

Chapitre 1 : La globalisation financière

Introduction.....7

Section 1 : Un aperçu historique et une vue d'ensemble de la globalisation financière.

1/ Aperçu historique de la globalisation financière.....8

1-1/ La période allant de 1870 à 1944.....8

1-2/ La période allant de 1945 à 2016.....9

1-2-1/ Vers un nouveau système de change 1945-1970.....9

1-2-2/ Le développement de la globalisation financière 1970-2016.....10

2/ Présentation de la globalisation financière.....12

2-1/ Définition de la globalisation financière.....12

2-2/ Les caractéristiques de la globalisation financière.....13

2-3/ La définition de la mondialisation.....14

2-4/ Les vagues de la mondialisation.....14

2-4-1/ La première mondialisation amorcée au XIX siècle.....14

2-4-2/ L'entre deux guerre une pause pour la mondialisation.....15

2-4-3/ La mondialisation contemporain.....16

Section 2 : Les intervenants dans la globalisation financière

1/ Les investisseurs institutionnels.....	16
1-1/ Définition des investisseurs institutionnels.....	16
1-2/ Les principaux investisseurs institutionnels.....	16
1-2-1/ Les fonds d'investissement.....	16
1-2-2/ Les hedges fonds (fonds d'arbitrage).....	17
1-2-3/ Les fonds souverains.....	17
2/ Produit et opérations majeurs.....	17
2-1/ Les produits dérivés.....	18
2-2/ Les opérations financières	19
2-2-1/La spéculation financière.....	19
2-2-2/ L'effet de levier.....	19
2-2-3/ Les opérations spots.....	20
3/ Les firmes multinationales (FMN).....	20
4/ Les banques.....	21
5/ Les principaux flux financiers internationaux.....	21

Section 3 :L'impact de la globalisation financière

1/ Les effets escompte de la globalisation financière.....	22
1-1/ Une allocation optimale des ressources.....	22
1-2/ Le rattrapage des pays en développement.....	22
1-3/Couverture contre certains risques.....	22
1-4/Diversification des patrimoines.....	23

2/ Les effets pervers de la globalisation financière.....	23
2-1/ Risque financier.....	23
2-2/Risques liés aux comportements des agents.....	23
3/ Les firmes multinationales : Evolution et stratégie face à la mondialisation.....	24
3-1/ Les firmes multinationales face à la mondialisation.....	24
3-2/ Les différentes stratégies des firmes multinationales dans une économie mondialisée.....	25
3-2-1/ Stratégie d’approvisionnement.....	25
3-2-2/stratégie de marché	25
3-2-3/stratégie de rationalisation.....	25
4/ Les investissements directs étrangers dans les pays en développement.....	26
4-1/ La croissance des IDE.....	26.
4-2/ Le processus de technologies dans la mondialisation.....	27
Conclusion.....	27

Chapitre 2 : Insertion des pays en développement dans l’économie mondiale

Introduction.....	29
Section1 : L’insertion de l’inde dans l’économie mondiale	
1/Un aperçu sur l’économie Indienne.....	30
1-1/ De l’indépendance aux années 80(période pré-libérale).....	30
1-2/ A partir de 1980(la libéralisation de l’économie).....	31
1-2-1/Les années quatre-vingt.....	31
1-2-2/ Les réformes lancées à partir 1991	31
2/ L’ouverture de l’inde.....	32

2-1/ La stratégie Indienne.....	33
2-1-1/ Stratégie d'intégration.....	33
2-1-2/ La stratégie d'exportation croissante.....	34
2-1-3/ La stratégie d'attractivité.....	34
2-2/ L'ouverture économique.....	34
3/ L'Inde dans la mondialisation.....	36

Section2 : L'insertion de la Corée du sud

1/ Un aperçu historique de l'économie Coréenne.....	37
1-1/ Les années 1960-1970 : Une réorientation stratégique.....	38
1-1-1/Dans les années 1950, un dogme : La politique de substitution aux importations.....	38
1-1-2/Dans les années 1960, un changement de modèle : D'abord une stratégie d'exportation.....	38
1-1-3/ De 1972 à 1979, passage à la croissance auto-entretenu.....	39
1-2/ A partir des années 1980, une série de mutations.....	39
1-2-1/ Dans les années 1980, les nouveaux défis.....	39
1-3/ La crise des années 1990 : Un choc brutale, mais salutaire.....	39
1-3-1/ Une adaptation progressive.....	40
2/ L'économie de la Corée du sud.....	40
2-1/ Le contexte de l'économie Coréenne.....	41
2-2/ Le commerce extérieure de la Corée du sud.....	43
3/ La stratégie d'internationalisation des firmes Coréenne	44

Section 3 : L'insertion de L'Afrique du sud

1/ l'Afrique du sud.....	45
1-1/ Le contexte historique -apartheid-.....	46
1-2/ L'Afrique du sud : Activités économiques.....	47
1-3/ L'Afrique du sud :Une économie émergente.....	47
2/ Le commerce extérieure du sud Africain.....	48
2-2/ Les investissements directs étrangers (IDE).....	48
2-3/ La croissance économique et évolution du PIB.....	50
2-4/ L'Afrique du sud dans la mondialisation.....	51
Conclusion.....	51

Chapitre3 : Cas d'Algérie

Introduction.....	52
Section1 : L'Algérie dans le processus de la globalisation.....	52
1/L'évolution de l'économie Algérienne : rappel historique	52
1-1/De l'indépendance au contrechoc pétrolier (1962-1986).....	53
1-2/Des premières difficultés au plan d'ajustement structurel (1986-1998).....	53
1-2-1/ Le contre choc pétrolier et ses répercussions.....	53
1-2-2/ Les premières négociations avec le FMI.....	55
1-2-3/Le plan d'ajustement structurel (PAS).....	55
1-3/ A partir 1999.....	55
2/ Les caractéristiques économiques de l'Algérie.....	56
2-1/ Une transition qui s'éternise.....	56

2-2/ L'Algérie, un Etat rentier.....	56
3/L'insertion de l'Algérie dans l'économie mondiale.....	57
3-1/ L'indice de la mondialisation en Algérie.....	57
3-2/ L'évolution des taux d'ouverture et l'internationalisation de l'économie Algérienne.....	58
3-2-1/L'évolution du taux d'ouverture de l'économie Algérienne.....	59
3-2-2/ L'évolution du taux de l'internationalisation de l'économie Algérienne.....	59

Section 2 :L'Algérie, un pays vulnérable

1/L'Algérie, un pays vulnérable.....	60
1-1/ Les vulnérabilités d'ordre naturel.....	60
1-2/ Les vulnérabilités d'ordre institutionnel.....	61
1-3/ Les vulnérabilités économiques de l'Algérie.....	61
1-3-1/ L'ampleur de l'économie informelle.....	61
1-2-3/ La dépendance au secteur des hydrocarbures.....	61
1-3-3/ La dérive des importations et l'insécurité alimentaire.....	62
1-3-4/ La désindustrialisation.....	62
1-3-5/ L'exposition aux chocs et/ou alter-chocs externes	63
1-3-6/ Les fluctuations de la parité EURO/ DOLLAR.....	64
1-3-7/ La corruption.....	64
2/ Les atouts de l'économie Algérienne.....	65
2-1/ L'augmentation de la population active.....	65
2-2/ Le régime de flottement dirigé du dinar et sa convertibilité partielle.....	66

2-3/ Un fond de régulation des recettes	67
2-4/ Autres points forts.....	67

Section 3 : L’insertion de l’Algérie dans mondiale

1/ L’Analyse des variables.....	67
1-1/ Le système éducatif et formation.....	67
2/ La recherche et développement (R&D) et l’innovation.....	69
2-1//Mesure l’importance de R&D dans l’économie.....	70
3/ Les infrastructures.....	72
4/ Le marché boursier.....	73
5/ La politique d’ouverture.....	74
5-1/ Les exportations /importations	74
5-2/Les IDE et attractivité en Algérie.....	75
5-2-1/ Le cadre réglementaire des IDE.....	75
5-2-2/ L a Politique d’attractivité vis-à-vis des IDE.....	77
5-2-2-1/ La politique d’attractivité.....	77
5-2-2-2/ Les mesures restrictives aux IDE.....	78
5-3/ Le climat des affaires.....	79
Conclusion.....	80
Conclusion générale.....	81

Liste des tableaux

Liste des graphiques

Références bibliographiques

Résumé

Résumé

La globalisation est un phénomène complexe, du fait que c'est un ensemble des changements économiques, politiques et technologiques. Ces changements ont poussé certains pays en développement de s'intégrer dans les échanges internationaux afin de bénéficier des opportunités offertes par le processus de la globalisation.

Ce travail expose des différentes stratégies adaptées par certains pays en développement a fin de s'intégrer dans l'économie mondial. Pour cela, une série de réformes politiques et économiques ont été mise en œuvre pour suivre les changements internationaux dans l'ère de la mondialisation.